TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 421 — 20 PAGES — MERCREDI 2 AOUT 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Bouteflika s'entretient à l'Élysée du problème saharien

LIRE PAGE 3.

La fusillade de la rue du Général-Appert

Un combat fratricide

Le nom de l'Irak apparaît désormais régulièrement à propos de prises d'otages, d'affrontements ou d'attentats opposant des Arabes, au Proche-Orient ou ailleurs. A l'en croire, c'est un vaste « complot » qui lui vaut la vedette peu enviable du terrorisme international. On n'a, en effet, que l'embarras du choix lorsqu'il faut rechercher les possibles responsables d'une opération dirigée contre ses ambassades ou ses ressortissants. Les Irakiens sont à couteaux tirés avec leurs voisins de Damas, chacun dans deux pays se réclamant d'une idéologie baasiste « orthodoxe » qui anathématise l'hérétique. Mais à cette vieille inimitié s'ajoute, depuis 1974, une épreuve de force ouverte avec les Palestiniens du Fatah, principale branche de l'Organisation de libération de la Palestine. Il y a deux jours, M. Yasser Arafat donnait une idée de l'ampleur de la querelle en n'hésitant pas à dire publiquement que, s'il venait à être assassiné, il conviendrait de chercher l'auteur du crime dans les rangs des services spéciaux irakiens.

Lorsque, il y a quatre ans, Abou Nidal, chef du bureau de l'O.L.P. à Bagdad, entra en dissidence, le régime irakien assura ne pas vouloir se mêler du différend qui l'opposait à ses chefs, et M. Arafat continua à être reçu régulièrement à Bagdad. Les Palestiniens avaient, à l'époque, trop besoin d'alliés pour s'aliéner celui-là. La guerre du Liban de 1975-1976, et la confrontation qui les opposait aux Syriens, puis en novembre 1977 la défection de l'allié égyptien engageant la négociation avec Israël les contraignaient, en effet, à s'appuyer sur l'Irak.

Plusieurs facteurs ont mis un terme à cette alliance tactique. Les hommes d'Abou Nidal, engagés dans une bataille inexpiable avec leurs anciens compagnons qui les ont condamnés à mort par contumace, ont selon toute vraisemblance machiné l'assassinat des représentants de l'O.L.P. à Londres et à Koweït. L'évolution du conflit libanais a fait de la Syrie, aux prises avec les chrétiens, un allié de plus en plus indispensable pour les Palestiniens et elle incite ceux-ci à rompre totalement avec Bagdad. Enfin, la brouille qui se précise entre l'Irak et Moscou isole les Irakiens et permet à l'O.L.P. de dénoncer plus aisément leur politique de « liquidation de la résistance palestinienne » et leur « extrémisme irresponsable ».

Le Fatah reproche violemment au régime de Bagdad d'avoir monté les dernières opérations terroristes à Damas (hôtel Sémiramis), à Amman (hôtel Jordan) et à Nicosie ainsi qu'à l'ambassade syrienne à Paris. »

Les Irakiens rétorquent que, tout en appuyant Abou Nidal et les Palestiniens du Front du refus, ils ne se mêlent pas de leurs opérations. Ils dénoncent les « accusations sans preuves » dont ils sont l'objet et, sur le fond, assurent que l'O.L.P., dans le sillage de la Syrie, se prête à une inacceptable solution négociée du problème du Proche-Orient. Pour Bagdad, en effet, la seule solution concevable passe par la défaite d'Israël sur le champ de bataille.

En dernière analyse, les dirigeants de Bagdad semblent accorder moins d'importance à leur différend avec d'autres Arabes qu'à la situation dans le Golfe et à la menace iranienne. Il reste qu'un désaccord fondamental nourrit les déchirements et les affrontements armés entre Irakiens et Palestiniens et que la fusillade de Paris en a mis en évidence la charge passionnelle : comment, en effet, sinon par une complète perte de sang-froid — à moins qu'il ne se soit agi d'empêcher des gens de parler, — expliquer que les gardes armés de l'ambassade d'Irak aient ouvert le feu, tuant un policier français, sur ceux-là même qui venaient de mettre fin, sans coup férir, à la prise d'otages opérée dans la matinée ? Le moins qu'on puisse dire est que pareilles méthodes ne rapportent guère à la cause de Bagdad...

LEO PALACIO.

• La police française met en cause les services de sécurité de l'ambassade d'Irak
• Bagdad voudrait minimiser l'incident

La prise d'otages de l'ambassade d'Irak à Paris (le Monde du 1er août), s'est terminée tragiquement, lundi après-midi 31 juillet, vers 18 h. 15. Une fusillade s'est déroulée dans la rue du Général-Appert, qui longe les locaux de l'ambassade dans le 16e arrondissement, alors que le terroriste avait accepté de déposer les armes et allait être emmené par les policiers. D'après ces derniers, ce sont des membres du service de sécurité de l'ambassade qui ont ouvert le feu, ayant sans aucun doute l'intention de tuer le terroriste, mais, toujours d'après les policiers, tirant également sur eux.

La fusillade a causé la mort d'un inspecteur de la brigade criminelle, Jacques Capela, âgé de trente ans, et d'un membre des services de sécurité irakien. Trois autres personnes ont été blessées, dont deux policiers.

D'après l'ambassadeur de la République d'Irak, M. Mündhir Tawfik Al Wandawi, la fusillade aurait été provoquée par « des amis » du terroriste, lui même frère de Saïd Hammani, assassiné à Londres le 4 janvier dernier. Blessé au cours de l'échange de coups de feu, cet homme qui affirme appartenir à l'organisation palestinienne El Thar (la Revanche), inconnue jusqu'à ce jour, a été transporté à l'hôpital Beaujon.

Trois membres des services de sécurité arrêtés après la fusillade sont actuellement interrogés dans les locaux de la police judiciaire.

A Bagdad, aucun commentaire officiel n'avait été diffusé ce mardi en fin de matinée et les autorités irakiennes, visiblement embarrassées, semblaient résolues à minimiser l'affaire, comme l'explique notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Après avoir prévu, lundi en fin d'après-midi, une déclaration du gouvernement au sujet des événements de Paris, les officiels laissaient entendre, dans la soirée, que la situation *« avait changé »*. Ce mardi matin, les quotidiens de Bagdad accordent une place modeste à l'affaire. L'intervention des membres du service de sécurité de l'ambassade d'Irak, alors que toute l'affaire paraissait réglée, a certainement embarrassé le gouvernement de Bagdad pour lequel le maintien de bonnes relations avec la France est un impératif, que la visite de M. Raymond Barre au début de l'année avait encore confirmé.

Le renvoi des diplomates irakiens de Londres était déjà pour Bagdad un sujet important de préoccupation. Au moment où des milliers d'Irakiens se disposaient, comme tous les étés, à se rendre en vacances en Grande-Bretagne (quatre-vingt mille visas, selon des sources officielles, sont accordés tous les ans pour un nombre double de demandes), la querelle avec Londres, mettant à nouveau en cause l'activité des services de renseignements irakiens, nuisait au prestige du pays. C'est pourquoi les officiels déclarent ici qu'avec un *« minimum de bonne volonté réciproque »* tout devrait bientôt rentrer dans l'ordre.

Toutefois, après l'affaire de l'ambassade d'Irak à Paris, on n'hésite pas à parler à Bagdad de *« complot contre l'Irak »*, de campagne organisée, et on incrimine le groupe des dirigeants de l'O.L.P. et du Fath autour de M. Arafat.

ROLAND DELCOUR.

(Lire la suite page 5.)

Les reconversions industrielles

Le commissariat du Plan recommande une politique plus volontariste

Au moment où le VIIe Plan (1976-1980) arrive à mi-parcours et où il faut réorienter ses objectifs en fonction de la conjoncture économique, le rapport de la commission d'aménagement du territoire et du cadre de vie, qui sera publié dans quelques jours, suggère aux pouvoirs publics une série de soixante-dix-huit mesures destinées à favoriser les conversions industrielles inéluctables et à renforcer la politique de localisation des activités. Ces recommandations, dont le caractère contraignant, voire dirigiste, contraste dans une certaine mesure avec le retour à des pratiques plus libérales, concernent au premier chef les régions et les industries les plus menacées, c'est-à-dire le textile, la sidérurgie et la construction navale, dont le premier ministre a indiqué, lundi, qu'elles feraient prochainement l'objet d'une attention toute particulière du gouvernement.

On laisse entendre à l'hôtel Matignon que si la reconversion des Vosges et de son textile peut s'accomplir sans trop de dommages, il n'en va pas de même pour la construction navale et la sidérurgie, secteurs dans lesquels il faut s'attendre à la rentrée à de massifs et nouveaux licenciements.

On confirme dans les mêmes milieux que le gouvernement va prendre des mesures pour faciliter les investissements étrangers en France et pour accroître le volume des primes accordées aux entreprises qui créent des emplois ou des usines dans les zones prioritaires.

Mais l'industrie n'est pas le seul sujet de préoccupation pour le gouvernement : au cours de la visite du premier ministre à Cholet, une cinquantaine de manifestants ont lâché un porcelet dans le cortège officiel. Ils entendaient ainsi protester contre la crise qui affecte l'élevage porcin dans les régions productrices, et principalement en Bretagne (lire page 6 l'article de Jacques Grall).

Le hasard a voulu que, au moment même où M. Barre annonçait à Cholet des mesures prochaines pour relancer la création d'emplois dans les régions touchées par la crise, notamment celles où la sidérurgie et la construction navale sont prédominantes, le commissariat au Plan adressait au gouvernement une série de rapports sur les infléchissements souhaitables de l'aménagement du territoire et sur *« les orientations pour le traitement des problèmes de conversion »*.

Etudié au sein de la commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie, dont les travaux se sont achevés la semaine dernière, un ensemble de soixante-dix-huit recommandations et mesures constitue le volet géographique de la révision du VIIe Plan (1976-1980), au moment où celui-ci arrive à mi-parcours.

Selon les experts du Plan, *« la nécessaire adaptation de notre appareil productif à la concurrence internationale multipliera les déséquilibres locaux. Ne pouvant plus constituer le sous-produit de notre développement industriel, la politique d'aménagement du territoire va ainsi devenir plus difficile, en même temps que plus nécessaire encore »*.

Le système français des aides financières au développement régional semble moins compétitif que ceux de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de l'Italie. Il faut donc verser plus rapidement les primes, accroître leur volume, désigner dans chaque département un interlocuteur unique des chefs d'entreprise et ne pas exclure *a priori* du bénéfice des primes les investissements à forte valeur capitalistique, qui ne créent pas beaucoup d'emplois (chimie, par exemple).

D'autre part, les aides sectorielles à telle ou telle branche industrielle ne s'harmonisent pas toujours correctement avec les priorités régionales. Des secteurs bénéficiant d'importantes commandes publiques n'apporteront pas à l'aménagement du territoire le renfort escompté (dans le cas, par exemple, de la remise en question du développement des industries téléphoniques en Bretagne), tandis que d'autres branches, promises à une expansion soutenue, risquent, si l'on ne prend pas des mesures correctives, de se développer exclusivement dans la région parisienne (secteur médical).

FRANÇOIS GROSRICHARD et PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 16.)

Le secrétariat à la marine marchande va être supprimé

M. Joël Le Theule, ministre des transports, devait présenter à un prochain conseil des ministres, peut-être dès mercredi 2 août, un plan de réorganisation des directions et services administratifs qui, depuis le partage de l'ancien ministère de l'équipement entre M. Michel d'Ornano et lui-même, sont désormais sous la tutelle du ministère des transports.

Une direction générale des transports terrestres serait créée, intégrant notamment le secteur des voies navigables. D'autre part, le secrétariat général à la marine marchande, que dirige M. Jean Chapon depuis le 26 février 1975, serait supprimé et remplacé par une direction générale de la marine marchande. Cette direction générale regrouperait les secteurs des pêches, de la flotte de commerce et de la construction navale, l'établissement national des invalides de la marine et la direction des ports maritimes. Enfin, serait créée pour l'ensemble du ministère des transports une direction générale de l'administration chargée de la gestion des personnels et des aspects budgétaires.

Ce projet, et notamment son volet maritime, ont suscité une vive émotion au secrétariat à la marine marchande, parmi les quatre-vingt mille marins et pêcheurs (qui bénéficient d'un régime social spécifique) ainsi que parmi les mille retraités de la marine.

On s'interrogera sur l'opportunité d'une opération qui conduit à diminuer le poids du secrétariat à la marine marchande au moment où le gouvernement crée une mission interministérielle de la mer, destinée à relancer une politique cohérente d'exploitation et de protection des océans.

(Lire nos informations page 17.)

TENSION A BEYROUTH

L'unité de l'armée libanaise envoyée dans le Sud demeure bloquée par les milices chrétiennes

La tension est vive à Beyrouth après que l'unité de l'armée libanaise dépêchée dans le sud eut été stoppée à Kaukaba par des tirs de semonce des milices chrétiennes tenant la zone qu'elle devait traverser. Beyrouth a rappelé — par une mesure qui semble devoir rester sans effet — les commandants Haddad et Chidiac qui sont à la tête des milices. (Nos informations page 4.)

Aggiornamento en Argentine

Mais la violence est toujours là

Le général Roberto Viola a pris, le lundi 31 juillet, ses fonctions de commandant en chef de l'armée de terre argentine et de membre de la junte militaire de gouvernement, en remplacement du général Videla, qui passe à la retraite mais demeure président de la République. Le général Viola a déclaré que l'armée continuerait à lutter contre le terrorisme jusqu'à son anéantissement total.

par JEAN-PIERRE CLERC

Le retour en France de M. Gérard Barrero, l'un des huit Français qui étaient encore détenus en Argentine ; l'annonce officielle d'une amélioration apportée à la situation de huit personnalités politiques et syndicale (dont M. Benitez, ancien ministre de Mme Isabel Peron) incarcérées après le coup d'Etat militaire de 1976 ; la publication de listes de personnes *« à la disposition du pouvoir exécutif »* (prisonniers administratifs) ; la notification, de temps à autre, d'un certain nombre de libérations : autant d'informations qui incitent à se demander si, à l'heure où un renouvellement est en cours à la tête de l'Etat (1), les autorités argentines se sont enfin décidées à relâcher un peu la répression de toute opposition, armée ou pacifique.

Le moment serait bien choisi. Le Mundial a constitué un indéniable succès pour le régime, à tout le moins pour le général Videla, à qui l'événement a permis de prendre ses premiers bains de foule. Peut-être rendus circonspects par les interpellations dont avaient été l'objet plusieurs journalistes étrangers avant même le début des épreuves, les opposants ont fait preuve de réserve avec les visiteurs.

Les *montoneros*, qui avaient annoncé leur intention de faire de la Coupe du monde une gigantesque *« conférence de presse »* sur l'oppression du peuple argentin, se sont *contentés* d'une émission-pirate de leur leader, M. Mario Firmenich, et d'une rencontre clandestine de leur porte-parole, M. Juan Gelman, avec le journaliste mexicain Julio Scherer. En revanche, les envoyés spéciaux comme des millions de téléspectateurs ont pu juger que la réaction nationaliste, pour infantile ou manipulée qu'elle leur ait souvent semblé, avait sans doute des racines plus profondes qu'ils l'auraient imaginé.

La pression de l'administration Carter en faveur d'une amélioration de la situation des droits de l'homme, sur l'Argentine comme sur les autres dictatures du continent, est, d'autre part, bien réelle. Outre les démarches qui ont abouti à l'élargissement de plusieurs personnalités, les autorités de Washington ont déconseillé récemment à l'Eximbank de consentir l'énorme prêt qui aurait permis à une entreprise américaine de fournir les turbines nécessaires au barrage de Yacireta, sur le fleuve Parana. La suppression de l'aide militaire américaine préoccupe, d'autre part, certains secteurs des forces armées argentines. Les « faucons » affectent de ne voir là que péripétie, ou suggèrent qu'on le prenne de haut, brandissant, par exemple, la possibilité de solutions de rechange à l'ouest ou à l'est. Mais la préoccupation est réelle, comme le montre la publication, dans des journaux américains et français, de pages entières de publicité payées par *« un groupe de citoyens »* (en réalité de grandes entreprises argentines) en vue d'établir l'*« entière vérité »* sur le pays.

Leur thèse : des *« excès »* ont pu être commis dans l'indispensable tâche de rétablissement d'un ordre perturbé par la *« subversion »* intérieure appuyée sur des éléments *« terroristes internationaux »* ; mais quelle *« guerre »* va sans bavures ?

Or, les informations sur la situation des droits de l'homme en Argentine, qui nous parviennent par des canaux insoupçonnables de sympathie pour la *« subversion »*, n'incitent pas à l'optimisme. S'il est vrai que le nombre d'arrestations *« por la izquierda »* (littéralement *« par la gauche »*, c'est-à-dire, selon une terminologie employée dans les forces de l'ordre, d'enlèvements opérés par des officiers vêtus en civil, a considérablement diminué depuis les semaines de folie meurtrière de 1976 et de 1977, ils n'ont pas totalement cessé pour autant.

(Lire la suite page 4.)

(1) Après le général Videla, l'amiral Massera et le général d'aviation Agosti vont être remplacés, dans les semaines à venir, à la tête de leur arme respective et, corollairement, au sein de la junte militaire de gouvernement. Cet organisme demeurera, dans sa nouvelle composition, l'instance suprême du pouvoir, cependant que le général Videla restera président de la République, en principe jusqu'en mars 1981.

AU JOUR LE JOUR

Monsieur de la famille

On se perd en conjectures à propos du mariage de Mme Christina Onassis avec M. Sergeï Kaousov. Ce dernier a, en effet, pris le nom de son épouse et s'appellera désormais M. Sergeï Onassis.

S'agit-il là d'une manifestation de la vitalité du féminisme en Union soviétique ? Serait-ce, au contraire, le signe de la lâche abdication du mâle qui renoncerait à porter la culotte en laissant tomber son nom de famille ? Ou bien ne serait-ce pas plutôt, dans ce cas précis, la vérification de la vieille formule qui veut que quand un homme se marie avec une femme il épouse également sa famille ?

BERNARD CHAPUIS.

UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE

Une pensée politique pour Chateaubriand

« Le cœur se brise à la séparation des songes... » : voici cent trente ans, la fièvre de Paris retombait après les journées de juin et Chateaubriand s'éteignait à l'infirmerie Marie-Thérèse, le 4 juillet. Le 19, on l'inhumera en grande pompe dans le roc choisi par lui, au Grand-Bey, où il est à jamais comme un souvenir allé avec la mer.

Mais quel souvenir est plus vivant et plus proche et plus actuel que le sien ? Chateaubriand, parce qu'il fut un grand écrivain, on voudrait faire oublier qu'il fut un grand politique. Parce qu'il eut un style rare et somptueux, on voudrait négliger qu'il eut une pensée. Parce qu'il prit goût aux attitudes que lui commandait sa gloire, on voudrait compter pour rien sa fidélité, son honneur qui lui tinrent lieu de morale en un temps où la société était prise de ces convulsions qui, avec les ivresses, justifient tous les égarements, et par lesquelles ils advient que rien ne se rapproche de la vertu comme les grands crimes.

Chateaubriand incarne le romantisme parce qu'il portait haut le deuil d'un monde qui l'avait fait ce qu'il était, et parce qu'il vivait en un temps qui n'avait plus l'emploi de ses rêves — mais n'apparaît-il pas aujourd'hui, par sa mesure, et par la raison dont il gouvernait sa pensée, comme un classique, c'est-à-dire comme un homme croyant profondément à l'harmonie possible de l'ordre et de la liberté ? C'est par ce paradoxe puissant que tout ce que Chateaubriand entreprit et voulut être fut traversé de son temps, et le demeure du nôtre.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

(Lire la suite page 11.)

PHILOSOPHIE

Marx et la répétition historique

par JEAN LACROIX

EN 1852, au début du *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx écrivait : « *Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages de l'histoire se produisent pour ainsi dire deux fois, mais il a oublié d'ajouter : la première fois comme une grande tragédie, la seconde fois comme une farce sordide.* » On ne s'est guère occupé de ce livre, apparemment peu compatible avec le marxisme classique : si le matérialisme historique implique une histoire évolutive qui ne tergiverse pas, à quoi peut bien servir la répétition ? Dans le volume qu'il lui consacre, Paul-Laurent Assoun ne prétend nullement proposer une nouvelle interprétation du marxisme. Il montre seulement, avec une parfaite logique les lumières précieuses que l'ouvrage de Marx apporte sur les grandes questions que pose le matérialisme historique : celles de la fonction de l'idéologie, du statut de la conscience, de la praxis et du prolétariat.

Selon Marx, la conception hégélienne de l'histoire est idéaliste. Le devenir historique double le vrai devenir, celui qui a lieu dans l'intériorité du Concept : il l'extériorise sans l'épuiser. Le réel est subordonné au rationnel, le donné à l'idée. *Il y a une véritable résistance matérielle au pouvoir de l'Esprit.* Elle aboutit à une répétition, qui permet à l'Esprit de réaliser entièrement le processus historique. Cette répétition est tragique, puisqu'elle est une sorte de rebondissement *mécanique de la parole* première et seule véridique : elle est l'ombre portée de la contingence matérielle sur la nécessité spirituelle. L'Esprit tend à revivre les instants privilégiés antérieurs pour en épuiser la richesse.

Pour Marx, au contraire, ce n'est plus le pouvoir totalitaire de l'Esprit, ce sont les conditions *matérielles* elles-mêmes qui vont reproduire, par l'exercice de leurs lois immanentes, les grands événements. Le devenir historique est homogène et unidimensionnel. Le principe matériel de la lutte des classes est sa véritable explication, et c'est lui qui fait que toute classe sociale tend à ressusciter les *moments privilégiés* de son passé. Hegel n'a pas vu qu'en prétendant refaire ce qu'elle avait déjà fait, comme si la situation n'avait pas changé, la classe dominante se rendait ridicule. La reprise du passé, par décision de la conscience sociale, ne peut être que comique, puisqu'elle n'aboutit à rien.

Cette *loi de duplication* historique est directement liée au couple tragédie-comédie. Ainsi le présent allemand correspond au passé européen, le rejoue en quelque sorte. Le comique n'est pas le faux double de l'histoire, mais le moment final du processus terminal. « *L'histoire est radicale, et elle traverse bien des phases, quand elle conduit en terre une forme ancienne. La dernière phase d'une forme de l'histoire universelle est sa comédie.* » Cette démarche de l'histoire permet à l'humanité de prendre sereinement conscience de son passé.

L'imaginaire idéologique

Par-là déjà s'esquisse le lien étroit entre cette duplication historique et la tâche future du prolétariat, qui réalisera l'histoire et la dépassera. Dans la répétition, il y a une sorte de dialectique des consciences qui veulent revenir au temps de leur domination et ne peuvent retourner l'histoire. La répétition, ce raté, est comme un jeu de la nécessité historique, jeu qui existe tant qu'il y a diversité et opposition des classes, mais qui ne rend pas les consciences autonomes et qui prépare, par la lutte même, l'ultime victoire du prolétariat, qui mettra fin à ce jeu.

Tous les problèmes ne sont pas résolus. Suivant Marx, les hommes font leur propre histoire, mais loin de la faire arbitrairement dans des conditions choisies par eux, ils la font dans des conditions données et héritées du passé. Comment admettre simultanément le primat du donné (le présent) et l'autonomie fonctionnelle de *l'activité représentative* (du passé) ? C'est retrouver, sur une question précise, le problème initial de la conciliation, au niveau de la praxis, du déterminisme des circonstances et de cette activité humaine qui fait l'histoire.

La solution est donnée par l'analyse de l'*imaginaire idéologique*. La classe dirigeante veut imposer sa domination non seulement dans le présent mais en fonction du passé, grâce surtout à son langage qui oblige chacun à penser, percevoir et dire le monde conformément à son patrimoine culturel. Tout un peuple se trouve transporté dans une époque abolie. Le but essentiel de cette classe dominante est de faire de sa pensée et de son vécu la pensée et le vécu de tous, de réaliser l'usurpation de l'universel par la confiscation des langages. Cette « fantomatisation » du réel historique constitue proprement l'imaginaire idéologique.

De cet imaginaire idéologique, Marx donne un clair exemple dans son livre sur le *Dix-huit Brumaire* : comment la classe paysanne est-elle arrivée à faire de Louis Bonaparte son représentant politique ? En tant que leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture les séparent les uns des autres et les opposent aux autres classes, ces « *paysans parcellaires* » forment une classe qui a une unité *externe*, mais puisqu'ils vivent séparés ils n'ont aucune unité *interne*. Ils constituent « *une masse énorme dont les membres sont tous dans la même situation, sans être unis les uns aux autres par des rapports variés* ». C'est une masse indifférenciée, sans conscience de soi. D'où le désir unitaire, l'unité rêvée de cette classe en quête d'unité.

Ce désir et ce rêve prennent forme en Louis Bonaparte. Ainsi se trouve forgé Napoléon III. Le processus matériel se réfracte dans la logique de l'imaginaire idéologique de « *la classe la plus nombreuse de France* ». Cet imaginaire trouve ses racines dans le donné économico-social, mais il n'a de réalité qu'idéologique : le fantasme devient réel. Il s'alimente à deux sources, l'armée et l'Eglise, appuyées sur la symbolique chamarrée des costumes et sur l'image de groupes unis à l'échelle de la nation.

L'illusion ainsi est la vérité de l'idéologie comme représentation. C'est en « *se trompant* » que l'idéologie « *réussit* ». L'imaginaire est bien le principe d'efficience immédiate de cette idéologie, qui occulte et magnifie à la fois. C'est à eux-mêmes autant qu'aux autres que les bourgeois dissimulent « *le contenu étroitement bourgeois de leurs luttes* ». C'est bien en tout cas la lutte des classes qui est à l'origine de ces fantasmes. Les révolutions prolétariennes les liquideront. « *La révolution sociale ne peut pas commencer avec elle-même avant d'avoir liquidé toute superstition à l'égard du passé.* » La destruction d'un passé fantasmatique peut seule rendre possible une révolution sociale « sérieuse ». Le symbolique, qui a un lien profond avec l'idéologie, doit être épuré pour retrouver le chemin de la chose par-delà le voile du mot.

De même que chez Rousseau la société sera transformée quand elle aura reconnu un langage conforme à la réalité, un langage *transparent*, ainsi pour Marx la primauté du fond sur la forme sera le signe même de la Cité communiste. « *Autrefois la forme débordait le contenu, maintenant c'est le contenu qui déborde la phrase.* » L'idéologie cependant subsiste, mais elle change de nature. Comme la poésie ne sera plus tragique ou comique, mais épique, c'est-à-dire portant sur le futur, ainsi l'idéologique envisagera l'avenir : il aiguillonnera le progrès historique au lieu de porter le poids d'un passé révolu. L'imaginaire dépassera encore la réalité, mais pour l'améliorer : le réel est donné, l'imaginaire idéologique représentera ce qui reste à faire.

Dès lors la nature de la temporalité historique selon Marx n'est pas transformée mais approfondie. Elle donne corps au besoin théorique que le freudo-marxisme a tronqué. C'est bien la rationalité socio-économique qui règle le monde et non l'imaginaire. Celui-ci ne fait que traduire fonctionnellement la dialectique agonique des classes, qui fonde le statut matérialiste de la répétition.

★ *Marx et la répétition historique*, par Paul-Laurent Assoun, un volume de 221 pages, Presses universitaires de France, 1978. Cet ouvrage est, en partie, la suite et le complément de *Freud, la philosophie et les philosophes*, d'Assoun, dont j'ai rendu compte dans *le Monde* daté 6-7 février 1977.

La perversité du jargon hermétique

par
ANNE VIÉ LE SAGE (*)

DANS l'amour de la philosophie, il est certain que joue le goût des mots étranges, des mots mystérieux qu'on décrypte patiemment, qu'on décode laborieusement afin de se les approprier, de les rendre siens et d'en user ensuite avec une jouissance d'initiés.

Qui de ceux qui aujourd'hui pratiquent la philosophie n'a pas connu le plaisir savoureux de rouler dans sa bouche, de caresser des lèvres, les jolis noms de métaphysique et transcendance, ontologie ou phénoménologie ?

Ne trichons pas, il y a toujours de l'oralité dans l'air, de l'aristocratie sournoise dans le maniement d'un langage spécifique. Mais quoi, de ce jeu presque innocent aboutir à la perversité du jargon hermétique qu'utilisent bon nombre de nos philosophes actuels, ceux qui publient entre autres ?

Pervers, ils le sont, car ils détournent le langage de sa fonction première qui est la communication, mais plus encore parce qu'ils font croire que ce sont ceux qui les lisent qui ne sont pas aptes à celle-ci ; je dois me taire et faire semblant de comprendre si je veux appartenir à l'Eglise, et si je ne reçois pas le message, c'est que je n'en suis pas digne. Mais comment être intronisé quand on n'appartient pas aux sectes de la capitale, comment accéder au sens si on n'est pas familier de ceux qui l'instituent ? Car l'universalité est démodée, il n'est plus de langage, il est des langues, et on se réclame des écoles de Dupont et de Durand comme on se réclamait de la France ou de la Chine ! Je n'aurais pas la vulgarité de croire que la complexité du signifiant cache la pauvreté du signifié, qu'on a affaire ici à une nouvelle sophistique qui joue du paraître parce qu'elle ne croit plus à l'être ; et pourtant, comment ne pas s'étonner de tous ces néologismes dont le sens n'est jamais précisé, de ces constructions de phrases alambiquées dans lesquelles parfois pointe une expression du langage commun que l'on met entre parenthèses, pour s'excuser...

Se faire plaisir à soi-même avec des mots, de même que tout plaisir solitaire n'a rien de scandaleux, le scandale ne naît que lorsqu'on culpabilise l'autre en se masturbant en face de lui et en lui reprochant de ne pas jouir... Le fait d'être publiés, d'être connus et reconnus fait, même s'ils s'en défendent, de ces philosophes des porteurs de sens ; quand donc dénonceront-ils dans un éclat de rire la farce de leur langage ?

(*) Professeur de philosophie à Périgueux.

FEUILLETON 20 — 2 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police démissionnaire Ryder enquête sur le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages (dont sa femme) qui a eu lieu à la centrale de San-Ruffino. Les agences de presse ont été prévenues du vol par l'auteur, qui se présente sous le nom de Morro — et la nouvelle, qui risque d'affoler la population, doit être diffusée à 23 heures. Convaincu de la culpabilité du chef de la police locale Donahure, son ancien chef, Ryder, en compagnie de son fils Jeff, se rend chez lui. Ils l'assomment avant de « perquisitionner » tranquillement.

RYDER jeta un coup d'œil circulaire :

« Pas trace de coffre-fort. Et, dans une maison de bois, il ne peut y avoir de coffre caché dans les murs.

— Si j'en avais sur la conscience autant que tu dis qu'il en a, je ne garderais rien chez moi ; ce que j'aurais à cacher, je le mettrais dans un coffre à la banque. Enfin, tu auras au moins la satisfaction de penser au mal de tête qu'il aura à son réveil... Ah ! il se peut qu'à part cette pièce-ci et sa chambre à coucher il y ait un bureau ou un cabinet de travail. Cela arrive souvent dans ce genre de maison. »

Ryder acquiesça et sortit du living-room. Mais il n'y avait pas de bureau. La première chambre à coucher était visiblement inoccupée. La seconde était celle de Donahure. Ryder alluma une petit torche électrique, constata que les rideaux des deux pièces étaient ouverts, les ferma soigneusement et alluma les plafonniers et les lampes de chevet.

La chambre inhabitée témoignait de l'efficacité avec laquelle la domestique de Donahure entretenait sa maison, ce qui facilita la tâche de Ryder. Consciencieux et méthodique, il employa, l'un dans l'autre, un quart d'heure pour sa perquisition et ne trouva rien, car il n'y avait rien à trouver ; mais il fit néanmoins une découverte intéressante. Un des placards avait été transformé en un véritable arsenal : revolvers automatiques, fusils de chasse et carabines l'occupaient entièrement, mise à part une copieuse quantité de munitions. Il n'y avait à cela rien de particulièrement sinistre : beaucoup d'Américains sont des amateurs fanatiques d'armes et ils en amassent des collections privées auxquelles ils consacrent parfois une pièce entière de leur maison. Mais, dans celle de Donahure, deux armes attirèrent l'attention de Ryder : des fusils légers de forme spéciale, appartenant à un type dont on ne trouvait aucun échantillon dans aucun magasin d'armes des Etats-Unis. Ryder s'empara de l'un et de l'autre, prit aussi une boîte de balles du même calibre et, pour faire bonne mesure, décrocha trois paires de la magnifique série de menottes que Donahure avait fixées à des crochets spéciaux ; il déposa ensuite son butin sur le lit pendant qu'il allait examiner la salle de bains, mais elle ne contenait rien que de tout à fait normal. Il reprit alors les armes posées sur le lit et rejoignit Jeff dans le living-room.

Donahure, menton sur sa poitrine, paraissait endormi. Pour s'en assurer, Ryder lui enfonça rudement le canon d'un fusil dans la région du plexus solaire, mais le sommeil n'était pas feint. Jeff, lui, était assis devant le bureau et inspectait un des tiroirs.

« Quelque chose ? demanda Ryder.

— Oui, répondit Jeff d'un air satisfait. J'ai le démarrage un peu lent, mais quand je m'y mets...

— Qu'entends-tu par « démarrage un peu lent » ?

— Le bureau était fermé à clé. Il m'a fallu du temps pour la trouver ; elle était au fond de l'étui du revolver de Fatso. »

Jeff déposa sur la table un gros paquet de billets de banque, groupés en huit liasses séparées, chacune retenue par un élastique.

« Des centaines de billets, mais uniquement des petites coupures, dirait-on. Qu'est-ce qu'il foutait avec ces centaines de billets ?

— Je me le demande. As-tu des gants ?

— C'est maintenant qu'il me pose la question ! Est-ce que j'ai des gants ! J'ai des masques, ou plutôt des cagoules, parce que tu m'as dit d'en apporter. Mais, maintenant que j'ai laissé des empreintes digitales partout — et toi aussi, je suppose, — tu demandes des gants !

— Nos empreintes n'ont aucune importance. Crois-tu que Donahure aura le front de porter plainte et de déclarer la disparition de tout ce fric que nous allons emporter ? Si je t'ai demandé des gants, c'est que je voudrais que tu comptes tout de suite ces coupures et que tu n'effaces pas les empreintes qui s'y trouvent déjà. Les vieux billets importent peu. Ils peuvent en porter des centaines, mais il se peut que dans le tas il y en ait des neufs. Compte-les en les prenant à gauche ; la plupart des gens et des caissiers comptent les billets en les prenant en haut à droite.

— Où as-tu trouvé ces joujoux-là ?

— Dans la boutique à jouets de Donahure. J'ai toujours eu envie d'avoir un de ces machins, et je pense que ça te fera plaisir d'en avoir un aussi.

— Des fusils, tu en as.

— Pas de ce genre. Je n'en ai jamais vu, sauf en dessin.

— De quoi s'agit-il ?

— Tu vas être surpris. On ne peut pas les obtenir aux Etats-Unis. Nous nous imaginons que nous fabriquons les meilleurs fusils du monde, les Britanniques pensent la même chose des leurs, et les Belges des leurs. Mais tout le monde sait que ce sont ceux-ci les meilleurs de tous. Légers, d'une précision mortelle, on peut les démonter, en quelques secondes et les cacher dans les poches d'un manteau. C'est une arme idéale pour des terroristes : c'est ce que les soldats britanniques ont découvert à leurs dépens en Irlande du Nord.

— L'I.R.A. en a ?

— Oui. Le fusil porte un nom : Kalachnikov. Si quelqu'un te poursuit de nuit avec un de ces machins muni d'un viseur télescopique à infrarouge, tu peux aussi bien te flinguer tout de suite. C'est du moins ce qu'on raconte.

— Une arme russe ?

— Oui.

— Catholiques et communistes ne vont pas très bien ensemble !

— Ceux qui se servent du Kalachnikov en Irlande du Nord sont protestants. C'est un groupe d'extrémistes désavoués par l'IRA. Mais les communistes se fichent pas mal de la religion de leurs clients, pourvu qu'ils puissent foutre la pagaille. »

Jeff prit l'un des fusils, l'examina, jeta un coup d'œil à Donahure, toujours inconscient, puis regarda Ryder.

« Ne me pose pas de questions, répondit celui-ci à l'interrogation muette de son fils. Tout ce que je sais des origines de notre petit copain, c'est qu'il n'est Américain qu'à la première génération.

— Originaire d'Irlande du Nord ?

— Oui. Cela colle très bien. Probablement trop bien.

— Alors... communiste ?

— Il ne faut pas s'imaginer qu'il y a un rouge caché derrière chaque buisson. Du reste, aucune loi n'interdit d'être communiste, enfin plus depuis que le sénateur McCarthy a quitté la scène. Mais de toute façon je ne crois pas que Donahure soit communiste. Il est trop stupide et trop égoïste pour s'intéresser à aucune idéologie. Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'il n'accepterait pas leur argent. Compte ces coupures et, ensuite, inspecte le reste du bureau. Moi, je m'occupe du reste de la pièce. »

Ils ne trouvèrent rien d'autre et s'en allèrent cinq minutes plus tard, après avoir libéré de ses menottes, de son bâillon et de son bandeau un Donahure qui commençait à remuer.

∴

Le major Dunne était encore à son bureau, en train de téléphoner sur deux appareils à la fois.

« Pas encore couché ? lui demanda Ryder quand il eut raccroché.

— Non. Et je n'espère pas pouvoir le faire. Pas cette nuit, en tout cas. Mais j'aurai des compagnons d'infortune : tout l'Etat est mis en état d'alerte vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Tout policier capable de marcher droit doit se tenir prêt. La description de Morro a été télexée ou est en train de l'être à travers tout le pays. Ah ! j'ai pris des dispositions pour obtenir une liste de ces organisations de cinglés, mais je ne l'aurai pas avant demain ! Quant à votre Peggy, on s'en occupe. »

Il jeta un coup d'œil intéressé au fusil que portait Ryder.

« Vous avez été faire du shopping depuis tout à l'heure ?

— J'ai emprunté cet objet à votre ami Donahure.

— Ah ! Et comment va-t-il ?

— Il est sans connaissance. Oh ! cela ne le change pas beaucoup de son état naturel ! Il a heurté du crâne la crosse d'un automatique.

— C'est honteux, fit Dunne d'un air épanoui. Est-ce que vous aviez un motif particulier pour prendre ces armes ?

— Pour sûr ! Ces deux fusils sont des Kalachnikov, d'origine russe. Pourriez-vous voir avec Washington, service des importations, si l'on a délivré une autorisation spéciale pour ouvrir à ces armes les frontières du pays ? J'en doute beaucoup. Les Russes aiment bien livrer leurs armes à n'importe qui, contre paiement comptant, mais cela m'étonnerait qu'ils consentent à céder le fusil le plus perfectionné du monde, ce qui est le cas de celui-ci.

— Détention illégale ? Cela ferait de Donahure un ex-chef de la police.

— C'est sans importance. De toute façon, c'est ce qu'il sera d'ici peu.

— Communiste ?

— Très improbable. Mais il peut à coup sûr servir d'homme de main pour n'importe quelle opération, pourvu que l'argent soit bon.

— J'aimerais bien avoir ces armes, si possible.

— Désolé, l'inventeur d'un trésor en reste propriétaire. De toute façon, admettriez-vous devant un tribunal que vous vous êtes fait le complice d'un vol avec effraction ? Allons, allons, ne prenez pas cet air bouleversé. Jeff a un petit cadeau pour vous. »

Jeff plaça la pile de billets de banque sur la table.

« Dix mille dollars, ni plus ni moins. Ils sont à vous. Combien de coupures récentes de deux dollars dont les numéros se suivent, Jeff ?

— Quarante.

— Quelle manne ! s'écria Dunne avec respect. Demain à midi, j'aurai le nom de la banque, du caissier et du tireur. C'est dommage que vous n'ayez pas pu savoir tout de suite le nom du tireur.

— Donahure dormait. Mais j'irai lui poser la question plus tard.

— Comment cela ? N'abusez pas de votre bonne fortune, sergent.

— Je n'en abuserai pas. J'ai le malheur de connaître le chef de la police depuis plus longtemps que vous : c'est un fanfaron. Je sais que c'est un lieu commun de dire que tous les fanfarons sont des lâches, et que ce n'est pas toujours vrai : mais, dans son cas, ce l'est.

» Ah ! deux choses, major ! Lorsque vous toucherez ces coupures, ou lorsque n'importe qui les touchera, évitez de mettre le doigt sur le coin en haut à droite. Il doit s'y trouver des empreintes digitales, surtout sur les billets de deux dollars.

— Il doit y avoir environ deux mille coupures, dit Dunne. Vous attendez-vous à ce que je fasse relever les empreintes sur tous ces billets ?

— J'ai dit : vous ou n'importe qui d'autre.

— Merci bien. Et la seconde chose ?

— Avez-vous de quoi prendre des empreintes, ici ?

— Oui, bien sûr. Pourquoi ?

— Oh ! je ne sais pas ! dit Ryder d'un ton vague. On ne sait jamais à quel moment on peut avoir besoin de ces trucs-là. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

TUNISIE

LES PROCÈS DE SYNDICALISTES

L'ancien secrétaire régional de l'U.G.T.T. à Sousse nie toute responsabilité dans les incidents de janvier

De notre correspondant

Tunis. — Le tribunal criminel de Sousse a repris lundi 31 juillet l'examen de l'affaire des cent un syndicalistes impliqués dans les incidents survenus dans cette ville, lors de la grève générale du 26 janvier. Le procès s'était ouvert le 19 juillet et avait été renvoyé à la demande de la défense pour un examen plus approfondi du dossier (*le Monde* du 31 juillet).

L'audience a été dominée par l'interrogatoire du principal accusé, M. Habib Ben Achour, ancien secrétaire général de l'union régionale de Sousse. Tout en affirmant son accord avec le mot d'ordre de grève générale lancé à l'époque par la direction centrale de l'U.G.T.T., il a nié toute responsabilité dans les incidents de rue qui ont suivi et qu'il a imputés à des « *éléments extérieurs* » au syndicat.

« *Il ne s'agissait pas de provoquer une insurrection dans le pays, mais seulement de protester après les agressions perpétrées les jours précédant le 26 janvier contre des locaux de l'U.G.T.T., dont ceux de Sousse* », a-t-il déclaré.

M. Ben Achour a affirmé qu'il ignorait l'origine des quelques revolvers découverts au siège de l'union régionale. Il a assuré que les autres armes — des pierres et des gourdins principalement, — qui y étaient entreposées, étaient uniquement destinées à la défense des locaux contre une éventuelle attaque extérieure.

L'ancien responsable régional et les six autres syndicalistes, interrogés après lui, ont soutenu que les aveux qu'ils avaient passés dans les locaux des services de police leur avaient été extorqués sous la torture. Le procès devait se poursuivre mardi.

Selon les avocats de la défense, un délégué des juristes catholiques, Me Buttin, a été empêché d'assister à l'audience (1). Mais le professeur Saadoun Zmerli, président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et délégué, à titre d'observateur, par la Fédération internationale des droits de l'homme ainsi qu'un représentant d'Amnesty International étaient présents.

Pendant l'audience du tribunal criminel, les syndicalistes récemment condamnés à Sfax et ceux qui sont en instance de jugement à Tunis ont observé une grève de la faim d'une journée, en signe de solidarité avec leurs camarades de Sousse.

Quant au procès devant le tribunal de Tunis, de M. Habib Achour et de ses dix adjoints de l'ancien comité exécutif de l'U.G.T.T., il ne paraît pas aussi imminent que le laissaient entendre, ces derniers jours, diverses informations. Selon des proches des syndicalistes emprisonnés, l'instruction n'est pas encore close et M. Habib Achour devait être entendu à nouveau mardi par le magistrat instructeur. Ce dernier aurait interrogé samedi en tant que témoin l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi.

MICHEL DEURÉ.

(1) Dans un communiqué publié à Paris, Me Buttin, mandaté par le Mouvement international des juristes catholiques Pax Romana pour assister, en tant qu'observateur au procès de Sousse, indique qu'après être entré librement en Tunisie, il s'est vu refuser l'entrée de la salle d'audience par les services de la sûreté. « *Deux heures après, sans aucune explication,* ajoute l'avocat, *j'étais expulsé et placé à bord du premier avion à destination de Paris.* »

NAMIBIE

Tout en maintenant sa position sur Walvis-Bay

Pretoria donne son « feu vert » au plan occidental

De notre correspondant

Johannesburg. — C'est un « *feu vert* » bien timide que le gouvernement sud-africain a donné, lundi 31 juillet, à l'entrée en application de la première phase du plan occidental de règlement du problème namibien. En effet, il a réaffirmé, dans le même temps, son opposition ferme à la résolution 432 adoptée la semaine dernière par le Conseil de sécurité de l'ONU, demandant la « réintégration » de Walvis-Bay à la Namibie.

Le cabinet de M. Vorster a accepté, après avoir pris connaissance de « *certains éclaircissements* » fournis par les Occidentaux, de recevoir prochainement à Windhoek le représentant spécial des Nations unies pour la Namibie, M. Martti Ahtisaari, à la tête d'une mission de cinquante membre. M. Ahtisaari doit examiner les modalités d'application du plan d'intervention des Nations unies en Namibie, qui sera soumis au Conseil de sécurité.

Un gouvernement « amical » sans conditions préalables

Toutefois, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, a souligné qu'il a appartenait au gouvernement sud-africain — et à lui seul — de décider si les recommandations de M. Ahtisaari « *sont bien en accord avec les propositions occidentales* », en ce qui concerne notamment le « *maintien de l'ordre, la présence des troupes sud-africaines, les fonctions, le déploiement, la force et la composition du personnel militaire de l'ONU* ».

Evoquant le problème de Walvis-Bay, le ministre a souligné que l'attitude occidentale sur cette question a « *choqué* » son gouvernement. « *Je tiens à réaffirmer que le gouvernement rejette complètement la résolution 432* (sur Walvis-Bay) *et la considère comme étant dénuée de tout fondement* », a-t-il dit. Le ministre a ajouté qu'il était en revanche prêt à négocier le sort de Walvis-Bay avec un gouvernement « *amical* » à Windhoek, mais sans conditions préalables.

Les diplomates des cinq pays coauteurs du plan de règlement (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et R.F.A.) se félicitent, en tout cas, de voir le premier point de leurs propositions entrer dans les faits. La suite des opérations ne devrait toutefois pas être aussi facile.

Déjà les calendriers des uns et des autres diffèrent quant à la période transitoire. Ainsi, le président de la SWAPO, lors d'une conférence de presse tenue à New-York et rapportée par la presse sud-africaine, aurait indiquée que ses troupes continueraient à se battre jusqu'au cantonnement des forces sud-africaines dans leurs bases. Pour M. Botha, au contraire, les troupes ne commenceront à se regrouper qu'après le cessez-le-feu.

Pour montrer qu'elle n'est nullement en position de faiblesse, la SWAPO a frappé en Ovamboland, dans le nord du pays. Une importante canalisation d'eau approvisionnant cent mille personnes et du bétail a été sabotée à l'explosif. Des lignes téléphoniques ont été coupées. Cette action est décrite par les Sud-Africains comme « *la plus sérieuse violation de frontière au cours des dernières semaines* ». — (*Intérim.*)

ALGÉRIE

M. Bouteflika s'entretient à l'Élysée du problème saharien

M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, est reçu, ce mardi après-midi 1er août, par le président de la République. M. Giscard d'Estaing recevra mercredi à déjeuner M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire. Ces deux entretiens, précise-t-on à l'Elysée, « *sont liés aux efforts entrepris par la France en vue d'une solution acceptable pour tous aux problèmes du Sahara occidental* ». Ils font suite à l'entretien que M. Giscard d'Estaing a eu jeudi avec deux ministres du nouveau gouvernement mauritanien, et à celui qu'il avait déjà eu le 12 juillet avec M. Bouteflika.

Le ministre algérien avait alors parlé de la « *décrispation* » entre Paris et Alger, décrispation confirmée dans un échange de messages entre MM. Giscard d'Estaing et Boumediène. M. Bouteflika, précise-t-on à l'Elysée, a souhaité revoir le président français après le sommet de l'O.U.A., qui a créé un comité de cinq « sages » pour étudier tous les aspects du problème saharien.

Le Maroc n'est pas absent des présentes tractations, mais ses émissaires sont restés jusqu'ici d'une totale discrétion. Le gouvernement de Rabat, estime-t-on à Paris, tout en étant prudent et « *préoccupé* », n'est pas fermé à la négociation. La presse marocaine continue cependant de souligner les responsabilités algériennes dans le conflit saharien. Notre correspondant à Rabat, Louis Granier, écrit : « *Partis politiques et dirigeants restent ouverts au dialogue entre Rabat, Nouakchott et l'Algérie, pour la recherche d'une solution pacifique, mais, sur la souveraineté et l'intégrité territoriale marocaine, l'intransigeance est de règle.* »

Les tractations en cours porteraient sur deux points :

● LA PROCEDURE. — Il s'agit, par une succession de bons offices, de mettre en présence « *les parties intéressées* », la difficulté principale étant de faire asseoir à la même table Marocains et représentants du Polisario. Le rôle de M. Houphouët-Boigny, introduit pour la première fois dans cette affaire, serait celui d'une caution africaine, souhaitée par au moins une des parties.

● Le FOND. — La mise en présence officielle des intéressés ne peut aboutir à un résultat que si une base de discussion est agréée. Celle qui serait actuellement envisagée consisterait à accorder une certaine autonomie à la partie du Sahara ex-espagnol annexée par la Mauritanie, et à celle-là seulement (*le Monde* du 15 juillet). — M. D.

Les Algériens jugent « chaleureux » et « positif » le message de M. Giscard d'Estaing à M. Boumediène

De notre correspondant

Alger. — C'est M. Giscard d'Estaing, indique-t-on dans les milieux informés algériens, qui, lorsqu'il a reçu sur sa demande le 12 juillet M. Bouteflika, a souhaité poursuivre le dialogue avec le ministre algérien des affaires étrangères. Le nouvel entretien de ce mardi 1er août a été annoncé lundi par l'agence Algérie Presse Service. L'agence publie également le message du président français à M. Boumediène, en réponse à celui que le président algérien lui avait adressé le 14 juillet. En voici le texte :

« *J'ai été sensible au message que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du 14 juillet, les événements que célèbre notre fête nationale sont le symbole des idéaux de liberté et de justice que le peuple français a apportés au monde conformément à une vocation qui demeure la sienne.*

» *Comme vous-même, je suis convaincu que la coopération entre nos deux pays relève de la nature des choses, et c'est dans cet esprit que le gouvernement français a proposé que nos relations fassent l'objet d'un examen d'ensemble.*

» *J'attache, comme vous le savez, le plus grand prix à ce qu'un dialogue ouvert soit maintenu entre l'Algérie et la France. Je souhaite que le dialogue renoué se poursuive actuellement dans la mesure même où des relations confiantes entre nos deux pays sont nécessaires à l'équilibre de la région à laquelle ils appartiennent l'un et l'autre.*

» *Ainsi les rapports entre la France et l'Algérie retrouvent-ils une qualité répondant aux affinités qui unissent nos deux peuples. Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer les assurances de ma très haute considération personnelle* ».

Dans les milieux politiques algériens, le message du président Giscard d'Estaing a été très bien accueilli. On estime qu'il est « chaleureux » et « positif ». Le changement de ton entre Paris et Alger et la reprise de la concertation ne signifient pas que tous les problèmes sont résolus entre les deux capitales. D'ailleurs, aussi bien devant l'O.U.A. lors du sommet de Khartoum qu'à la conférence des non-alignés à Belgrade, MM. Boumediène et Bouteflika ont rappelé leurs griefs contre les interventions françaises en Afrique, mais la France et l'Algérie savent aussi qu'elles ont besoin de se concerter non seulement pour améliorer leurs relations mais aussi pour favoriser une solution politique au Sahara occidental.

Un échange de vues entre Paris et Alger s'impose d'autant plus que le président Boumediène s'est entretenu discrètement mais assez longuement à Khartoum avec les représentants du nouveau régime mauritanien et que ceux-ci ont été reçus à l'Elysée. Les nouveaux dirigeants de Nouakchott n'ont cessé de dire qu'ils souhaitaient le retour à la paix. Ce vœu est cependant plus facile à exprimer qu'à réaliser dans la mesure où toute négociation entre la Mauritanie et le Polisario risque d'inquiéter Rabat. Dans tout processus de paix, estiment les observateurs à Alger, le rôle de la France et de l'Algérie est à la fois délicat et important pour éviter les faux-pas ou des erreurs d'appréciation.

PAUL BALTA.

GHANA

La France a le droit d'aider les pays africains qui le lui demandent

déclare au « Monde » le président Akuffo

De notre envoyé spécial

Le général Akuffo, président du Conseil militaire suprême et chef de l'Etat du Ghana, a reçu mercredi, au château de Christianborg, notre envoyé spécial à Accra. Au pouvoir depuis le 5 juillet dernier, date de la mise à l'écart de l'ancien président Acheampong, actuellement en résidence surveillée près d'Akosombo, dans le sud-est du pays, le nouvel « homme fort » du Ghana a répondu aux questions de notre envoyé spécial Philippe Decraene.

« *Entendez-vous modifier profondément la politique de vos prédécesseurs ?*

— Nous n'avons pas l'intention d'apporter des changements fondamentaux à l'organisation politique actuelle, mais je vous confirme que le Conseil militaire suprême remettra le pouvoir à un gouvernement démocratiquement élu le 1er juillet 1979...

— *Quelles mesures immédiates envisagez-vous pour assurer une relance de l'économie ?*

— Nous avons demandé au Fonds monétaire international de nous aider à mettre au point les mesures qui permettront de relancer notre économie... Pour juguler l'inflation, nous avons déjà décidé l'annulation de divers projets, pourtant inscrits au budget. Nous allons développer en priorité tous les secteurs susceptibles de nous rapporter des devises. En ce qui concerne les impôts directs, nous avons supprimé tous les privilèges. Nous avons supprimé notre système spécial de licences d'importation, car certains de nos hommes d'affaires l'utilisaient pour transférer d'importantes sommes en devises étrangères à l'extérieur du pays.

— *Comment votre gouvernement compte-t-il attirer les investissements étrangers ?*

— Le gouvernement ghanéen a non seulement à cœur de protéger les investissements, mais encore d'assurer aux investisseurs qu'ils pourront rapatrier leurs bénéfices. Nous sommes en train de mettre au point, en collaboration avec la Banque du Ghana, un plan qui facilitera un tel rapatriement. Nous aimerions aussi encourager les investisseurs qui sont déjà au Ghana à placer une partie de leurs bénéfices dans des projets de développement. Nous espérons que la zone franche industrielle que nous venons d'installer à Tema permettra, elle aussi, d'attirer des investisseurs étrangers... Nous sommes décidés à respecter les engagements que nous avons pris le 13 mars 1974 en signant la convention de Rome sur la dette à moyen terme du Ghana. En conséquence, nous espérons que nos créditeurs nous aideront, en acceptant de comprendre nos difficultés économiques exceptionnelles.

Les rapports avec les Etats voisins

— *Souhaitez-vous développer vos relations avec la France ?*

— La France et le Ghana peuvent certainement développer leur coopération dans tous les domaines... Nous aimerions que la France prenne une plus large part à notre développement économique. Notre association commune à la C.E.E./A.C.P. devrait faciliter nos efforts de coopération. Pour que les deux parties puissent mieux se comprendre l'une l'autre, il faudrait des échanges plus réguliers. Les visites de nos ministres des affaires étrangères dans nos deux pays constituent un exemple de ce qu'il faut faire. Des échanges d'associations professionnelles, de responsables de sociétés publiques et privées contribueraient aussi à l'amélioration de nos rapports. Pour le renforcement des liens entre les deux pays, le gouvernement du Ghana a décidé de faire du français la deuxième langue étrangère dans les lycées et collèges ; il accueillera donc avec plaisir une assistance accrue en matière d'enseignement du français. Le commerce entre nos deux pays devrait être développé pour notre mutuel avantage...

— *Quelles sont vos relations avec vos voisins africains ?*

— Pour assurer paix et sécurité dans nos rapports avec eux nous avons crée certaines institutions telles que la commission conjointe permanente de coopération et diverses commissions pour la délimitation des frontières. Elles sont parvenues à définir plus précisément nos frontières communes et à trouver des solutions acceptables aux problèmes qui surgissent fréquemment à propos de la circulation des personnes et des biens. Trois commissions fonctionnent entre notre pays et la Côte-d'Ivoire, le Togo et la Haute-Volta.

Pas de « danger cubain »

— *Comptez-vous prendre quelque initiative de nature à améliorer les rapports avec le Togo ?*

— Les relations actuelles entre le Ghana et le Togo ne sont pas satisfaisantes. Cela tient à la présence au Togo de certains politiciens ghanéens hostiles au Conseil militaire suprême. Cela s'explique aussi par la contrebande croissante concernant le cacao et d'autres marchandises ghanéennes de première nécessité en direction du Togo ainsi que par le trafic de devises qui a lieu au Togo même. Nous cherchons à avoir plus de contacts avec les autorités togolaises.

— *Quelle sera l'attitude de votre gouvernement à l'égard des mouvements de libération africains ? Notamment à l'égard de celui de Rhodésie au sein duquel s'affrontent plusieurs factions ?*

— Le Conseil militaire suprême continuera à apporter une aide morale et matérielle aux mouvements de libération du Zimbabwe, de Namibie et d'Azanie dans leur lutte pour l'indépendance. Nous avons exprimé quelques réserves sur la seule reconnaissance du Front patriotique du Zimbabwe. Toute reconnaissance accordée à une seule faction ou à un groupe de factions, à l'exclusion de toutes les autres, entraînera des difficultés accrues pour la paix et la stabilité du Zimbabwe indépendant.

— *Que pensez-vous de la politique africaine de la France et de celle de M. Carter ?*

— La France a plus de douze mille hommes de troupes en Afrique. Ses interventions en Mauritanie, au Tchad et, récemment, au Zaïre, entreprises sur la demande de leur gouvernement respectif, donnent une dimension dangereuse aux conflits qui se déroulent dans ces pays. Toutefois, nous reconnaissons le fait que tout Etat souverain a le droit de demander assistance à quiconque s'il se sent menacé. La France a donc le droit de prêter assistance à ceux qui, en Afrique, le lui demandent. Nous voudrions néanmoins insister pour que dès que la cause immédiate de l'appel a disparu, le nécessaire soit fait afin de rapatrier les troupes étrangères. En tout cas, la décision prise par la France d'arrêter ses ventes d'armes à l'Afrique du Sud est louable. La politique actuelle des Etats-Unis est plus raisonnable que celle poursuivie par les précédents responsables, qui considéraient les problèmes africains en termes de relations Est-Ouest. Mais des progrès peuvent encore être faits.

— *Que pensez-vous du fait que les Occidentaux soient très préoccupés par la présence des Cubains en Afrique ?*

— Franchement, nous ne pensons pas que la présence de troupes cubaines en Afrique constitue un danger. De notre point de vue, l'existence sur le continent de pays où la minorité blanche a confisqué le pouvoir — avec tout ce que cela entraîne — fait peser des menaces beaucoup plus lourdes sur notre indépendance et notre sécurité. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

RHODÉSIE

LE PARTI DE M. SITHOLE JUGE « MALVENU » LE RAID SUR LE MOZAMBIQUE

L'un des partis noirs représentés au sein du gouvernement intérimaire rhodésien, la branche intérieure de la ZANU (Union nationale du Zimbabwe que dirige le révérend Sithole, a critiqué lundi 31 juillet le raid lancé par l'armée de Salisbury contre des bases de maquisards en territoire mozambicain. M. Kadzwiti, coministre noir de la défense et dirigeant de la ZANU, a qualifié cette opération de « malvenue » et de « décevante ».

De son côté, le haut commandement rhodésien a indiqué que le raid s'est « *terminé avec succès* », ajoutant que dix bases de guérilleros avaient été « neutralisées ». « *Un certain nombre de terroristes ont certainement été tués,* poursuit l'état-major, *mais aucun décompte des victimes n'a été fait.* »

A Maputo, les autorités militaires mozambicaines ont déclaré que le raid rhodésien avait fait douze morts — tous civils — et cent dix blessés dans les provinces de Tete et Manica. Selon Maputo, trois attaques aériennes ont été menées par des bombardiers contre les régions de Gondola et Magoe. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

AMÉRIQUES

AGGIORNAMENTO EN ARGENTINE

(Suite de la première page.)

En mai, juste avant le Mundial, l'une des trois organisations qui s'occupent des droits de l'homme en Argentine a enregistré, pour la seule ville de Buenos-Aires, quarante dénonciations d'enlèvements récents (2).

Ce chiffre ne prend pas en compte la situation à l'intérieur du pays. Une constatation s'impose : aucune norme juridique ne paraît encore prévaloir contre la loi de la jungle pratiquée par certaines autorités en charge de la répression.

Les nouvelles victimes viennent alourdir un bilan déjà fourni. Il y a aujourd'hui, officiellement, en Argentines, 800 personnes qui ont fait l'objet de procès, devant des juges civils ou militaires, pour activités délictuelles liées à leurs convictions politiques. Les autorités ont, d'autre part, publié les noms de 3 800 personnes tenues *« à la disposition du pouvoir exécutif »* (3).

Le nombre des disparus est, évidemment, plus incertain. Le grand quotidien conservateur *La Prensa* a publié, en mai dernier, une liste de 2 500 cas, accompagnée de témoignages écrits, relatifs à des personnes enlevées. Depuis lors, 500 dénonciations supplémentaires ont été enregistrées de la part de parents que la publication d'une première liste avait enhardis. Les organisations humanitaires argentines estiment que ce chiffre de 3 000 disparus est bien loin de refléter la situation *réelle*. Pour elles, ce sont au moins 15 000 personnes dont on est sans nouvelles.

Une personnalité travaillant dans l'une de ces organisations nous a expliqué, lors d'un récent passage à Paris, comment elles fondent leur conviction. Une enquête a été menée dans une vingtaine de villes d'importance diverse. Il en ressort, par exemple, qu'à Lujan, localité proche de la capitale, où il y a eu 18 disparus, 6 dénonciations seulement ont pu être enregistrées ; à Mercedes, également proche de Buenos-Aires, 7 seulement des 22 disparitions certaines ont été dénoncées. A Bahia-Blanca, importante cité du Sud, 3 cas sur 25 environ ont été rapportés par les familles auprès des organisations humanitaires. A La Plata, une des villes les plus frappées par la répression, 20 disparitions ont été dénoncées sur un total de 200 à 300. Pour les deux grandes villes de Cordoba et de Tucuman, *férocement* quadrillées par les forces armées, trente cas ont été rapportés aux organisations humanitaires !

Les autorités reconnaissent qu'il y a effectivement des milliers de disparus. Mais, pour elles, il s'agit de personnes qui ont quitté le pays, ou qui vivent dans la clandestinité, ou encore qui ont été victimes de règlements de comptes entre compagnons de combat.

Un autre élément très inquiétant est l'incertitude entretenue autour du nombre des morts. Le chiffre de cinq mille a été publiquement admis. Mais, officieusement, dans des milieux proches du pouvoir, on en fait circuler un trois fois plus élevé : quinze mille. La différence servirait-elle à « enterrer », des « *disparus* » morts sous la torture, sommairement liquidés, ou encore en cours d'interrogatoire ?

L'un des membres de la Junte, l'amiral Massera a, en plusieurs circonstances, nous a-t-on assuré, plaidé auprès de l'armée de terre pour qu'une liste des victimes soit publiée. Il y a en Argentine, suffisamment de politiciens convaincus de la nécessité de tirer un trait sur les événements violents, à gauche comme à droite, que vient de vivre le pays pour que d'aucuns jugent le pari tenable. Mais ne serait-ce pas s'exposer, se demandent d'autres, à ce que les familles commencent à demander, tout simplement, en quelles circonstances sont morts les leurs ? S'il est vrai qu'un nombre non négligeable ont péri les armes à la main, les explications sur la majorité des cas ne manqueraient sans doute pas d'être embarrassées. Certes, les pertes n'ont pas été à sens unique. Mais cette évidence — si elle peut expliquer des réactions brutales — ne saurait justifier la mise en œuvre délibérée du terrorisme comme méthode de gouvernement.

JEAN-PIERRE CLERC.

(2) Des journalistes figurent, toujours, parmi les victimes de ces enlèvements. En juin, on apprenait la disparition de Julian Delgado, responsable du quotidien *El Cronista comercial* et de la revue *Mercado* ; il y a quelques jours, Enrique Estaban, du quotidien *Clarin*, était enlevé à Neuquen, dans le sud du pays.

(3) Pour les autorités argentines, ce sont là les seules personnes considérées comme « prisonniers politiques ». Mgr Antonio Plaza, archevêque de La Plata, vient, pour sa part, d'écrire à la section américaine d'Amnesty International qu'il n'y a aucun prisonnier politique en Argentine !

PROCHE-ORIENT

Liban

L'échec subi par l'armée dans le Sud accroît la tension à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Le demi-échec subi le 31 juillet par l'armée libanaise dans le sud a provoqué le même jour une recrudescence de la tension à Beyrouth, où de nombreux accrochages et bombardements auraient fait, selon la radio phalangiste, neuf morts et quarante-deux blessés parmi la population de la partie est de la ville. Très vive lundi soir, la tension s'est un peu relâchée ce mardi matin, mais la situation demeure confuse et plus explosive que jamais. L'armée a été stoppée au sud, en bordure du secteur frontalier tenu par les conservateurs chrétiens qui ont obstinément refusé de lui accorder le passage, alors même qu'elle n'avait nullement l'intention de s'installer chez eux.

A Beyrouth, les accrochages ont été plus nombreux lundi que les jours précédents, surtout entre les milices chrétiennes et les troupes syriennes de la FAD : au pont de la Quarantaine, rapidement abandonné par les gendarmes libanais qui y avaient été installés dans un geste d'apaisement pour faire théoriquement office de « tampon », à Sioufi, au musée, à Badaoui, à Furn-El-Chebback et à Aïn-Remmaneh, qui ont reçu des obus.

Le port, dont la réouverture avait été longuement préparée, a dû être maintenu fermé à la suite du tir d'obus qui a fait prendre la fuite aux premiers travailleurs arrivés sur les lieux. Il n'est pas exclu que la paralysie du port, qui dure depuis un mois et entraîne celle d'une grande partie de l'économie — y compris en secteur palestino-progressiste, — constitue une riposte à la paralysie « de facto » imposée au Beyrouth-Est conservateur chrétien depuis le début de cette nouvelle phase de la crise libanaise.

Quelques coups de semonce...

Si l'armée est bien *« entrée au sud »*, elle n'a pas encore réussi à s'y imposer et, par sa présence, à régler des problèmes vitaux pour la souveraineté et l'avenir du Liban. Il a fallu en effet que les contingents népalais et norvégien de la FINUL se *« serrent »* pour faire une place aux troupes libanaises qui sont arrêtées, jusqu'à nouvel ordre, au niveau du village de Kaukaba.

Il était 10 h. 30 lorsque les éléments libanais sont arrivés au premier poste des troupes internationales. En poursuivant tout droit, ils auraient atteint à Debbine, les premières positions conservatrices chrétiennes, à 2 kilomètres en avant de Marjayoun.

La colonne, dont on avait pourtant dit qu'elle serait *« squelettique »*, était assez imposante, avec ses huit cents hommes et sa centaine de véhicules, dont près de vingt blindés. Constamment survolée en rase-motte par deux Hawker-Hunter de l'armée de l'air libanaise, elle avait traversé toute la Bekaa pour atteindre le sud par son secteur oriental. Destination : Tibnine, dans le secteur central.

L'avantage de l'itinéraire était d'éviter la région de Tyr contrôlée sur une trentaine de kilomètres par les palestino-progressistes. Sur l'axe choisi, les troupes syriennes de la FAD étaient en mesure de convoyer les troupes libanaises et, en quelque sorte, de les confier aux « casques bleus ». C'est ce qu'elles firent, poussant pour la première fois une pointe jusqu'au pont du Hasbani, qui leur est en principe inaccessible de par la volonté d'Israël.

Certes, en contrepartie, cet itinéraire comportait l'inconvénient de traverser le secteur conservateur chrétien. Mais on pensait à Beyrouth que mieux valait crever l'abcès en passant par Marjayoun, ce qui permettrait à l'État de ne plus entendre la Syrie et les progressistes exiger chaque jour l'occupation de la zone frontalière et l'arrestation des « *officiers félons* ». En se soumettant, le temps du passage d'une colonne militaire, les officiers en cause auraient fait acte d'allégeance au pouvoir central. C'est ce qu'ils ont refusé, et le problème est plus brûlant que jamais.

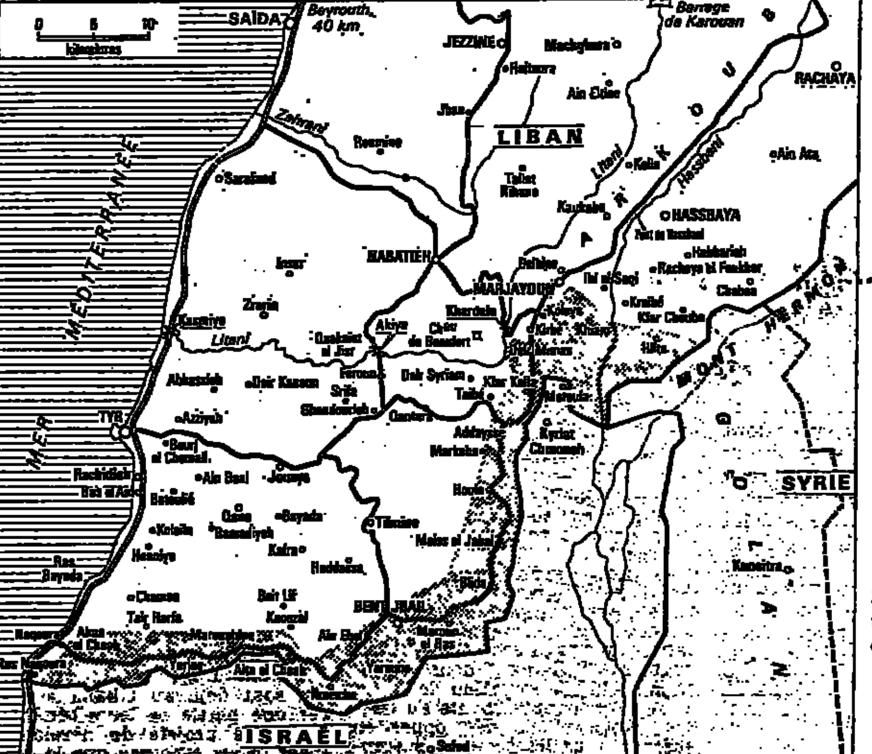
« Allez mes braves... »

Accueillie avec un enthousiasme croissant et émouvant par la population des villages libanais, l'armée était à la fête : you-yous, poignées de riz, pétales de fleurs, eau de Cologne, danseurs et danseuses entraînant les soldats dans leur ronde de « dabké », le tout exprimant la fierté nationale retrouvée d'une population recrue d'épreuves et se raccrochant à tous les espoirs, même les plus ténus. Ragaillardis, les soldats troquaient progressivement leurs appréhensions du départ pour une tranquille assurance.

La traditionnelle formule de bienvenue orientale était chantée sur tous les tons par les villageois, en majorité musulmans, chiites et druses. L'accueil a pris une coloration politique au pont de Hassbani, où un vieux combattant druse du camp palestino-progressiste, tout en s'improvisant agent d'une circulation à sens unique, criait aux soldats : « *Allez mes braves... Sus à Haddad.* » Deux kilomètres plus loin, à Kaukaba, c'est pourtant le commandant Haddad qui devait courir sus à ses « frères » de l'armée libanaise en stoppant net leur élan : quelques obus bien placés à gauche et à droite de la route, où s'étirait la colonne, firent l'affaire. Pour confirmer les intentions ainsi affichées, des tirs de mitrailleuse accueillirent les deux Hawker-Hunter dépêchés pour la reconnaissance au-dessus des conservateurs chrétiens irréductibles. Ce qu'ils firent ne prêtait guère à équivoque : des chars barraient la route.

Sous le regard placide de deux douzaines de feddayin, dont les chefs avaient été dûment invités la veille par Abou Jihad, commandant militaire du Fath, à ne pas bouger au passage de l'armée libanaise, la colonne s'immobilise devant le poste népalais de la FINUL, dont le chef d'état-major, le colonel Rana, avait été délégué pour aider au règlement des problèmes d'installation. Mais une heure trois quarts de palabres et de contacts avec le haut commandement à Beyrouth, dont le commandant Haddad et ses hommes se disent toujours prêts à « *exécuter les ordres* », n'arrangent pas les choses. Au contraire, les coups de semonce redoublent.

Finalement le colonel Adib Saad, chef du contingent libanais, reçoit ses instructions : « *Restez sur le terrain, vous avancerez quand les difficultés auront été aplanies.* » Son adjoint, le commandant Chahine, commente : « *Cela fait deux ans que nous attendons le retour de l'armée libanaise au Sud. Si nous devons attendre quarante-huit heures ou quelques jours de plus pour éviter une effusion de sang, cela en vaut la peine.* »



En grisé, la zone tenue par les milices chrétiennes.

Le coup d'arrêt subi par l'armée libanaise devant Marjayoun, alors qu'elle ne voulait, après tout, que traverser une partie du secteur conservateur chrétien pour s'installer ensuite à l'intérieur de la zone de la FINUL, et la manière dont l'incident a été traité, montrent bien que les forces envoyées au Sud ont toutes les missions concevables hormis le combat.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● DIX CRIMES, manifestement signés de l'Escadron de la mort, ont été commis les 30 et 31 juillet dans une zone de bidonvilles, au nord de Rio-de-Janeiro, qui abrite plus d'un million de personnes. Deux cents assassinats de ce genre ont été commis depuis le début de l'année. Les derniers cadavres portaient des marques de tortures et certains étaient criblés de balles. Parmi les victimes figurent un pasteur de vingt-sept ans et une jeune femme. La police, qui a toujours refusé de reconnaître l'existence, en son sein, d'un corps spécialisé dans les exécutions sommaires, affirme qu'il s'agit de règlements de comptes entre trafiquants.

Chili

● L'ANCIEN CHEF DE LA DINA, le général en retraite Manuel Contreras, a été accusé, le lundi 31 juillet à Santiago, de contraintes et séquestrations illégitimes à l'encontre de soixante-neuf personnes. Les familles des disparus, représentées par dix avocats, ont déposé une plainte, dont les trois cents pages font apparaître en particulier les noms de personnes impliquées dans des enlèvements. La DINA, ancienne police politique, a été dissoute en août 1977 par le gouvernement et remplacée par une Centrale nationale d'information. Le général Contreras avait pris sa retraite le 2 1mars dernier.

Le quotidien de Santiago *El Mercurio* a annoncé récemment que la justice américaine a demandé l'extradition de trois officiers, dont le général Contreras, impliqué dans l'assassinat, en 1976, à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre socialiste des affaires étrangères du gouvernement Allende. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● L'INDUSTRIE DU CHARBON AMÉRICAIN est touchée par la corruption et les pratiques frauduleuses, écrit M. George Busbee, gouverneur de Georgie, dans une lettre adressée à M. Griffin Bell, attorney général du gouvernement Carter. Selon M. Busbee, une enquête menée depuis 1976 par plusieurs Etats du sud des Etats-Unis (Alabama, Kentucky et Georgie) a révélé que le crime organisé a acquis des intérêts substantiels dans l'industrie charbonnière. Les gouverneurs de Georgie, d'Alabama, du Kentucky et de Virginie ont demandé à M. Bell d'organiser la lutte sur un plan fédéral contre cette nouvelle « mafia ». — *(A.F.P.)*

● CONFORMEMENT AUX DIRECTIVES clamées le 19 juillet par le président Carter, le département américain du commerce a apporté lundi 31 juillet des restrictions à la vente à l'Union soviétique de matériel de forage pétrolier et de gaz naturel. La réglementation n'interdit pas les ventes, mais les soumet à l'obtention préalable d'une licence spéciale. De telles licences sont actuellement requises pour les exportations à destination de la Rhodésie, de Cuba, de la Corée du Nord, du Vietnam et du Cambodge. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

● UN COLIS PIEGE a explosé, lundi 31 juillet à Londres, au siège du quotidien *Morning Star*, organe du parti communiste britannique. Un autre colis piégé, qui n'a pas explosé, a été livré à la librairie Collet's au centre de Londres, spécialisée dans les publications de gauche. — *(Reuter.)*

● LES PROJETS DE LOI portant sur la dévolution de pouvoirs régionaux à l'Ecosse et au Pays de Galles ont reçu, lundi soir 31 juillet, l'assentiment royal. Pour devenir effectifs, les deux projets devront encore être approuvés par 40 % de l'électorat de chaque région.

Inde

● M. DESAI a déclaré lundi 31 juillet que l'Inde pourrait procéder à des explosions nucléaires à des fins pacifiques s'il était convaincu de leur nécessité, par exemple dans les domaines de l'exploitation minière ou de la recherche pétrolière. — *(Reuter.)*

Italie

● LE CAPITAINE D'UN BATEAU DE PECHE SICILIEN a déclaré lundi 31 juillet que son bâtiment avait été arraisonné vendredi en Méditerranée par un sous-marin libyen. L'incident se serait produit à trente milles au nord-est du cap Misurata, c'est-à-dire dans les eaux internationales. Un sous-marin n'arborant aucun pavillon ni aucune immatriculation s'est approché du bateau de pêche et, après un coup de semonce, l'a obligé à stopper. Le capitaine a été invité à venir présenter ses livres de bord. Il a envoyé à sa place deux membres de l'équipage ; dès que les deux hommes ont été à bord du sous-marin, celui-ci s'est éloigné en direction de Misurata, et le bateau de pêche n'a pu le rattraper. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Laos

● LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. Somseune Khamphitoune, est mort, dimanche 30 juillet à Vientiane, des suites d'une longue maladie, annonce un communiqué officiel. Agé de soixante-six ans, il était membre du comité central du parti populaire révolutionnaire lao (communiste).

Tchad

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération, a été reçu lundi 31 juillet par le général Malloum, chef de l'Etat tchadien. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE PHYSICIEN YOURI ORLOV, condamné en mai dernier à sept ans de détention, a été envoyé le 28 juillet au camp de Perm dans l'Oural. — *(A.F.P.)*

● M. FRANCIS JAY CRAWFORD, l'homme d'affaires américain inculpé de trafic de devises en U.R.S.S., a déclaré lundi 31 juillet à l'issue de cinq heures d'interrogatoire par des fonctionnaires du K.G.B. : « *Je suis un simple pion dans une partie d'échecs politiques.* » Il a nié les charges retenues contre lui.

M. Cyrus Vance va poursuivre sa mission de conciliation à Jérusalem et au Caire

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, se rendra comme prévu au Proche-Orient à la fin de la semaine, malgré le refus du président Sadate de poursuivre le dialogue direct entre l'Egypte et Israël en raison de l'intransigeance de M. Begin.

La décision de M. Vance a été prise lundi 31 juillet avec l'accord du président Carter. Le porte-parole du département d'Etat a qualifié la prise de position de M. Sadate de *« très décevante »*. Il a ajouté que M. Vance quitterait Washington vendredi soir ou samedi matin pour Jérusalem et qu'il se rendrait ensuite au Caire. Il s'est refusé à indiquer si le secrétaire d'Etat serait, durant son voyage porteur de suggestions américaines susceptibles de relancer le dialogue. Il ne fait pas de doute cependant que si l'impasse continue à être totale à l'issue de cette nouvelle navette, les Etats-Unis n'auront d'autre ressource que de présenter leur propre plan de paix, comme l'administration Carter l'a laissé entendre à diverses reprises depuis quelques mois. Le durcissement du président Sadate, estiment la plupart des observateurs à Washington, ne vise pas autre chose.

M. Begin — dont la façon de conduire les négociations est approuvée par 60 % des Israéliens, indique un sondage d'opinion — a exprimé sa satisfaction : *« Après avoir tant accusé Israël de faire obstacle à la paix, les Américains s'aperçoivent à présent que les difficultés viennent en réalité de l'Egypte »*, a-t-il déclaré à la télévision. M. Alfred Atherton, ambassadeur itinérant américain était attendu mardi à Jérusalem.

Les résultats de la tournée au Proche-Orient de M. Atherton ont été évoqués au cours d'une rencontre, lundi, entre le président Sadate et l'émir Fadh Abdel Aziz, prince héritier saoudien et vice-premier ministre, qui se trouve actuellement à Damas après une visite de deux jours en Egypte. Le prince qui examine avec ses hôtes l'évolution de la situation au Proche-Orient se rendra ensuite à Amman et à Bagdad. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Iran

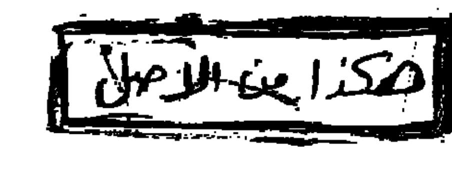
● UNE NOUVELLE MANIFESTATION a eu lieu lundi 31 juillet à Téhéran à l'issue d'un service célébré dans une mosquée du sud de la ville à la mémoire de chefs religieux décédés, annonce la presse iranienne.

La police a dispersé la foule, qui s'est réfugiée dans le « bazar ». Il n'y aurait pas de victimes. Après les incidents de ces derniers jours à Téhéran, le nombre d'arrestations se montait lundi à cent quinze. — *(A.F.P.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 13 mars 1978, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné THOMAS André, né le 27 avril 1901 à ST-MAURICE, marchand de biens, demeurant à PARIS (17e), 9, r. Cernuschi, à douze mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures.

Par arrêt en date du 19 avril 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné PETITBON Bernard, né le 5 février 1919 à BOURGES (Cher), président-directeur général de société, demeurant à NOISY-LE-ROI, 28, rue de la Gaillarderie, à six mois d'emprisonnement avec sursis et à 3.000 F d'amende pour fraude fiscale.



LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE D'IRAK A PARIS

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

« Nous sommes tombés dans une embuscade »

déclare le responsable de la brigade anti-gang

Blêmes, la voix tremblante de colère, deux jeunes policiers de la brigade anti-gang accusent formellement : « *Ils tiraient de partout. Des fenêtres de l'ambassade, de la rue, du consulat. Il y avait bien une quinzaine d'hommes des services de sécurité irakiens qui cherchaient à nous allumer. Ils ont commencé à tirer sur le terroriste qui venait de se rendre et puis après sur nous comme des dingues. Pourtant ils savaient parfaitement à qui ils avaient à faire. Non seulement nous portions tous le brassard rouge « police » mais en plus plusieurs d'entre eux avaient discuté et collaboré avec nous pendant des heures.* »

Embarrassé, déplorant « *cette affaire et ses conséquences, notamment les pertes en vies humaines* », l'ambassadeur d'Irak en France, M. Mundhir Tawfik Al Wandawi dément formellement : « *J'ai acquis la conviction que les coups de feu qui venaient de l'extérieur de la rue de la Faisanderie étaient tirés par des hommes qui voulaient soit venir en aide au terroriste, soit peut-être le supprimer. Je pense que le complice qui, dès le début, s'est enfui a dû aller chercher du secours auprès d'amis.* »

Autant le dire d'entrée : pour qui a assisté au dénouement tragique de la prise d'otages qui s'est produite lundi 31 juillet à l'ambassade d'Irak, à Paris, cette dernière version des faits ne tient guère. Tout avait commencé le matin même à 9 h. 55 dans ce quartier des rues de la Faisanderie et du Général-Appert. Deux hommes, et non trois, comme différents témoignages l'avaient laissé croire, pénétraient d'abord dans les locaux du consulat général d'Irak, rue du Général-Appert, affirmant qu'ils avaient rendez-vous avec l'attaché militaire. Ils furent dirigés alors vers les locaux de l'ambassade, située immédiatement à proximité, au 53, rue de la Faisanderie.

Dès son entrée dans le hall de l'ambassade, l'un des deux hommes lançait une grenade défensive puis armé d'une mitraillette ouvrait le feu sur les personnes pr[illegible]tes avant de s'enfuir, abandonnant cette arme ainsi qu'un revolver sur le trottoir. Poursuivi par un homme des services de sécurité irakiens et par un gardien de la paix en faction devant l'ambassade, il réussissait à disparaître.

Pendant ce temps, son compagnon, resté lui à l'intérieur, et armé d'un pistolet mitrailleur, d'un pistolet et d'une grenade, réussissait à prendre neuf personnes — cinq femmes, quatre hommes — en otages et s'enfermait avec eux dans une pièce du premier étage. L'un de ces otages était gravement blessé. Une quinzaine d'autres personnes, fonctionnaires de l'ambassade et membres des services de sécurité étaient bloquées dans les étages supérieurs.

Prises d'otages classique, serait-on tenté de dire, avec la riposte classique. Très vite l'alerte est donnée, le quartier bouclé par d'importantes forces de police, les rues coupées par des barrages. L'ambassadeur d'Irak en France, qui était absent, puisque devant être reçu en audience à l'Elysée lundi à midi, indique qu'il « *donnera éventuellement l'autorisation à la police française de pénétrer dans l'ambassade si nécessaire* ».

Le frère de Saïd Hammami

Très vite aussi, les policiers de la brigade antigang, conduite par les commissaires Leclerc et Broussard, ainsi que ceux de la brigade criminelle, sous la direction du commissaire Ottavioli, prennent position autour de l'ambassade, prêts à intervenir. Pendant longtemps on croira que deux homme, et non pas un seul, se sont retranchés avec leurs otages à l'intérieur des locaux. En fait, il n'y a qu'un seul homme, ainsi d'ailleurs que le rapportera dès lundi matin l'agence irakienne de presse. Celle-ci indique que la prise d'otages a été réalisée par un homme qui affirme être le frère de M. Saïd Hammami, ancien représentant de l'O.L.P. à Londres assassiné en janvier dernier. Il s'agit en effet de M. Hammami.

Dès la fin de la matinée des négociations s'engagent, conduites d'abord par un responsable de la Ligue arabe à Paris et, semble-t-il, par l'attaché militaire de l'ambassade d'Algérie en France, puis ensuite par l'ambassadeur d'Irak lui-même et un policier français. Les exigences de M. Hammami sont nettes. Il veut qu'un avion soit mis à sa disposition pour se rendre à Londres afin d'obtenir la libération d'une terroriste palestinienne arrêtée après l'attentat commis le 28 juillet contre l'ambassade d'Irak en Grande-Bretagne.

Vers 14 heures, les négociateurs obtiennent la libération du fonctionnaire irakien grièvement blessé, et immédiatement évacué vers un hôpital parisien. Tandis que les négociations se poursuivent des renforts de police continuent d'arriver, notamment les tireurs d'élite du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) qui prennent position sur les toits.

Vers 17 h. 30, l'ambassadeur d'Irak, à la demande du terroriste, donne son accord pour qu'un contact soit pris avec celui-ci par le représentant de la Ligue arabe, M. Abdoun, dont la protection serait assurée par quatre policiers français. Cette entrevue a lieu et M. Hammami accepte de se rendre et de remettre ses armes.

A 18 h. 25, il sort de l'ambassade par une porte côté jardin, encadré par deux inspecteurs de la brigade criminelle, qui lui ont passé les menottes, et accompagné par le représentant de la Ligue arabe. Les quatre hommes se dirigent vers une R 16 crème, à l'intérieur de laquelle se trouve déjà le commissaire Ottavioli. C'est au moment précis où le prisonnier se penche pour pénétrer dans la voiture que le premier coup de feu claque suivi de dizaines d'autres.

Devant la porte de l'ambassade on aperçoit un homme armé qui sort en tirant. Un inspecteur de police tombe mortellement blessé, un autre, puis le prisonnier, très grièvement blessé.

Au feu croisé des services de sécurité irakiens, qui tirent non seulement du trottoir, mais du sous-sol et des étages de l'ambassade et du consulat, les policiers français, après un instant de stupeur et d'affolement légitime, ripostent. La fusillade très vive va durer une vingtaine de secondes.

Un membre du service de sécurité irakien qui visait directement le commissaire Leclerc agenouillé sur le trottoir est abatttu par un policier de la brigade anti-gang. Le commissaire Broussard poursuit un policier irakien armé en criant « *planquez-vous, planquez-vous* » et finit par l'arrêter. Deux autres membres du service de sécurité irakien qui, armes à la main, se trouvaient hors des locaux de l'ambassade, sont également appréhendés sans ménagements. Le commissaire Ottavioli, épargné par miracle, sort de la voiture en criant des ordres. Les ambulances de police-secours arrivent très vite sur les lieux, à peine trente secondes après le début des coups de feu.

C'est, après la confusion, la stupeur, après la panique, la colère froide des policiers français. Le commissaire Leclerc dit ce mardi matin : « *Il est clair que nous sommes tombés dans une embuscade : les gens des services irakiens voulaient tuer à tout prix le terroriste.* » Ajoutant : « *Même si ce prix était la vie des policiers français.* »

La fusillade a éclaté à l'extérieur

assure M. Al Wandawi

L'ambassadeur de la République d'Irak à Paris, M. Mundhir Tawfik Al Wandawi, dans une déclaration à l'agence France-presse, a indiqué qu' « *après avoir interrogé trente à trente-cinq personnes j'ai acquis la conviction que les coups de feu qui venaient de l'extérieur de la rue de la Faisanderie étaient tirés par des hommes qui voulaient soit venir en aide au terroriste, soit peut-être le supprimer. Je pense que le complice qui, dès le début, s'est enfui, a dû aller chercher du secours auprès d'amis* ». « *Mon attaché militaire a vu de sa fenêtre, à l'ambassade, des policiers arrêter un individu qui courait rue de la Faisanderie*, a ajouté l'ambassadeur, *ce qui confirme que la fusillade partie de l'extérieur était le fait d'individus venus prêter main-forte au terroriste.* »

L'ambassadeur de la République d'Irak a révélé que le terroriste a téléphoné à sa propre épouse, après qu'il eut quitté sa résidence, lundi à 11 h. 15, pour se rendre à l'Elysée faire ses adieux au président de la République. Le terroriste voulait que sa femme prenne contact avec les ambassadeurs des pays arabes à Paris pour qu'ils interviennent. Selon l'ambassadeur, l'homme attendait des instructions de la Ligue arabe ou des pays qui sont très proches de celle-ci. Toujours selon M. Al Wandawi, son épouse a demandé à son interlocuteur à quelle organisation il appartenait. Il lui a répondu : « *Je suis membre de l'organisation El Thar (la Revanche)* ». Cette organisation est totalement inconnue.

L'ambassadeur de la République d'Irak, qui a tenu à rendre hommage à la police française, « *qui a été très coopérative et très efficace* », nous a, par ailleurs, indiqué que le terroriste avait l'intention après Londres de se rendre à Bagdad pour libérer un diplomate dont il ignore l'identité.

M. Al Wandawi nous a également précisé qu'il lui paraissait peu probable que le personnel de sécurité de son ambassade ait fait feu sur les policiers. Il a donc tout de suite pensé que la fusillade avait commencé à l'extérieur de l'ambassade, sans toutefois être certain qu'il s'agisse de Palestiniens.

LES MEMBRES DU SERVICE DE SÉCURITÉ DE L'AMBASSADE AVAIENT L'INTENTION D'EXÉCUTER LE TERRORISTE, estime la préfecture de police.

Dans un communiqué retraçant les événements depuis l'arrivée des terroristes dans l'ambassade, la préfecture de police indique notamment : « — *Des policiers français obtenaient la reddition du terroriste et la remise de ses armes.*

» *Alors qu'il venait de prendre place, encadré par deux inspecteurs, dans la voiture de la brigade criminelle, stationnée devant la porte de l'ambassade, un membre des services de sécurité irakien est sorti de l'immeuble et a ouvert le feu sur la voiture.*

» *Dans le même temps, plusieurs autres membres du service de sécurité tiraient à leur tour dans l'intention d'exécuter le prisonnier. Dans c[illegible] action, ils tuaient un fonctionnaire de police judiciaire et en blessaient deux autres.*

» *Au cours de la riposte, à laquelle les policiers français se sont trouvés contraints, un membre des services de sécurité de l'ambassade a été tué.*

» *Trois [illegible] tres tireurs ont été interpellés.*

» *Le terroriste a été lui-même très grièvement blessé par les premiers coups de feu irakiens.* »

« ODIEUX ET INSUPPORTABLE » estime le Syndicat autonome des policiers en civil

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) déclare dans un communiqué diffusé lundi soir 31 juillet qu'il est « *inadmissible que des hommes d'un service étranger armés interviennent après qu'une réquisition de leur ambassade avait provoqué la saisine de la police française. Le S.N.A.P.C. estime odieux et insupportable que ces individus, dont l'un s'est ensuite prévalu de l'immunité diplomatique, aient délibérément ouvert le feu contre des policiers français sur la voie publique, alors que l'opération était terminée et que le terroriste était arrêté et neutralisé. Le S.N.A.P.C. demande les raisons pour lesquelles ces individus étaient en mesure d'utiliser des armes qu'ils avaient préalablement exhibées devant les policiers dans la rue hors de l'ambassade, et pourquoi les autorités françaises n'ont pas donné l'ordre de les désarmer préventivement dès lors que la police nationale était seule compétente pour intervenir.* » Le S.N.A.P.C. exige enfin que « *les auteurs des coups de feu interpellés soient poursuivis devant la justice française* ».

Bagdad voudrait minimiser l'incident

(Suite de la première page.)

« *Au lieu de continuer à nous attribuer l'assassinat de l'ancien général Naief à Londres, ou celui du représentant de l'O.L.P. au Koweït, ou même le meurtre de son collègue de Londres, Saïd Hammani (1),* on ferait mieux — dit-on ici — *de prêter attention aux attentats successifs dont l'Irak est la cible à Bruxelles, à Londres, et maintenant à Paris.* »

Le « procès Sadate »

Une autre interprétation qui a couru un moment ici consistait à attribuer aux terroristes de Paris l'intention de saboter le grand spectacle du « *procès* » du président Sadate qui s'ouvre ce mardi 1er août dans une salle de la faculté de médecine de Bagdad. En fait, si cette interprétation avait été correcte, les terroristes auraient recouru à un marteau pour tuer une mouche. L'impact du « *procès Sadate* » paraît, en effet, modeste, à en juger du moins par le nombre de journalistes arabes et étrangers attirés par l'événement.

On avait même l'impression, lundi, d'une certaine improvisation. Ni le gouvernement ni le parti Baas gouvernemental, disait-on à Bagdad, ne sont responsables de l'organisation du « *procès* », confiée au secrétariat permanent du « *congrès du peuple arabe* ». En fait, au cours de la conférence de presse organisée lundi soir, au ministère irakien de l'information, c'est un représentant de ce congrès, de nationalité irakienne, qui a donné des indications sur le déroulement prévu du « *jugement* » précédé à Damas par une présentation de l'acte d'accusation (*le Monde* du 25 juillet) en assurant qu'il a « *valeur de symbole* ».

On n'en a pas moins collé sur les murs des grands hôtels, où sont reçus les journalistes et les délégations, des affiches représentant le président Sadate, dont le visage est barré à la hauteur des yeux par cette inscription : « *Pas de place pour les lâches ni pour les capitulards dans la patrie arabe* ».

ROLAND DELCOUR.

(1) M. Saïd Hammani, délégué de l'O.L.P. à Londres, avait été assassiné le 4 janvier 1978. Abou Ayad, principal collaborateur de M. Arafat au sein du Fath, avait attribué le meurtre à des « *groupuscules palestiniens dissidents* ». La lumière n'a jamais été faite sur cet attentat, dont les auteurs demeurent inconnus. D'autre part, M. Ali Yassine, également représentant de l'O.L.P. à Koweït, a été assassiné dans ce pays le 15 juin 1978.

M. Abdel Razzak el Nayaf, ancien premier ministre irakien, en exil à cause de son opposition aux mesures de « socialisation » en Irak, avait été victime d'un attentat le 9 juillet, toujours à Londres. Grièvement blessé, il était décédé le lendemain. L'agresseur, décrit par la police comme « arabe » sans autre précision, avait été arrêté.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

La presse parisienne consacre peu de commentaire, ce mardi 1er août, à la fusillade de la rue de la Faisanderie.

France-soir décrit les divers épisodes de la « *guerre arabe en plein Paris* ». *Libération* met l'accent sur le « mystère » et « l'énigme » de cette tragique issue. Après la « tuerie » de la rue de la Faisanderie, dans *le Matin*, Jean Leclerc du Sablon remarque : « *Il est très étrange que l'agence officielle de presse irakienne ait été en mesure, dès les premiers instants de l'opération de l'ambassade d'Irak à Paris, d'annoncer qu'un membre du commando se présentait comme le frère de Saïd Hammami, représentant de l'O.L.P. à Londres, assassiné en janvier dernier. Au même moment, en effet, l'identité et les mobiles des assaillants étaient impossibles à établir.* » *Le Figaro* souligne l'« absurdité » de cette fusillade. *L'Aurore* stigmatise « *le sanglant merci du service de sécurité irakien qui ouvre sciemment le feu* ».

En septembre 1973

Un commando de l'organisation « Châtiment » attaquait l'ambassade d'Arabie Saoudite

Le mercredi 5 septembre 1973, à 10 heures, un an après le drame de Munich, cinq militants pro-palestiniens — on avait d'abord pensé qu'ils étaient trois — se réclamant de l'organisation Châtiment, avaient occupé les locaux de l'ambassade d'Arabie Saoudite en France, 1, rue André-Pascal, à Paris-16e. Les membres du commando, qui retenaient en otages onze personnes, demandaient la libération de M. Abou Daoud, membre de l'organisation El Fatah, détenu en Jordanie. Ils demandaient, d'autre part, qu'un avion soit mis à leur disposition. Les négociations s'étaient alors engagées entre les fedayin et le doyen du corps diplomatique arabe.

Reportant de demi-heure en demi-heure leur menace d'exécuter les otages d'origine arabe, les terroristes avaient quitté, le jeudi 7 septembre vers 13 heures, l'ambassade en libérant quatre femmes après qu'une Caravelle des Syrian Arab Airlines avait été mise à leur disposition par le général Hafez El Assad, président de la République syrienne. Ils avaient gagné le Bourget dans un mini-car où se trouvaient l'ambassadeur d'Irak et les sept otages. Avant de s'embarquer dans l'avion, les Palestiniens avaient libéré quatre autres hommes, dont l'ambassadeur d'Irak, et ils s'étaient envolés, à 14 h. 30, avec quatre prisonniers, tous Saoudiens, membres de leur ambassade à Paris, et douze membres d'équipage. Après avoir survolé la France, l'Italie, la Grèce et Chypre, l'appareil avait atterri au Caire, à 20 h. 10, pour y faire le plein de carburant, puis avait décollé en début de soirée, mais l'accès des aérodromes libyens lui était refusé. Après avoir survolé Damas, l'avion avait fait route vers Koweït, où il s'était posé à 23 h 30.

Les membres du commando avaient alors demandé aux autorités koweïtiennes de leur fournir un autre avion. Les négociations étaient conduites par le cheikh Saad El Abdallah, ministre de la défense et de l'intérieur. Les Palestiniens avaient obtenu un Boeing-707 qui décollait, vendredi 7 septembre, au matin, après un nouvel ultimatum pour une libération immédiate d'Abou Daoud. Toutefois, l'appareil avait regagné, à 10 h. 50, l'aéroport koweïtien. De longues négociations s'étaient alors engagées, successivement marquées, notamment, par la libération des membres de l'équipage du Boeing, par des menaces de faire sauter l'avion et par l'intervention de M. Ali Yassine, représentant de l'O.L.P. à Koweït.

Le samedi 8 septembre, les autorités koweïtiennes avaient accepté de mettre un nouvel avion à la disposition des membres du commando pour gagner un pays de leur choix, mais elles avaient refusé de leur laisser un responsable koweïtien en otage. Les tractations s'étaient poursuivies. Puis des forces de police et de l'armée s'étaient mises en place vers 15 heures, à proximité de la piste d'atterrissage, et les membres du commando s'étaient rendus, vers 18 heures, en libérant leurs quatre prisonniers.

Les pays arabes et les organismes officiels de la résistance palestinienne avaient désapprouvé l'action du commando. Les Algériens s'étaient montrés d'autant plus irrités que celui-ci avait mené son action le jour même où s'ouvrait, dans leur capitale, la conférence des pays non-alignés. (*Le Monde* daté du 6 au 11 septembre 1973.)

Les attentats contre des diplomates et des hommes politiques en France depuis 1973

LE 6 AVRIL 1973, M. Basil Al Kubaisi, dirigeant du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), est tué par deux inconnus, à l'angle de la rue Chauveau-Lagarde et de l'Arcade à Paris (8e).

LE 28 AVRIL 1973, M. Mohamed Boudia, d'origine algérienne, militant du Fath, est tué par l'explosion de sa voiture piégée rue des Fossés-Saint-Bernard à Paris (5e).

LE 26 AOUT 1973, le docteur Outel Bono, opposant au régime de M. François Tombalbaye (Tchad), est assassiné de deux balles de revolver devant son domicile, rue Sedaine, à Paris (11e).

LE 5 SEPTEMBRE 1973, cinq Palestiniens de l'Organisation châtiment font plusieurs otages à l'ambassade d'Arabie Saoudite, 1, rue A. Pascal, à Paris (16e) et les libèrent à Koweït.

LE 19 DECEMBRE 1974, le colonel Ramon Trabal, attaché militaire à l'ambassade d'Uruguay en France, est assassiné dans le parking de l'immeuble qu'il habitait, 15, avenue du Recteur-Poincaré, à Paris (16e).

LE 8 OCTOBRE 1975, le capitaine Bartolomé Garcia Plata-Valle, attaché militaire adjoint à l'ambassade d'Espagne, est grièvement blessé par des militants de la « brigade internationale Juan Paredes-Manot » à la sortie de son domicile, route de la Reine, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

LE 25 OCTOBRE 1975, M. Ismail Erez, ambassadeur de Turquie en France, et son chauffeur sont tués de plusieurs coups de feu sur le quai Kennedy à Paris (16e).

LE 11 MAI 1976, le général Joaquim Zenteno Anaya, ambassadeur de Bolivie en France, est assassiné de deux balles de pistolet avenue du Président-Kennedy, près du pont de Bir-Hakeim, à Paris (16e).

LE 3 JANVIER 1977, M. Mahmoud Ould Saleh, militant palestinien d'origine mauritanienne et ancien représentant de l'O.L.P. à Paris, est tué de plusieurs balles de revolver devant la librairie arabe qu'il dirigeait rue Saint-Victor, à Paris (5e).

LE 7 JUILLET 1977, l'ambassadeur de la République de Mauritanie en France, M. Ahmed Ould Ghanaballah, est grièvement blessé en quittant son domicile, avenue Malakoff, à Paris (16e).

HORS DES FRONTIÈRES FRANÇAISES

Des terroristes ont attaqué neuf fois en cinq ans des ambassades

C'est la deuxième fois qu'une prise d'otages a lieu dans une ambassade à Paris. Plusieurs autres agressions à caractère politique se sont déroulées depuis cinq ans contre des résidences diplomatiques dans le monde :

23 JANVIER 1973. — L'ambassadeur des Etats-Unis à Haïti et le consul général sont séquestrés par cinq extrémistes haïtiens réclamant la libération de douze prisonniers. Les extrémistes ayant obtenu gain de cause, ils sont libérés.

1er MARS 1973. — Huit membres de Septembre noir prennent en otages à l'ambassade saoudienne de Khartoum cinq diplomates (trois occidentaux et deux arabes). Ils exigent en échange la libération de Palestiniens détenus dans divers pays. A la suite du refus des gouvernements jordanien et américain, les trois diplomates occidentaux sont exécutés. Le commando se rend le 4 mars.

13 SEPTEMBRE 1974. — A l'ambassade de France à La Haye, trois Japonais du commando de l'Armée rouge séquestrent l'ambassadeur Jacques Senart et dix autres personnes pendant cinq jours et quatre nuits. Les otages sont libérés en échange du Japonais Yucata Furuya (incarcéré en France).

24 AVRIL 1975. — Plusieurs personnes sont retenues en otages à l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm, dont l'ambassadeur lui-même, par six terrorites du commando Holger Meins. Ils exigent la libération de vingt-six anarchistes du groupe Baader-Meinhof. Deux otages sont tués et trente blessés après une explosion à l'ambassade. Les terroristes sont arrêtés et expulsés.

15 SEPTEMBRE 1975. — A l'ambassade d'Egypte à Madrid, quatre Palestiniens prennent en otages trois Egyptiens, dont l'ambassadeur. Ils exigent le départ de Genève de la délégation de la R.A.U., venue signer les modalités d'application de l'accord israélo-égyptien. Les trois otages sont libérés à Alger le lendemain.

11 OCTOBRE 1976. — A l'ambassade de Syrie à Rome, échec de la prise d'otages réalisée par trois membres de l'organisation palestinienne Juin noir. Le 6 novembre, les trois pirates sont condamnés à Rome à quinze ans de prison chacun.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LA RÉGION DE CHOLET

M. Barre estime qu'il n'a pas à intervenir dans la préparation des élections législatives partielles

Cholet. — Effort, patience, rigueur, continuité... Ces mots-clés du « barrisme » les notables de la région de Cholet (Maine-et-Loire) les ont entendus plusieurs fois, à leur tour, lundi 31 juillet, à l'occasion de la venue du premier ministre dans leur département — où M. Raymond Barre avait été invité par M. Maurice Ligot (C.N.I.P.-app. U.D.F.), député, ancien secrétaire d'Etat.

Le chef du gouvernement a trouvé une nouvelle formule pour résumer sa politique : « Aidez-vous, l'Etat vous aidera », a-t-il lancé aux élus locaux, dont les représentants demandent le soutien des pouvoirs publics dans les secteurs de l'activité régionale les plus touchés par la crise économique, au premier rang desquels les industries du textile et de la chaussure.

Soulignant la nécessité de pratiquer en France « une politique en profondeur au lieu de recourir à des actions de relance plus ou moins massives dont les effets seraient à la fois artificiels et précaires, M. Barre a indiqué que le gouvernement « mettra en œuvre à brève échéance de nouvelles et importantes mesures pour favoriser la création d'emplois dans les régions particulièrement frappées par la crise », notamment dans les secteurs de la sidérurgie et de la construction navale. Au cours d'une brève conférence de presse, le premier ministre a également évoqué plusieurs autres sujets d'actualité. A propos de la prochaine réforme des collectivités locales, il a précisé que « tout ce qui concerne la fiscalité locale fera l'objet d'un projet de loi spécial qui sera déposé courant septembre sur le bureau du Sénat ». M. Barre pense ainsi « avoir réglé à la fin de l'année le problème de la fiscalité locale, notamment de la taxe professionnelle », et démontrer de la sorte la bonne volonté du gouvernement avant le dépôt du projet de loi-cadre.

Evoquant l'élargissement de la Communauté européenne, le premier ministre a déclaré qu'il répondra très prochainement aux lettres qui lui ont été adressées par M. François Mitterrand, au nom du P.S., et par M. Louis Odru, au nom du P.C., tous deux ayant demandé que le Parlement soit convoqué en session extraordinaire pour débattre de cette question. « Il n'y a pas péril en la demeure », estime M. Barre.

Invité à donner son sentiment sur la controverse opposant M. Lecanuet, président de l'U.D.F., à M. Chirac, leader du R.P.R., au sujet de l'opportunité de désigner un candidat unique de la majorité, dès le premier tour, dans chacune des quatre circonscriptions où doivent avoir lieu des élections législatives partielles, le chef du gouvernement a expliqué qu'il n'entend pas intervenir dans ce débat : « Il s'agit là d'une question qui doit être débattue entre les responsables des formations de la majorité », a-t-il déclaré. « C'est une affaire qui doit être appréciée en fonction des considérations locales, et je dois dire que je n'ai pas sur ce point de vues arrêtées, ni doctrinales. » La circonspection observée par M. Barre traduit son souci constant de demeurer à l'écart des *rivalités qui divisent* les deux grands courants de la majorité. Elle est aussi une nouvelle illustration de son impuissance à jouer pleinement le rôle de chef de la majorité qu'il revendique, sans grand succès, depuis sa nomination à l'hôtel Matignon.

De notre envoyé spécial

C'était la première fois qu'un premier ministre se rendait en voyage officiel à Cholet, et, en sa qualité de maire, M. Ligot s'est plu à le souligner en accueillant M. Barre à l'hôtel de ville. L'ancien secrétaire d'Etat a expliqué au chef du gouvernement comment le pays choletais était devenu cette *« région d'équilibre entre la ville et la campagne »* où existe incontestablement *« une certaine forme de la qualité de la vie »*. Ce qui n'exclut pas les difficultés économiques. *« Alors que l'Ouest est une des parties les plus vivantes et les plus jeunes de notre nation, que sa population est attachée à son terrain et à des valeurs traditionnelles qui font sa force morale, il apparaît à certains égards comme mal aimé, et le sang bouillant de certains pourrait se transformer en révolte »*, a notamment déclaré M. Ligot.

Dans sa réponse, M. Barre a rappelé les mesures prises au cours des mois écoulés afin de renforcer la politique d'aménagement de l'ouest de la France, et indiqué que le régime des primes de développement régional et celui des primes de localisation des activités tertiaires seront modifiés de façon à devenir plus incitatifs. *« L'action à l'égard de l'Ouest reste prioritaire pour le gouvernement »*, a-t-il affirmé. Après avoir rendu hommage au *« dynamisme »* et à la *« capacité d'innovation »* des entreprises locales, le premier ministre a invité les Choletais à *« préparer patiemment »*, comme le gouvernement, *« la France de l'an 2000 »*. *« Nous avons une grande tâche devant nous. Nous ne l'accomplirons pas par de pures déclarations verbales. Nous l'accomplirons par une action patiente et continue de chaque jour. »*

Au cours du vin d'honneur qui suivit cet échange de propos, M. Barre s'est entretenu notamment avec les dirigeants des principales organisations agricoles du département venus exprimer en particulier les difficultés des éleveurs de porcs.

Le chef du gouvernement a inauguré ensuite le nouveau centre hospitalier de Cholet. A cette occasion, les syndicats C.F.D.T., C.G.T., F.O. et C.F.T.C. de l'établissement lui ont fait remettre une lettre résumant leurs revendications.

Doléances sur un mouchoir

La matinée s'est terminée par une réception à la sous-préfecture, où M. Barre a eu de nouveaux échanges de vues avec les dirigeants des différents secteurs profesionnels. Les quelques élus locaux appartenant à l'opposition avaient décliné les invitations qui leur avaient été adressées.

On a surtout parlé des difficultés des fabricants de chaussures et de mouchoirs, vivement concurrencés par les importations des pays extérieurs au Marché commun. Afin que le premier ministre ne les oublie pas, les industriels du textile lui ont offert un mouchoir portant imprimé un résumé de leurs doléances. Les réponses de M. Barre ont été jugées quelque peu sommaires par la plupart des professionnels, qui eussent préféré que le premier ministre séjournât plus longuement dans leur région. Commentant la formule *« Aidez-vous, l'Etat vous aidera »*, un délégué de l'Union des dirigeants d'entreprises du Choletais nous déclarait au terme de ces conversations : *« Ici, en pays chouan, nous n'attendons pas grand-chose du ciel républicain. Mais s'il est admis que dans notre région les entreprises ont déjà beaucoup fait pour s'aider elles-mêmes, la question est de savoir si l'Etat est décidé à soutenir cette politique volontariste. M. Barre n'a pas répondu assez clairement. »*

Le premier ministre a achevé son voyage en se rendant à Beaupréau, localité située à 18 kilomètres au nord de Cholet, où il a visité une usine de chaussures du groupe Valoire appartenant au maire de la commune, M. Jules Musset (div. maj.). Très intéressé par les explications de son hôte, applaudi par les enfants, M. Barre s'est réjoui de constater qu'*« il y a en France des régions qui savent faire face à la crise »*. Avant de regagner Paris, le chef du gouvernement a prononcé, à la mairie de Beaupréau, une nouvelle allocution dans laquelle il a réaffirmé qu'il poursuivra sa politique *« quels que soient l'irritation des beaux esprits et l'aveuglement des belles âmes »*, et quoi qu'en disent *« les professionnels de la revendication »*. Un langage qui est aujourd'hui devenu très familier à ceux qui connaissent le premier ministre.

(Dessin de KONE.)

Le petit cochon rose

A son arrivée devant la mairie de Beaupréau, lundi après-midi, M. Raymond Barre a été accueilli par un concert de sifflets et de slogans hostiles à la politique du gouvernement. A l'appel du comité local du mouvement des paysans travailleurs, une cinquantaine de jeunes gens, pour la plupart agriculteurs, s'étaient rassemblés pour protester contre la baisse des cours de la viande de porc. Sur leurs banderoles, on pouvait lire, entre autres formules-chocs : *« Politique de Barre = élimination des petits paysans »*, *« Babarre, tu nous trompes avec les prix du cochon ! »*, *« Plus je nourris mes porcs, plus c'est Barre qui engraisse et moi je crève »*.

Après avoir serré quelques mains à l'écart des banderoles parmi les spectateurs qui se montraient plus compréhensifs, le premier ministre s'est avancé vers les manifestants. Les cris et quelques bousculades sans gravité avec le service d'ordre, rendant le dialogue impossible, M. Barre s'est déclaré *« attristé »* de lire et d'entendre *« des slogans d'une telle stupidité »*. C'est alors que l'un des manifestants lâcha, dans la cohue, un porcelet qu'il avait emporté comme « pièce à conviction » de ses difficultés professionnelles. On vit l'animal se diriger vers le premier ministre, celui-ci esquisser un geste pour l'intercepter, en vain, et le cochon s'enfuir vers des lieux plus calmes. Ce qui fit dire quelques instants plus tard à M. Barre : *« Il y avait longtemps, depuis la campagne électorale, que je n'avais pas été accueilli par un tel comité, mais c'est la première fois que le comité d'accueil est accompagné d'un petit cochon rose. Ma seule tristesse est que je ne pourrai pas rentrer avec ce petit cochon qui leur a échappé. »* C'est ainsi que le souvenir de Beaupréau sera désormais attaché, dans l'esprit de M. Barre, à celui d'un porcelet contestataire.

ALAIN ROLLAT.



La crise de l'élevage porcin en Bretagne

Ce sont les « petits » qui trinquent

De notre envoyé spécial

La France manque de porcs. Les 250 000 tonnes importées en 1977 ont coûté 2,5 milliards à la balance commerciale. Le déficit porcin sera de près de 4 milliards en 1978. D'une année sur l'autre, le cheptel des Pays-Bas a progressé de 13,5 %, celui de l'Allemagne fédérale de 6,6 %, celui de la France de 2,1 % seulement. Pour les salaisonniers, le porc belge ou hollandais revient moins cher que le porc breton. Et les cours s'effondrent. Les producteurs manifestent. En dépit d'un relatif optimisme des pouvoirs public, les éleveurs bretons et les techniciens du porc voient la crise se prolonger au-delà de l'hiver prochain.

Pontivy. — *« Je vois la crise jusqu'à la fin de l'année, sûr ! Peut-être plus. »* Alain Lesergent, éleveur près de Pontivy (Morbihan), vient de descendre de son tracteur pour *« causer porc »*. Il a une petite trentaine d'années. *« Quand je suis arrivé, il y a cinq ans, j'avais 150 000 F anciens en poche. Il a fallu acheter le foncier, les vaches et, depuis un an, les porcs. »* Sa petite centaine de millions (anciens toujours) d'emprunt ne l'empêche plus de dormir. *« On voulait supprimer les vaches en 80-82, mais avec la crise... Le porc a repris, c'est vrai, 40 balles du kilo ; c'est seulement pour nous tenir la tête hors de l'eau, qu'on ne se noie pas trop vite. Autour de nous, on parle de liquidations judiciaires, car le Crédit agricole commence à tiquer. Quelle solution ? En tout cas, pas des aides. C'est le bonbon qu'on suce et qu'il faut rembourser. »*

La crise *« normale »* du porc, celle pour laquelle ont été mises en place des caisses de péréquation entre les bonnes et les mauvaises années, était prévue pour février 1979. Mais elle a commencé début avril 1978. Le prix du porc au kilo a chuté de 8 F à 6,50 F, pour remonter dans le courant de juillet à 7,15 F, soit nettement au-dessous du prix de revient d'un Alain Lesergent, qui « sort du porc » à 7,80 F.

« Si je devais m'installer aujourd'hui, je ferais du porc ou de la poule pondeuse », affirme pourtant M. Legallo.

Avec ses vingt-deux ans et une tignasse blonde qui le rajeunit encore, M. Legallo n'a pourtant rien d'un provocateur. Il exploite avec ses parents une ferme de 17 hectares. *« Ces quatre dernières années, on a gagné de l'argent avec les porcs. »* La première unité d'engraissement de 276 places a été construite en 1972, la maternité de 66 places en 1974, la seconde unité d'engraissement de 224 places en 1976. En 1978, c'est un poulailler de 680.000 F qui vient remplacer les vaches laitières. A chaque fois, les emprunts ont été limités, l'autofinancement oscillant entre 40 et 70 %. *« Le prix du porc pourrait descendre jusqu'à 6,20 F qu'on pourrait encore gagner. »*

« La faute aux montants compensatoires »

M. Lesergent comme M. Le Gallo sont techniquement de bons éleveurs, mais dans un cas la chute des cours n'est pas surmontable, car les frais financiers sont trop importants. Dans l'autre, on peut passer la crise en faisant le gros dos.

Mais tous deux iront, si l'occasion se présente, manifester pour obtenir « un juste prix ».

« La crise, c'est la faute des montants compensatoires monétaires, disent en chœur les agriculteurs. *Grâce à cette subvention aux exportations des pays à monnaie forte, avec un prix de revient moins élevé pour la nourriture, les Allemands, les Hollandais, mais aussi les Belges, envahissent notre marché. »* *« Chaque soir*, dit un éleveur, *il y a des semi-remorques emplis de carcasses de porc belge qui descendent sur Loudéac. On a voulu les « tauper », mais les gendarmes avaient prévu le coup. Remarquez, c'est normal que l'industriel achète là où c'est moins cher. »*

« Les gens amers sont ceux qui ont investi dans les cinq dernières années », dit M. Prevel, le responsable des productions porcines aux établissements Glon, fabricants d'aliments du bétail à Pontivy (250 000 tonnes en 1977, soit un peu plus de 2 % de la production nationale). Tout en rondeur, il parle pointu comme un Breton, et calcule vite. *« Quand ces jeunes-là se seront aperçus que tout le boulot, c'est pour rien, avec l'arrivée des loyers, des échéances de fin d'année, l'augmentation des charges de mutualité sociale, ils vont vraiment se fâcher. En octobre ou en décembre. »*

Les bons, les moyens et les... autres

La société Glon, fondée par André Glon, ancien député U.D.R., dirigée aujourd'hui, comme souvent en Bretagne, par trois frères, propose des « ateliers porc » à la carte : bâtiments, aliments, animaux, commercialisation des porcelets. Les éleveurs composent leur menu à leur convenance. Avec ses mille clients, dont plus de la moitié participent au groupement de producteurs qu'elle parraine, la société Glon peut être considérée comme un bon baromètre de la production porcine en Bretagne.

« Au cours des cinq dernières années, nous avons fait cent bâtiments par an. Cela veut dire que, sur un millier de clients, cinq cents souffrent de la crise, et le plus gros producteur de porcs aujourd'hui, c'est le Crédit agricole. » En plus des charges d'investissements, la compétence creuse aussi la différence : il y a les bons, les moyens et les... autres. La production des premiers dépasse 19,5 porcs par truie et par an. Celle des derniers n'atteint pas 15. *« Pour dégager un revenu familial, en juin 1978*, explique M. Prevel, *quand le porc est à 6,50 F, il faut faire du 19,5 de moyenne. Si l'on descend à 18, moyenne française, pour commencer à gagner un peu d'argent, le prix du porc doit monter à 7,50 F le kilo. »*

Seuls ceux qui ont investi il y a plus de cinq ans et qui ont des résultats techniques au-dessus de la moyenne, passent la crise sans encombre. Les conséquences, dit-on en Bretagne, où sont produits quatre porcs français sur dix, sont graves pour l'avenir de cet élevage et pour notre balance commerciale, déjà lourdement déficiaire. Les jeunes qui se sont spécialisés dans le porc ne sont pas près de s'agrandir, même s'ils sont techniquement irréprochables. Un technicien : *« Mon meilleur éleveur, sur Dinan, est prêt à mettre la clé sous la porte d'ici deux mois. »* *« On trouve*, ajoute-t-il, *trois types d'éleveurs, les petits à moins de dix truies. Ce sont ceux qui « cabossent » — autrement dit, qui tuent leurs truies, — parce qu'ils en ont ras-le-bol et qu'ils ont entendu dire que ça ne payait plus. Les moyens, avec quarante ou cinquante truies, disent : « J'irai bien jusqu'à la retraite avec... » Et les plus gros, avec cent cinquante truies, nous demandent : « Fais-moi un projet de cent vingt de plus. Le temps qu'il sorte de terre, je vivrais bien avec mon vieux... » Puis, quand ce projet-là est sorti, ils disent : « Fais-m'en encore deux cents... »*

Les « *petits* », ceux qui « *cabossent* », représentent 40 % de la production française. Les jeunes n'investissent plus. En 1978, la moyenne de cent bâtiments l'an, qui réalisait la société Glon, tombera à moins de trente. A la baisse potentielle de production correspond un mouvement de concentration économique (entre les mains des plus « gros », ceux qui peuvent tenir « avec leur vieux ») et géographique aussi, car on ne peut compter que sur la Bretagne pour pallier le déficit porcin.

« On parle de restructuration porcine, indique M. Alain Glon, *mais en fait les blocages financiers et administratifs freinent la relance. Les prêts du Crédit agricole permettent à l'éleveur d'acheter la voiture, pas l'essence. »* Un exemple : le Crédit agricole finance un bâtiment de soixante-dix truies, mais le prêt pour le cheptel est limité à cinquante animaux. L'éleveur en prend malgré tout soixante-dix. *« Résultat, il finance du long terme avec du court terme, et il a la tête sous l'eau. »*

Si nos concurrents étrangers ne « *dégraissent* » pas leur cheptel, la crise durera de longs mois encore. Les caisses de péréquation, dans plusieurs groupements de producteurs, permettent de maintenir le revenu, mais, disent beaucoup d'éleveurs, au prix d'un endettement camouflé, puisque les avances faites à ces caisses sont remboursables. Ici chacun est convaincu : les escarmouches de ces dernières semaines pourraient bien annoncer des conflits plus violents, pour la fin de l'année.

JACQUES GRALL.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le P.C. répond aux enseignants non communistes d'Aix-en-Provence

L'Humanité du 29 juillet publie le texte d'une lettre adressée, au nom de la fédération du P.C. des Bouches-du-Rhône, par M. Georges Lazzarino, député, aux signataires de la pétition rédigée sur l'initiative d'un groupe d'universitaires aixois et publiée dans *le Monde* du 20 juillet. Dans ce texte, intitulé « Nous sommes tous concernés », une centaine d'enseignants non communistes affirmaient leur soutien aux membres de la cellule communiste Jacques - Duclos d'Aix-en-Provence, qui avaient critiqué, dans une pétition nationale, certains aspects de la politique du P.C.F.

M. Lazzarino écrit notamment :

« Pour l'essentiel, votre démarche a pour but d'exprimer votre solidarité aux signataires du texte dit des « trois cents » et de vous porter garants qu'ils sont d' « authentiques communistes ». Cela était bien inutile, car il n'a jamais été question d'ouvrir à leur endroit on ne sait quel procès et de mettre en cause leur qualité de communiste.

» Ces camarades ont eu et ont toute latitude de s'exprimer librement dans notre parti. Ce que l'immense majorité des communistes leur reproche — et personne ne peut leur en contester le droit — c'est d'avoir pris part à une entreprise fractionnelle, contraire aux règles de vie de notre parti.

» Ces règles d'orientation n'ont rien de secret. Ce sont celles que les communistes se sont librement données et qu'ils acceptent en devenant membres du parti, parce qu'elles les assurent à la fois d'une authentique vie démocratique et de l'efficacité dans la lutte. Ils ne prétendent pas, pour autant, qu'elles ne puissent être perfectionnées. C'est si vrai qu'ils en débattront à l'occasion de leur XXIIIe congrès. Enfin, nous avons à maintes reprises indiqué que nous n'entendions pas présenter le mode de fonctionnement de notre parti comme un modèle de fonctionnement de la société future pour laquelle nous luttons.

» Vos inquiétudes nous semblent donc reposer sur des informations incomplètes concernant ce que nous sommes et ce que nous voulons. Mais le fait que vous les exprimiez nous conduit à penser qu'il serait fructueux, pour les uns et les autres, d'en discuter. C'est la proposition que nous vous faisons. »

● *Les députés communistes* demandent à nouveau la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire dans *« les plus brefs délais »*, afin de débattre de l'élargissement de la Communauté européenne. Dans une lettre adressée le lundi 31 juillet à M. Jacques Chaban-Delmas, prési[illegible] de l'Assemblée nationale, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée, écrit : *« Nos lettres des 21 et 28 juillet au premier ministre, demandant un débat à l'Assemblée nationale, et à M. Couve de Murville demandant la réunion d'urgence de la commission des affaires étrangères, pour entendre M. Louis de Guiringaud, sont [illegible] sans réponse. (...) Alors que l'inquiétude grandit dans le pays, il apparaît inacceptable pour le peuple français, attaché à la démocratie, que les représentants de la nation soient tenus plus longtemps à l'écart d'une question capitale pour l'avenir de la France. »*

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste* (M.J.C.F.) organise des week-ends à la campagne ou à la mer, afin de permettre *« aux jeunes des cités populaires, aux chômeurs de partir un peu »*. M. Jacques Planche, secrétaire national, a indiqué, d'autre part, le lundi 31 juillet, les revendications du M.J.C.F. au sujet des vacances des jeunes : création d'un million cinq cent mille places de camping supplémentaires, extension des possibilités de camping « sauvage », gratuité du transport une fois l'an, sur une grande distance, pour les jeunes chômeurs et création de *« lieux de rencontre »* dans les cités populaires.

MOUVEMENT SOUS-PRÉFECTORAL

Par décrets du président de la République en date du 31 juillet, parus au *Journal officiel* daté 31 juillet-1er août :

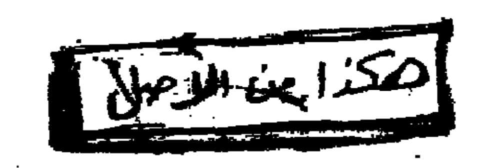
— M. Philippe Pondaven, sous-préfet, est mis à la disposition du premier ministre pour être détaché sur un emploi d'administrateur civil ;

— M. Jean-Claude Betancourt, secrétaire général de la Haute-Saône est mis à la disposition du premier ministre pour être réintégré dans son corps d'origine ;

— M. Bernard Boucault, directeur du cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, est nommé secrétaire général de la Haute-Saône.

— Mlle Bernadette Malgorn, directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne, est nommée directeur du cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

— M. Jean-Marc Rebière, directeur du cabinet du préfet des Landes, est nommé directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne.



Le Monde

société

RELIGION

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

La quête de l'autre

Clôturant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie les témoignages de Gwendoline Jarczyk, philosophe et journaliste, et enfin de Jean-François Six, prêtre et écrivain.

Henri Fesquet tirera prochainement les conclusions de ces vingt-sept confessions de foi.

par GWENDOLINE JARCZYK

Rien, en un sens, de plus hasardeux qu'une confession de foi. Car me voilà prise entre deux feux. A l'un des extrêmes, le subjectivisme. « *Confession de foi, confession de soi.* » Si je produis un témoignage d'une réalité longuement mûrie selon l'expérience qui fut mienne, je pourrai toucher tel ou tel, mais dépasserai-je le niveau des simples affinités?

A l'autre extrême, l'exposé équilibré, qu'il soit simple ou savant, d'un ensemble de « vérités » soigneusement pesées, attentivement cataloguées. Ecran que je projette et qui me sépare de celui qui risque de ne voir là aucune pulsation de liberté, aucune décision personnelle qui m'engage en vérité.

Christ médiateur

Une conviction me permettra de me glisser entre ces deux écueils : l'évidence que les lignes de clivage entre les personnalités profondes ne passent pas d'abord par les limites que représentent les convictions religieuses. Qui ne s'est senti parfois plus proche, au plan des options vitales et de la respiration profonde, d'une expérience élaborée hors du sérail religieux que de tant d'expressions ou d'attitudes provenant de « frères dans la foi » ?

Mon « lieu », celui qui m'est commun avec ceux qui se retrouvent dans une certaine pauvreté, c'est celui d'une humanité s'éveillant lentement d'un désir millénaire : un désir de rejoindre le tout par le rien de la liberté.

Au centre de ce lieu, la figure du Christ. Avec la conscience aiguë de ce que des siècles ont mené jusqu'à lui, de ce que lui-même a grandi jusqu'à la plénitude de la Passion/Résurrection, inspirant le pardon, échappant aux tenailles de tous les conformismes, vivant la toute jeune liberté de l'homme restaurée dans son pouvoir originel.

Christ médiateur, Christ en passage, en « pâque » sur notre terre, éveillant en chacun des puissances insoupçonnées. Un visage que je ne cesserai d'interroger, de scruter, un visage que je n'aurai jamais fini d'accueillir en même temps qu'il me faut le susciter et le construire au long de ma vie, au travers des rencontres qui me façonnent.

Pour que s'instaure cette médiation très exceptionnelle, il fallait que le Christ disparaisse à nos yeux. « *Il vous est bon que je m'en aille.* » J'y ai toujours pressenti une conséquence radicale de ce mystère central qu'est sa mort où s'accomplit son être. Mystère où s'enracine le mystère de ma propre mort. Car c'est du sein de ma mort consentie qu'il me sera possible de le reconnaître tel qu'il est, entré vivant dans la mort, et vivant actuellement dans cette mort.

Il n'y a que deux issues à nos vies. La retombée dans la vie d'avant la mort, ce que Bergson appelle un retour à l'insecte. Et la vie d'esprit, celle qui s'affirme dans et de la mort. Vie de liberté.

S'éveiller à cette vie, ce n'est pas fuir dans quelque « ailleurs », loin de cette terre. C'est plutôt laisser venir à soi la profondeur de Dieu en acceptant de descendre dans celle de cette terre. Rien n'est condamné, rien n'est rejeté : tout est racheté, restitué à soi-même.

Médiation qui se dit jusque dans la pesanteur d'une Eglise-institution. Elle aussi est appelée à devenir pauvre, je veux dire libre de sa propre richesse de tradition et d'esprit, consciente aussi de la particularité qui est sienne dans l'annonce de l'universel.

Faille et médiation

D'aucuns diront cette « passion » — au sens très plein de ce mot — en parlant de combat pour la justice. Philosophe, je les rejoindrai en la disant à travers deux réalités qui m'apparaissent profondément conjointes : celle de l' « autre » et celle de l'« unité ». En effet, pour que les Eglises et l'humanité parviennent à une certaine unité, il nous faut faire l'expérience de l'autre. L'autre dans une histoire, une tradition, un peuple. L'autre au travers d'une liberté et d'un respect. L'autre accessible et caché dans un langage qui nous rassemble et nous divise. Et cela en acceptant la règle du jeu : la loyauté de la communication.

Voilà qui pourra attirer le reproche d'une perte d'assurance. Si l'on veut. A condition toutefois que je puisse l'expliquer par cette manière d'avancer en boitant, à cause d'une blessure. Celle que connu Jacob au gué de Pénuel (2). Sa confession de foi ? Une question. La seule qui soit, parce qu'elle déborde toutes les affirmations possibles : « *Quel est ton nom ? Je ne te lâcherai pas que tu ne me l'aies dit.* » Et il boitait, après avoir combattu toute la nuit avec Dieu, qui l'avait touché à la hanche.

Peut-être est-ce pareille question qui aspire toute ma foi, et, pourquoi ne le dirais-je pas ? toute ma vie. Question qui est faille. Faille qui est médiation. Le Christ s'est engouffré dans cet espace béant. Et ma foi voudrait naître de cet abîme.

Une parole d'histoire

Loin d'être l'homme des certitudes assenées, imposées, le Christ m'apparaît comme l'homme des questions dérangeantes. L'homme de la question qui oblige, qui révèle le sens, qui conduit au désaisissement de soi, celui-là même qu'il vécut en sa mort, face à l' « Autre » qu'il nomme le Père.

Cette foi qui est mienne, je ne l'ai pas inventée : je l'ai reçue en mon enfance. Mais, devenue adulte, je l'ai choisie sous la forme où je le dis : comme un manque, comme une faille, comme un témoin de l'infini des choses, de la face cachée du monde. Et cette parole de foi que j'accueille et que je profère est une parole d'histoire : parole tributaire d'une histoire, parole qui engendre une histoire. Comme ces paroles-relais que sont pour moi les dogmes : non point des vérités figées, mais la simple proposition de la richesse de l'Esprit, dans la créativité et selon les ressources d'une époque donnée. Paroles-relais où s'alimente mon espérance.

Femme, je ne puis manquer de m'étonner qu'une place si restreinte nous soit réservée dans une Eglise que l'homme, par peur sans doute, a si longtemps habitée en maître. Mais à ce niveau-là aussi, l' « autre » appelle une reconnaissance qui passe par une lutte, près du gué qui nous sépare et qui nous rassemble, en chaque aube nouvelle. Lutte qui est le chiffre d'une altérité de plénitude : altérité à moi-même, altérité à l'homme mon égal, altérité à Dieu.

Dans l'accueil du Nom qui est aussi mon propre nom.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26 et 28 juin ; 19, 22, 27 et 30-31 juillet.
(2) Genèse, 32, 31.

● *Le Père Gérard Bessière*, dont nous avons publié la confession de foi dans *le Monde* du 27 juillet, nous précise qu'il n'appartient pas à l'ordre dominicain mais au clergé séculier du diocèse de Cahors.

Trébuchement et exploration

par JEAN-FRANÇOIS SIX

TU m'as beaucoup appris, mon frère différent ; et même, oui, tu m'as converti : je fais presque partie de ta communauté, celle de ces hommes et de ces femmes qui, honnêtement, ne peuvent pas affirmer dans un sens ou dans l'autre, alors même qu'ils ne cessent de chercher. Nous ne sommes différents que par le « presque ».

Ce « presque » n'est pas, à mes yeux, quelque chose que j'aurai en ma possession et dont tu serais dépourvu, ce n'est pas, un « en plus ». C'est un manque dont je ne peux pas nier la réalité : je n'arrive pas à ta conviction, à ta capacité de tenir ceci qu'il n'y a pas à affirmer, qu'il n'y a pas à croire.

Oui je le sais, croire est une folie par rapport à ta position, plus rationnelle et plus solide que la mienne. Et je n'ai pas d'autre terrain de comparaison, pour parler de ma folie et de ce coup de pouce à la raison que te paraît ma foi, je n'ai pas d'autre référence possible que cette autre aventure, folle aussi, qu'est l'irruption de l'amour dans un destin d'homme. Celui qui croit, comme celui qui aime, vit un manque, une espérance, une blessure ; celui qui croit ne possède pas la vérité. Il acquiesce à être, comme celui qui aime. Affluent alors les raz de marée d'interrogations et d'attente ; on n'a plus rien d'un roc, on se trouve démuni comme une plage vulnérable. Tu sais ce que c'est que l'amour, et cette présence sur fond d'absence où l'on est désarmé, dévêtu de soi-même, et calciné. Je ne puis pas ne pas reconnaître que la foi en moi existe ainsi, feu ténu qui consume, brûle et transforme, sans que jamais je réussisse à le détenir ou à le définir exactement. Et je sais que la foi n'est pas dogme d'abord : les mots ne cernent pas les choses ; qu'elle n'est pas une morale ni un concept. Elle est d'abord un trébuchement ; j'ai trébuché sur cette pierre inattendue. Tu est partagé, je le comprends, entre le sourire et le sérieux, comme devant quelqu'un qui manque de tomber ; ou encore tu excuses mon trébuchement en pensant que je suis aveugle ; c'est vrai, je le suis, comme le sont les amoureux. Tu ne comprends pas bien pourquoi je reste un « nostalgique », me dis-tu, de cette foi qui est pour toi folklore. Je sais que croire n'est plus de saison. Et, pourtant, je crois. Comme la foi n'est pas pour moi folklore mais exploration, je n'ai aucune nostalgie de formes anciennes ; celles-ci je peux les goûter avec émotion comme on plonge dans le grenier d'un merveilleux patrimoine culturel, mais elles ne nourrissent pas mon espérance comme le font les récits de la vie des saints où ceux-ci rompent avec le passé.

Croire te paraît dépassé. Et pourtant je crois. Non pas par attrait du « rétro ». Non pas pour faire ou être autrement que l'ensemble de mes contemporains : je n'aime pas les façons de se démarquer ou de se faire remarquer, encore moins les snobismes vains et les originalités pour elles-mêmes. Je crois, c'est un fait. Et je te remercie de me prendre, sans trop bien comprendre, tel que je suis, avec cette foi qui n'est pour moi ni une tare ni un un trésor, mais un « presque rien » qui vous fait achopper sur la route.

J'ai insisté sur le fait, le fait fou, de croire. Le reste — ce que je crois — vient ensuite, plus facile, à la file. Croire, c'est croire en un autre qui s'est donné à connaître. Mais celui qui, par désir d'amour, se donne à connaître, ne peut pas le faire de manière imposante et péremptoire ; il se cache et se tait, et c'est ainsi qu'il s'exprime. Ma foi scrute sans cesse, avec des yeux de veilleur qui guettent l'aurore — une aurore, ici, qui n'est jamais totalement pour demain ; — ma foi scrute ce que l'aimant s'est ingénié à laisser transparaître en s'effaçant pourtant et en s'empêchant de toucher à ma liberté.

Alors, à force de scruter, c'est toujours la même perspective que j'aperçois. Et je l'aperçois toujours au travers de Jésus mort et vivant et au travers d'une autre réalité, imperceptible et forte comme un souffle, qu'il a envoyée, et qui a la charge ou de dérouter ou de mettre sur la route des pierres d'achoppement.

Ne pas se payer de mots

J'aperçois — tu vas vraiment me tenir pour fou — un être plein de tendresse et d'intelligence, de chaleur et de vivacité. Jésus, aujourd'hui-là, et celui qui l'accompagne me suggèrent sans cesse quelqu'un — dont Jésus a dit qu'il l'appelait « père » mais dont il a dit qu'il avait des entrailles de « mère » — quelqu'un qui est libre et bon. Dans ce monde bancal, usine à misères de toutes sortes, champ de non-communications, terrain d'injustices et de tortures innombrables, n'est-ce pas de l'inconscience aberrante que de penser qu'il existe quelqu'un qui n'est que libre et bon et qui n'a en lui aucune perversité ? On n'ose pas y croire. D'ailleurs, les Eglises issue de cette foi en cet Etre libre et bon n'ont pas cessé de laisser resurgir en elles des images inversées de cet être : alors qu'il est libre, pourquoi ont-elles constamment dit qu'elles le détenaient et qu'elles « possédaient » la vérité ? Alors qu'il est bon, pourquoi ont-elles pris un malin plaisir à le présenter comme quelqu'un qui voulait la mort de celui qu'il aimait en réparation de pauvres bêtises des hommes ? Les Eglises ont ainsi contribué à le rendre non crédible, comme un sadique, alors qu'il est gratuit, désarmé, vulnérable comme tout être libre et bon.

Croire en cet être libre et bon, c'est en même temps, indissolublement, ne pas pouvoir ne pas croire en l'homme, en toutes les possibilités de liberté et de bonté qui existent dans l'homme. Jésus, dans sa vie et dans sa mort, ne cesse de faire confiance en son frère et en ses frères les hommes, ne cesse de croire que l'amour est possible. C'est ce que j'essaie de croire. Et je rugis contre les prédicateurs et les faux prophètes qui veulent faire faire le passage à la foi en partant des misères humaines, comme si Dieu n'avait de bonté qu'envers ceux qui s'écrasent ou se mettent plus bas que terre. Comme si Dieu ne prenait existence, aux yeux des hommes, qu'à partir de leurs défaillances et de leurs faiblesses. La liberté de l'homme et celle de Dieu ne sont pas concurrentes. Dieu croit en l'homme, part de la liberté et de la bonté qu'il trouve en l'homme pour se donner à connaître à lui. Et Dieu aime que ceux qui croient en lui croient toujours, devant tout être, aux possibilités de liberté et de bonté qui existent en cet être.

Si tu me dis, mon frère différent, qu'il y a peu de chrétiens qui montrent une foi de ce genre et qui la mettent en pratique, je te répondrai que tu as raison. Mais je voudrais *pourtant souligner qu'il existe, dans* l'histoire, une communauté formée par ces quelques-uns qui, comme dit Jean, le disciple aimé de Jésus, « *ont cru à l'Amour* ». Dans cette communauté, on trouve des êtres comme François d'Assise ou François de Sales, Vincent de Paul, Thérèse de Lisieux et Charles de Foucauld, Martin Luther King et Jean XXIII. C'est à cette communauté-là que j'essaie d'appartenir ; c'est cette communauté que j'aimerais élargir. Les chrétiens de demain seront, pour moi, des êtres de cette appartenance-là ; car la grande décantation qui se produit sous nos yeux depuis vingt ans, c'est la purification, par le feu et le combat spirituels, de tout ce qui s'est trop payé de mots. Nous sommes dans un nouvel avent de l'Evangile. Le prénom de Jean XXIII se référait à Jean le Baptiste. Il nous faut préparer les sentiers pour que la foi des chrétiens se vive à jamais en vigilance sans retomber dans l'établissement, le pouvoir et l'orgueil.

Tu sais, mon frère différent, que tu n'es pas pour moi un chrétien sans le savoir et que jamais je n'ai voulu te récupérer. Laisse-moi te dire, en clarté, combien je me réjouis, sans aucune arrière-pensée, de te voir — et avec quelle fougue — croire en l'amour et faire en sorte qu'il existe chaque jour davantage sur cette terre. Et ajouter ceci, car c'est en moi une conviction : celui qui est au cœur de l'existence de Jésus se réjouit lui aussi, je le crois, de ce que tu es, de ta liberté, de ta bonté.

Quand le philosophe Jean Guitton se fait catéchiste

Le catéchisme pour enfants que vient de publier Jean Guitton, de l'Académie française, n'est pas sans ambiguïtés (1). L'auteur affectionne les situations périlleuses, difficiles à étiqueter, ce que l'on pourrait appeler, en langage familier, « être assis entre deux-chaises. » Il avoue lui-même, dès les premières pages, qu'il a écrit cet ouvrage sans avoir reçu mandat de personne, qu'il n'a pris modèle sur personne et qu'il n'a voulu critiquer personne. Il fait part de son inquiétude devant certains catéchismes dont il insinue qu'ils changent le contenu de la foi. « D'étranges difficultés, *précise-t-il*, apparaissent au risque de scandaliser et de créer une coupure regrettable entre la foi des enfants et celle de leurs parents. »

D'autre part, un catéchisme est généralement une œuvre collective faite par des spécialistes de la psychologie des jeunes ; il est souvent commandé puis homologué par les évêques qui sont de droit « juges de la foi ».

Ici, rien de tel. Jean Guitton, habitué aux sommets solitaires de la métaphysique, fait cavalier seul. Il ne peut guère espérer voir son œuvre utilisée par les catéchistes de préférence aux manuels officiels, quelles que puissent être leurs lacunes.

Alors ? On peut supposer que Jean Guitton a voulu se faire plaisir à lui-même — ce qui est le meilleur moyen de faire un bon livre, — tout en cherchant à attirer l'attention sur les dangers réels ou supposés de la catéchèse actuelle, dont les tâtonnements sont révélateurs de la période de transition traversée par l'Eglise depuis Vatican II. Son catéchisme pourra rendre service à des parents perplexes. Car, en fait, il s'adresse surtout aux grandes personnes. L'interlocuteur fictif qui, tantôt interroge tantôt répond à Jean Guitton, a un âge indéterminé, et il présente parfois une maturité d'esprit assez étonnante. Il lui arrive, par exemple, de se demander si les catholiques ne font pas de la Vierge Marie « presque une déesse », et si les protestants n'ont pas raison d'en faire une femme comme les autres. Semblable question paraît avoir surtout pour but de fournir à l'auteur l'occasion de faire une mise au point qui lui est chère.

Ailleurs, l'enfant dit : « Je vous écoute avec attention. » Est-ce ainsi que les jeunes s'expriment ? Lors d'un récent duo télévisé, l'enfant en chair et en os qui dialoguait avec l'académicien sur des problèmes philosophiques et religieux avait tôt fait de lui échapper ou de lui tenir tête. La docilité dont l'interlocuteur fait ici preuve a quelque chose d'un peu artificiel.

Au-delà de tel ou tel artifice, ce petit livre a au moins le mérite de la simplicité. L'auteur s'y exprime comme dans toute son œuvre avec aisance, prudence et nuance sur des thèmes auxquels il a réfléchi toute sa vie. Un tel catéchisme dans lequel certains ont voulu voir le testament spirituel d'un homme de soixante-seize ans aurait pu, en fait, être écrit tel quel il y a vingt ans sans en changer un iota. Ce caractère intemporel — certainement voulu — est significatif d'une pensée limpide qui se situe délibérément au-dessus des remous de notre temps.

Jean Guitton s'attache à mettre en évidence l'essence immuable d'une religion qui exprime des vérités éternelles. Seules les expressions de la foi sont soumises au changement. Mais précisément la question demeure de savoir dans quelle mesure les variations de la forme ne portent pas atteinte au fond...

HENRI FESQUET.

(1) *Mon petit catéchisme*, dialogue avec un enfant, par Jean Guitton, édit. Desclée de Brouwer, 118 pages, 30 F.

UN LIVRE DU CARDINAL SUENENS

Œcuménisme et renouveau charismatique

Après avoir occupé le devant de la scène pendant et après le concile, en cherchant notamment à accélérer l'évolution des structures de l'Eglise, le cardinal Léon-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, est rentré peu à peu dans l'ombre, ou, plus exactement — car il demeure fort actif et voyage dans le monde entier, — a changé son fusil d'épaule. Il se consacre maintenant, avec moins de brio, au renouveau charismatique et à l'œcuménisme.

L'originalité du petit livre qu'il vient de publier est d'établir un lien entre ces deux courants, apparemment peu homogènes, dont il estime que, « *considérés dans leurs eaux profondes, ils se renforcent mutuellement, et qu'il s'agit là d'une même action, d'une même logique intérieure. L'Eglise ne peut être en état d'unité si elle n'est pas en état de rénovation* ».

A ce niveau de généralités, l'observation est juste. On peut cependant remarquer que les adeptes les plus fervents du réveil charismatique s'occupent, en général, médiocrement des institutions confessionnelles ; ils vont plutôt chercher leur modèle dans les premières communautés chrétiennes, où est vivace le souvenir de la Pentecôte. Leur doctrine n'est pas toujours très sûre, et d'ailleurs l'expression « charismatique » recouvre des réalités bien différentes et parfois difficilement récupérables.

Donnant raison au professeur Jean Delumeau, qui déplore que beaucoup de baptisés n'aient jamais assumé ce sacrement, le cardinal Suenens plaide pour une « *christianisation des chrétiens* ». Son livre se présente comme une sorte de charte définissant les critères d'un œcuménisme et d'une renouveau charismatique bien compris et en indique les orientations.

Ces pages font suite à une étude précédente (1974) connue sous le nom de *Document de Malines*. Elles sont écrites à l'intention des catholiques soucieux de respecter la doctrine de l'Eglise et d'en vivre les applications. Dans la pensée de leur auteur, *elles sont destinées à être* étudiées et approfondies dans les groupes du renouveau au cours de leurs sessions. Les paragraphes ont été numérotés pour faciliter le travail.

L'ouvrage conclut à la nécessité d'un mouvement de conversion qui seul est capable de faire aboutir les Eglises à l'unité, répondant ainsi à l'attente des hommes et à la volonté de Jésus-Christ. — H. F.

★ Cardinal Suenens : *Œcuménisme et renouveau charismatique*, Ed. du Centurion, 160 p., 24 F.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Institut supérieur d'électronique du Nord (ISEN).**

Mmes et MM. Agaesse, Francis Aubin, Auxanneau, Baillon, Balagny, Balquet, Barcoudat, Bardyn, Benoît Barrault, Baudens, Becquet, Régis Beghin, Beharel, Beharelle, Bentzinger, Bis, Boel, Bore, Eric Bouche, Bouckaert, Boudjelal, Jean-Pierre Brasseur, Brennetot, Bruy, Buquet, Candelier, Canipel, Thierry Caulier, Chanteau, Chuffart, Benoît Clermont, Pascal Couston, Jérôme Crochet, De Bonnières, Debuchy, Decrême, De Gaillard, Delahousse, Delemer, Delmarre, De Montbrun, Desobry, Desrues, D'Huart, Duchateau, Marc Duclos, Dudouet, Thierry Dugas, Dujardin, Michel Dupont, Jérôme Dutrieux.

Mmes et MM. Patrick Faure, Flauder, Fourniguet, Guenon, Nicolas Gourlet, Gueulle, Guichet, Gyde, Hernas, Hollant, Honig, Houdot, Jaccod, Kacietewski, Kuntz, Labrunye, Lallemant, Lazzaroni, Jean-Pascal Lefebvre, Eric Lemaître, Pascal Levêque, Patrick Levert, Lippens, Lorek, Lotigier, Maes, Manoit, Marcant, Véronique Marie, Marsy, Merveille, Midy, Miklave, Milard, Mollier, Bruno Motte, Marie-Elisabeth Motte.

Mmes et MM. Panys, Laurent Paris, Gilles Peres, Jean-François Perraud, François Petit, Pigniez, Poillion, Poncelin de Raucourt, Prenant, Preux, Queruau-Lamerie, Rached, Rainot, Alain Raymond, Rifflart, Alain Robert, Alain Rose, Soete, Spychala, Szymczyk, Tiberghien, Vahé, Vanhee, Vanhuysse, Vanneuville, Vasse, Vectenely, Thierry Verre, Voignier, Walprou, Walle, Wichot, Willart.

● *Pour les étudiants étrangers.* — L'édition 1978 de la brochure intitulée *Je vais en France*, publiée par le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S.), vient de paraître. Cette brochure est destinée aux étudiants étrangers désireux de continuer leurs études en France. Elle contient toutes les informations pratiques sur les conditions de voyage, de séjour et d'études.

★ *La Documentation française*, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, ou 165, rue Garibaldi, 69401 Lyon Cedex 03, 166 p., 20 F.

ÉDUCATION

UN ACCORD EST SIGNÉ ENTRE L'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES ET LES PERSONNELS DE SERVICE

Les personnels d'administration et de service des écoles catholiques — environ cinquante mille personnes — seront tous employés à partir du 1er septembre aux même conditions de salaire et d'ancienneté. Après plusieurs mois de négociations (*le Monde* du 18 janvier), un accord vient d'intervenir entre la Fédération nationale des organismes de gestion des établissements d'enseignement catholique (FNOGEC) et les syndicats des parties prenantes (1) : le Syndicat national de l'enseignement catholique (C.F.T.C.), la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (F.N.-S.P.E.L.C.) et les Syndicats nationaux de l'enseignement privé (SNEP-F.O. et SNEP-C.G.C.). Aux termes de cet cet accord, tous les personnels d'administration et de service des écoles catholiques seront payés selon une grille de salaire et d'ancienneté commune et la durée des congés sera fixée selon la même définition.

Cet accord est un premier pas vers la convention nationale unique qui doit remplacer les treize conventions catégorielles en vigueur jusqu'à présent. De nouvelles négociations sont prévues dès la rentrée. Elles concerneront les personnels de surveillance, les animateurs, les éducateurs et les personnels d'enseignement.

(1) La C.F.D.T. et la C.G.T. avaient abandonné la négociation le 4 janvier.

● RECTIFICATIF. — C'est M. François Robin qui a été reçu 13e au concours de l'Ecole centrale d'arts et manufactures et non L. Robin, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire.

SOCIÉTÉ

Vingt-sept morts dans le massif du Mont-Blanc en deux semaines

Le dernier week-end du mois de juillet a été marqué par... un seul accident mortel en montagne : un policier de la C.R.S. 46 de Lyon a dévissé dans l'ascension de la face sud de la Meije.

Du samedi 22 au vendredi 28 juillet, les hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile basés à Chamonix avaient ramassé treize morts et une vingtaine de blessés. Lundi 24 juillet, les gendarmes du peloton de gendarmerie de haute montagne étaient « sortis » treize fois. Quatre alpinistes avaient trouvé la mort au cours de cette journée : « Un record absolu », ont affirmé les sauveteurs un peu étonnés par cette impressionnante série d'accidents.

Le préfet de la Haute-Savoie a rappelé, le samedi 29 juillet dans un communiqué, que « l'imprudence et l'inexpérience sont meurtrières pour les amateurs de montagne. Les possibilités des secouristes ne sont pas illimitées. Il est inadmissible de compter sur leur seule existence pour s'estimer en sécurité ».

Les guides de Chamonix recommandent aux alpinistes d'entreprendre leur course dès minuit afin de pouvoir regagner la vallée ou les refuges avant que le soleil n'ait eu le temps de « réchauffer la montagne ».

L'attentat du 24 juillet contre le téléphérique de l'aiguille du Midi (« le Monde » du 25 juillet), qui demeurera fermé au moins jusqu'au 3 août, prive les alpinistes de nombreuses courses. Conséquences : un grand nombre de cordées se trouvent engagées dans les mêmes voies, ce qui entraîne des « bouchons » aux passages difficiles et multiplie les risques de chutes de pierres.

Depuis le 13 juillet, date du retour du beau temps sur les Alpes, il y a eu vingt-sept morts et trente-deux blessés en haute et moyenne montagne. Des chiffres équivalents à ceux du mois de juillet 1977.

Les secours en haute montagne

De notre correspondant

Chamonix. — Engagés directement dans les opérations de secours en haute montagne depuis 1958, les guides et les aspirants-guides du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix (P.G.H.M.) ont fait, il y a quelques semaines, le bilan de leurs actions au cours des vingt dernières années. En 1959, les gendarmes de Chamonix sont « sortis » vingt-quatre fois pour récupérer huit morts, quinze blessés et ramener six personnes indemnes. En 1977, on estime qu'environ cent mille alpinistes ont fréquenté le massif du Mont-Blanc : les gendarmes ont dû intervenir deux cent trente-deux fois en cordées ou bien déposés par hélicoptère ; ils ont ramené trente-trois morts, deux cents blessés et cent trente personnes ont été récupérées indemnes. En vingt ans, le nombre des secours a été multiplié par dix, autant que le nombre des alpinistes qui parcourent chaque été les sommets de la chaîne du Mont-Blanc.

Les secours en montagne à Chamonix représentent 45 % des opérations conduites par les gendarmes-guides sur l'ensemble des massifs montagneux français. La gendarmerie dispose en premier lieu de deux cent vingt-sept brigades territoriales de montagne chargées de recueillir des informations et de diffuser l'alerte en cas d'accident. Elle mobilise ensuite en permanence plusieurs unités spécialisées dans le secours en montagne : trois P.G.H.M. dont deux dans les Alpes (Chamonix et Briançon) et un dans les Pyrénées (Pierrefitte-Nestalas) ; dix-huit pelotons de montagne destinés à assurer les secours en moyenne montagne. Les gendarmes disposent enfin de quatre détachements aériens permanents en zone montagneuse dotés chacun d'un hélicoptère Alouette-III.

Depuis les tentatives de sauvetage en décembre 1956, des alpinistes Vincendon et Henry, bloqués sur le grand plateau alors qu'ils redescendaient du Mont-Blanc — conduite par l'équipe de la compagnie de Chamonix, les militaires de l'école de haute montagne et des membres de l'école nationale de ski et d'alpinisme, l'opération connut certaines « bavures » — la coordination des secours en montagne est désormais assurée par les préfets. Ceux-ci disposent d'un « outil » parfaitement rodé composé de spécialistes de très haut niveau et possédant un matériel très sophistiqué.

Des moyens renforcés

Le P.G.H.M. de Chamonix rassemble trente-deux hommes dont vingt sont guides ou aspirants-guides. Et quelques-uns comptent parmi les meilleurs alpinistes français. Les guides du P.G.H.M. de Chamonix peuvent être « mobilisés » en quelques minutes et « déposés », lorsque les conditions météorologiques sont favorables, en moins d'une demi-heure sur tous les points « sensibles » du massif.

En 1977, 97 % des opérations de sauvetage ont été réalisés grâce à l'aide des hélicoptères de la gendarmerie ou de la sécurité civile. Ce moyen a permis de gagner des heures précieuses et de limiter la fatigue des hommes. La technique du treuillage assure la « descente » des secouristes à proximité des blessés. Ceux-ci seront ensuite « arrachés » de la paroi de glace ou de rocher où ils sont immobilisés et conduits directement sur l'hôpital de Chamonix.

Parfois, un médecin est déposé près des victimes pour porter aux blessés les premiers soins. Cette médicalisation des secours, que les services d'urgence des hôpitaux souhaitent développer, pose encore certains problèmes aux alpinistes des pelotons de gendarmerie de haute montagne.

A Chamonix, pour le vingtième anniversaire du P.G.H.M., le directeur de la gendarmerie, M. Jean Cochard, a estimé que les moyens aériens des équipes de secours devaient être renforcés. Prochainement les P.G.H.M. pourraient être dotés de nouvelles Alouette-III plus puissantes, capables d'augmenter les possibilités d'intervention des gendarmes en haute montagne : ce nouvel hélicoptère peut transporter un nombre plus élevé de sauveteurs.

A l'exception de la vallée de Chamonix, où la gendarmerie dispose d'un quasi-monopole dans l'organisation des secours, les compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) participent dans les autres massifs montagneux français aux opérations de récupération d'alpinistes en difficulté. A Grenoble, à Briançon et dans les Pyrénées, gendarmes et C.R.S. assurent alternativement une permanence dans les diférents postes de secours.

Deux cents C.R.S. disposent d'une formation montagne et quatre-vingt-sept sont guides ou aspirants-guides. Une grande partie du matériel technique d'évacuation (treuils, brancards, pinces à crevasse...) a été mis au point par les sections montagne des C.R.S. Les compagnies ont d'ailleurs l'intention d'installer leur centre national d'entraînement à l'alpinisme et au ski (C.N.E.A.S.) à Chamonix. Toutefois leur venue n'est pas du goût des gendarmes, qui font remarquer que « *la mission principale des C.R.S. est le maintien de l'ordre. Celle des gendarmes est d'assister et de secourir* ». De leur côté les C.R.S. affirment que leur « montée » à Chamonix est inéluctable, et ajoutent : « *Il y a une place pour chacun à Chamonix. Un jour on sera bien content de pouvoir mettre tous les moyens en hommes et en matériel de la gendarmerie et des sections montagne des compagnies républicaines de sécurité pour faire face à une catastrophe.* »

CLAUDE FRANCILLON.

Dans le Var

SIX MORTS DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE MILITAIRE

(De notre correspondant.)

Toulon. — Un hélicoptère Puma SA 330 de l'aviation légère de l'armée de terre, basé au Cannet-des-Maures près de Luc, dans le Var, frappé par la foudre, a explosé en vol, ce mardi matin 1er août, alors qu'il évoluait entre Bandol et Sanary. A bord se trouvaient quatre officiers, dont un colonel, et deux sous-officiers. Tous ont péri. Trois corps ont été repêchés. Les recherches continuent en vue de retrouver les autres victimes.

MÉDECINE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Louise Brown : née d'un exploit

L'exploit scientifique réalisé par les docteurs Patrick Steptoe et Robert Edwards, dont les travaux ont permis la première naissance d'un enfant conçu après la fécondation d'un ovule en laboratoire, n'est guère contesté par les commentateurs de la presse hebdomadaire. En revanche, l'expérience réussie par les deux médecins britanniques soulève d'autant plus de craintes d'ordre philosophique ou morale que la méthode utilisée peut conduire, selon certains, à des abus dangereux.

Dans *LE POINT* qui consacre sa couverture à « ce bébé venu d'ailleurs », Daniel Garric et Hélène Catalan font « *le récit de l'extraordinaire aventure qui a conduit deux chercheurs britanniques aux frontières du bébé-éprouvette* ». Ils soulignent que, « *pour que naisse « Baby Brown », il a fallu s'attaquer aux franges du mystère absolu : comment se conçoit, se fabrique, comment naît la vie ?* » Ils ajoutent : « *Certes, Patrick Steptoe et Robert Edwards sont loin, bien loin, d'avoir seulement soulevé le voile de ce mystère. Et pourtant, déjà, le petit coin qu'ils ont exploré permet les hypothèses les plus folles, même lointaines, ouvre des horizons que seule, jusqu'à présent, croyait-on, la science-fiction pouvait se permettre. Alors, on comprend mieux les résistances, les embûches, les pièges que les deux chercheurs britanniques ont dû combattre et déjouer pour arriver à leurs fins.* » La naissance de Louise Brown montre que le transfert, dans un utérus, d'un embryon conçu dans une éprouvette était possible, alors se demandent en conclusion Daniel Garric et Hélène Catalan : « *peut-être les étapes suivantes pourront-elles être franchies à leur tour ? Les deux chercheurs britanniques ont-ils pensé à toutes les suites ? Mais qui a jamais pu empêcher un savant de faire une découverte ? Pour le meilleur et pour le pire...* »

André Frossard, dans le même hebdomadaire, estime que « *la morale n'a pas l'ombre d'une observation à faire à des jeunes femmes assez courageuses pour tenter l'impossible afin d'être mères. Mais*, conclut-il, *elle voit venir avec un commencement de terreur le jour où les humains que l'on aura bien voulu mener à terme ne seront pour la plupart que des orphelins.* »

Pour Gérard Bonnot, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, « *il flotte autour de l'affaire une inquiétante odeur de gros sous* », car, rapporte-t-il, le docteur Steptoe « *aurait conduit lui-même les enchères, enlevées finalement par le* Daily Mail *pour une somme exorbitante* » en contrepartie de l'histoire en exclusivité du ménage Brown. Après avoir évoqué les abus auxquels peut conduire la méthode des deux chercheurs britanniques — par exemple, réimplanter l'embryon mis en culture dans l'utérus d'une autre femme, ou différer la grossesse en congelant l'embryon, — Gérard Bonnot note qu'aux yeux du docteur André Boué, qui dirige une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, « *l'histoire de Mrs Brown, quels que soient les mérites des docteurs Steptoe et Edwards, relève pour l'instant du tour de force plutôt que de la pratique médicale* ». Gérard Bonnot relève qu'on pourrait remédier autrement que par une fécondation en laboratoire à la stérilité provoquée par un blocage des trompes. Il écrit : « *On pose maintenant des aortes en plastique. Rien n'interdit de penser qu'on posera demain des trompes en plastique, permettant aux femmes aujourd'hui stériles de concevoir normalement.*

Médicalement, les travaux du docteur Edwards n'auront alors plus de raison d'être. Ils n'intéresseront plus que les obsédés de l'abstraction — ceux qui sont persuadés que, pour affirmer la souveraineté de l'esprit humain, il doit s'affranchir des lois les plus fondamentales de l'espèce. »

« *La technique qui a abouti (...) à la naissance de la petite Louise Brown, conçue neuf mois plus tôt dans une éprouvette, sera-t-elle un jour maîtrisée et pratiquée pour pallier certaines stérilités féminines ?* » se demande François Lebrette dans *VALEURS ACTUELLES*, avant d'écrire : « *Si la fécondation artificielle a été réalisée, on ne peut encore expliquer cette réussite, tant les facteurs d'échec sont nombreux.* » Rappelant que Pie XII avait dit : « *La fécondation artificielle est contraire aux lois de la nature, aux lois du mariage et à la morale* », il souligne : « *La naissance de Louise n'a elle-même pas été naturelle ; l'enfant n'aurait pas vu le jour sans un artifice technique qui lui aussi fut révolutionnaire à l'origine : sa mère a subi une césarienne. Mais il n'y a, sur le plan moral, aucune commune mesure entre fécondation et accouchement.* »

Si, pour Hélène Dury dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, cette « *première scientifique* » constitue un incontestable « succès », elle juge toutefois que cet « *exploit répond davantage à un problème de société, qu'il n'offre de perspectives pour le futur* ». Elle explique : « *On comprend que des couples qui ne peuvent avoir d'enfant en raison de la stérilité de l'un des partenaires souhaitent néanmoins devenir parents. Le désir de porter son affection sur des enfants et de consacrer une partie de sa vie à leur éducation est une chose naturelle et légitime. Toutefois, ce problème pourrait être résolu en adoptant des enfants abandonnés ou orphelins. (...) Pourtant, l'adoption demeure un fait d'exception, du fait des institutions qui rendent cette procédure longue et difficile, et du fait aussi des couples en mal d'enfants, qui y répugnent souvent, victimes des préjugés véhiculés par la morale de cette société. Comme si on ne pouvait élever un enfant que s'il est bien le sien, s'il est une reproduction fidèle des traits physiques et moraux de ses parents.* »

Hélène Dury considère que « *cette expérience réussie a peut-être fait progresser la technique, mais pas la civilisation* ».

L'une des questions que soulève justement la naissance de Louise Brown n'est-elle pas de savoir si ce progrès technique ne risque pas de favoriser des recherches plus dangereuses, celles qui touchent à la manipulation d'embryon ? — A. Ch.

JUSTICE

« Papillon » Lacaze condamné pour tentative de proxénétisme.

L'ancien international de rugby, Pierre Lacaze, quarante-quatre ans, connu sous le sobriquet de « Papillon » au sein de l'équipe de France, a été condamné, lundi 31 juillet, à quinze mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Nice. Il était poursuivi pour « *tentative de proxénétisme* » sur une jeune femme de vingt ans dans l'affaire du « *Motel 33* », une maison de rendez-vous, en même temps que sept autres personnes. « *Papillon* » Lacaze avait déjà été condamné pour proxénétisme, le 15 novemre 1977 à dix-huit mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Nice. Il avait été libéré quelques mois plus tard pour bonne conduite puis de nouveau arrêté (*le Monde* du 26 avril). — *(Corresp.)*

Un cafetier inculpé d'homicide volontaire mis en liberté.

M. Guy Schneider, patron de café à Verdun (Meuse), qui avait tué le 21 août 1977 Bastien Silas, un consommateur ivre refusant de quitter le café et menaçant Mme Schneider, vient d'être mis en liberté après onze mois de détention. Quelques jours après la reconstitution de l'affaire, la chambre d'accusation a décidé la mise en liberté du prévenu, qui sera jugé par une cour d'assises.

Lorsque M. Schneider avait été inculpé d'homicide volontaire et écroué à Bar-le-Duc, de nombreux cafetiers et hôteliers de la région avaient protesté. La Fédération départementale des cafetiers-hôteliers-restaurateurs « *se félicite* » maintenant de cette mesure mais se dit « *surprise de la longueur de la détention* ». Interrogé au micro d'Europe 1, M. Guy Schneider a déclare : « *Je n'ai pas pu penser à ce que je faisais. Si j'étais à nouveau placé dans les mêmes conditions, je crois que je referais la même chose (...) Non je n'ai pas visé les jambes, je n'ai pas réfléchi, j'ai tiré, tiré...* »

Faits et jugements

Nouvel attentat contre une gendarmerie en Bretagne.

Un attentat à l'explosif a provoqué de légers dégâts à la gendarmerie de Carhaix-Plouguer (Finistère), dans la nuit du 31 juillet au 1er août, à 0 h 30. La charge avait été déposée sur le bord extérieur d'une fenêtre. Dans le même département, les gendarmeries de Bannalec et de Quimperlé ont récemment été endommagées dans des circonstances identiques (*le Monde* daté 23-24 et 25 juillet).

Le greffe du tribunal d'instance de Nice a été cambriolé.

Le greffe du tribunal d'instance de Nice a été cambriolé le 30 juillet par des inconnus qui se sont emparés d'une somme importante en bijoux, numéraires et valeurs.

Un des ravisseurs présumés du baron Empain s'évade.

Georges Bertoncini, l'un des ravisseurs présumés du baron Edouard-Jean Empain, s'est évadé dans la nuit du 30 au 31 juillet, de l'hôpital-prison Sao-Jao-de-Deus de Caxias, près de Lisbonne, où il avait été admis le 10 juillet. Après avoir scié les barreaux de la fenêtre d'une salle de bains, Georges Bertoncini a descendu les quatre étages qui le séparaient du sol à l'aide de draps noués les uns aux autres. Deux détenus portugais l'ont aidé dans son entreprise et accompagné dans sa fuite. Il avait été arrêté le 10 juin à Lisbonne (*le Monde* du 14 juin) ainsi que son amie Marie-Annick Le Gayan, toujours détenue à la prison de femmes de Lisbonne.

Quatre arrestations après la mort d'un toxicomane à Besançon

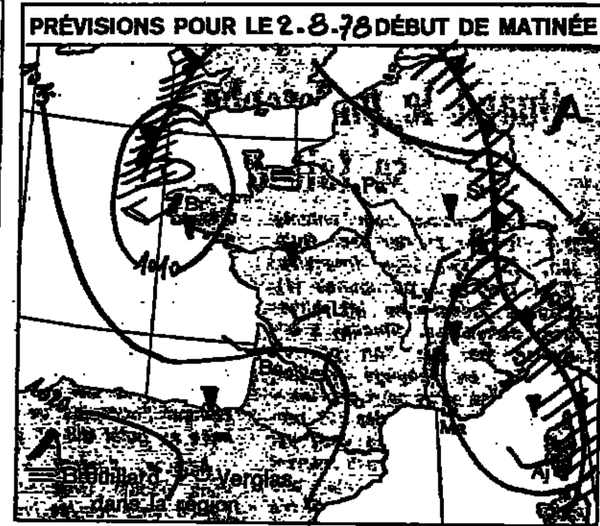
Une infirmière domiciliée à Besançon (Doubs) et trois jeunes gens ont été interpellés par la police de Belfort à la suite de la mort, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 juillet, d'un jeune homme âgé de dix-sept ans après une « *overdose* ».

L'infirmière, dont l'identité n'a pas été révélée, a été inculpée et incarcérée. Les trois jeunes gens ont été remis en liberté. Le jeune homme avait été découvert dans l'appartement de l'infirmière à Besançon. Dans la voiture de cette dernière, les policiers auraient découvert plusieurs seringues, des garrots, une balance ainsi que de l'héroïne.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er août à 0 heure et le mercredi 2 août à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'un courant océanique frais et encore perturbé sur la plupart des régions. L'évolution du temps sera très lente. La dépression qui s'est creusée sur la Manche occidentale ne se comblera que très lentement à partir de mercredi. La perturbation orageuse qui affecte l'est et le sud-est de notre pays sera ralentie sur les massifs montagneux.

Mercredi 2 août, sur les régions s'étendant de la côte varoise aux Alpes, au Jura et aux Vosges, le temps sera généralement très nuageux avec des pluies orageuses encore abondantes; les vents, modérés de sud-est, s'orienteront au secteur nord.

Sur la Bretagne et la Vendée, les pluies deviendront moins fortes et prendront un caractère intermittent ; quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi. Les vents, assez forts ou temporairement forts de sud-ouest, s'orienteront à nord-ouest.

Sur toutes les autres régions, le temps sera généralement instable, les passages nuageux assez fréquents et accompagnés d'averses parfois orageuses alterneront avec quelques éclaircies; celles-ci seront plus belles dans le Centre et sur le Languedoc et le Roussillon. Les vents seront modérés de secteur ouest.

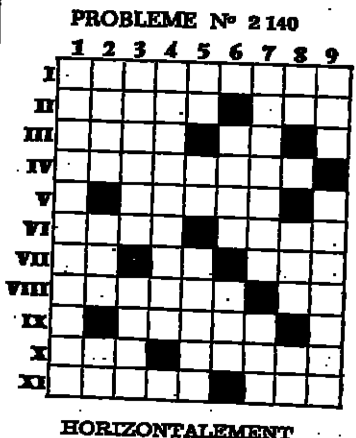
Sur l'ensemble de la France, les températures seront peu différentes de celles de mardi, mais les minima baisseront légèrement.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 31 juillet au 1er août) : Ajaccio, 30 et 17 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 15 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 22 et 14 ; Grenoble, 25 et 16 ; Lille, 21 et 14 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille, 31 et 19 ; Nancy, 21 et 15 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 21 et 4 ; Pau, 19 et 11 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 16 et 14 ; Strasbourg, 26 et 16 ; Tours, 16 et 14 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 30 et 17 degrés; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 31 et 18 ; Bonn, 30 et 18 ; Bruxelles, 21 et 15 ; Iles Canaries, 28 et 19 ; Copenhague, 28 et 17 ; Genève, 22 et 14 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 18 et 14 ; Madrid, 26 et 13 ; Moscou, 22 et 13 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 19 et 17 ; Palma-de-Majorque, 32 et 21 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 28 et 16.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 140



HORIZONTALEMENT



I. Meurent le plus souvent noyés. — II. Ne dure qu'un temps ; Capable de servir de modèle. — III. Pas fréquentable quand il est triste ; Bête noire de bien des étudiants. — IV. Vont par paires. — V. Facteur de puissance. — VI. Se restaure ; Etait interrogée pour les motifs les plus divers. — VII. Fâcheuse affaire pour un escrimeur ; Grain [épelé] ; Point. — VIII. A donc été endormie ; Adverbe. — IX. Se déclare à l'oreille. — X. Roulés ; Se met facilement en boule. — XI. Abrite d'ultimes rongeurs ; Possessif.

VERTICALEMENT

1. Comme des fonds qu'il faut perdre l'espoir de toucher. — 2. On en fait son deuil ; On risque d'avoir sa patte sur la figure ; Terme musical. — 3. Spécialiste de l'entretien des pompes ; Couleur de bonbon. — 4. Qui peut donc crever. — 5. Sur le chemin de la vie ; Infime partie de la Grande Muraille ; Dans un filon — 6. Voulait voir les choses du bon côté ; Dore alors que son opposé blanchit. — 7. Vraiment peu raisonnable ; Article d'outre-Rhin. — 8. Participe ; Préfixe ; Va avec tout. — 9. Pas aimable ; Ficelles de différente grosseur.

Solution du problème nº 2 139

Horizontalement

I. Levraut. — II. Avion ; Age. — III. Vagues ; Ré. — IV. Alise ; Sil. — V. Lues ; Menu. — VI. Là ; Eponge. — VII. Ibn ; Et. — VIII. Elan ; Ille. — IX. Réservées. — X. Sole ; TT. — XI. Sensées.

Verticalement

1. Lavallière. — 2. Evaluable. — 3. Vigie ; Nasse. — 4. Rousse ; Néon. — 5. Anée ; Pé ; Ris. — 6. Motivée. — 7. Ta ; Sen ; Lé. — 8. Gringalets. — 9. Réélue ; Est.

GUY BROUTY.

Le Monde DE LA MÉDECINE

Hématologie et transfusion sanguine : deux disciplines en pleine évolution

PRÈS de cinq mille personnes ont assisté, du 23 au 28 juillet, aux conférences, aux « tables rondes » et aux présentations du dix-septième congrès de la Société internationale d'hématologie, qui s'est tenu conjointement, à Paris, avec le quinzième congrès de la Société internationale de transfusion sanguine.

Le caractère unitaire de la manifestation, qui a réuni les deux disciplines médicales dont le sang est le champ d'intérêt, illustre une évolution commune, que les progrès de la biologie fondamentale, ceux de l'automatisation, et même ceux des sciences humaines et sociales, ont exceptionnellement enrichie. Peu de spécialités médicales peuvent ainsi présenter une gamme de changements aussi variée tant dans la connaissance de la physiologie des différents composants du sang, et de leur inter-action avec le milieu, que dans les applications pratiques qu'impliquent le traitement des maladies hématologiques et l'usage du sang et de ses dérivés comme thérapeutique presque universelle.

Dans cet extraordinaire rassemblement d'hommes, l'échange des idées compte plus que l'exposé des faits acquis, et la sélection de quelques thèmes reflète mal la richesse du matériel accumulé pendant cette semaine de travail. Il faudrait sans doute faire mention des travaux présentés au cours des « tables rondes » sur l'hémotypologie et l'évolution humaine, qui réunissaient anthropologues, généticiens, sous la direction du professeur Jacques Ruffié, professeur au Collège de France. On pourrait aussi décrire et analyser le bouleversement des habitudes d'enseignement, d'investigation et de traitement que l'électronique et la technologie ont déclenché dans les deux spécialités et qui s'illustre notamment par une grande variété d'appareils d'analyse automatique des formes cellulaires, dont le coût pose maintenant de nouveaux problèmes d'organisation. On devrait citer les progrès faits dans la connaissance des interactions entre la paroi des vaisseaux et les facteurs de l'hémostase, dont l'équilibre délicat permet à la fois la coagulation et la protection contre les hémorragies en cas de brèche vasculaire, d'une part, et, d'autre part, la fluidité du sang et la prévention des caillots, source de thrombose et d'accidents vasculaires graves.

Il faudrait aussi mentionner les recherches qui visent à mettre au point de nouvelles molécules plus actives contre les cancers et les leucémies, et aussi moins dangereuses dans leur manipulation, comme les anthracyclines, antibiotiques, antimitotiques, qui permettent de nouveaux gains dans le traitement de formes résistantes d'hémopathies.

Il conviendrait enfin de souligner l'importance des acquisitions récentes dans la connaissance des maladies auto-immunes, à la lumière des travaux d'immunogénétique, et en particulier grâce à l'étude approfondie du système d'histo-compatibilité HLA.

Malgré le gigantisme quelque peu inhumain de ce type de congrès, qui en réserve l'organisation à quelques grandes métropoles, il est indéniable qu'il réalise une occasion unique de rassemblement scientifique et donc de bilan utile. Le prochain congrès sera lui aussi commun aux deux sociétés, et se tiendra dans la ville de Montréal en 1980.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

Le vaccin contre une certaine forme d'hépatite semble toléré

IL est peu de traitement médical qui n'ait des inconvénients ou des risques. La transfusion sanguine, dont l'essor et l'organisation à travers le monde est sans doute une des plus belles matérialisations du sens de la solidarité humaine, ne fait pas exception à cette règle : parmi ses conséquences adverses, il faut citer les réactions anaphylactiques précoces, dont sont responsables les immunoglobulines de type E, et qui sont responsables de malaises pouvant aller jusqu'à l'état de choc, le plus souvent réversibles au prix d'un simple désagrément.

Beaucoup plus sérieux est le problème de l'hépatite (la jaunisse), dont une variété, due à un virus du type B, est transmise par les injections et les transfusions.

L'hépatite est grave à plusieurs titres : d'abord, parce qu'elle peut se terminer par le décès du malade (rarement : environ deux cents chaque année), en raison d'une insuffisance aiguë du foie ou encore à cause d'une aplasie médullaire. Ensuite, parce qu'on ne possède pour la traiter aucune arme efficace. Enfin, parce que le virus peut rester « contaminant » plusieurs années après la maladie.

S'il est pratiquement impossible de lutter médicalement contre le virus de type A, responsable des épidémies qui sévissent dans les collectivités et dans les pays d'hygiène sommaire, il est par contre nécessaire — et concevable — d'éliminer le plus possible les sources médicales de contamination par le dépistage des donneurs « dangereux ». Un premier pas d'importance considérable a été fait dans la découverte de l'antigène « Australia » marqueur, dont la présence dans le sang d'un donneur signe des antécédents d'hépatite. Actuellement, tous les centres de transfusion pratiquent sytématiquement le dépistage de cet antigène, et le sang qui apparaît contaminé est exclu du stock disponible. La proportion de l'antigène, dans les populations européennes, est très variable. Très faible dans les pays scandinaves, elle est l'une des plus fortes en France, vraisemblablement en rapport avec des conditions d'hygiène insuffisantes. En Afrique, elle peut atteindre des taux voisins de 20 %.

L'absence de traitement de la maladie — et l'immensité des services rendus par les transfusions sanguines — a incité les chercheurs à envisager la mise au point d'une vaccination, qui pourrait être proposée à tous ceux qui se trouvent exposés au contact avec le virus B : voyageurs surtout, et en particulier les Nordiques, qui se rendent dans les pays africains et se trouvent d'autant plus vulnérables qu'ils ne possèdent aucun anticorps pour lutter contre un éventuel contact avec le virus. Professions de santé ensuite, qui se trouvent en situation de contiguïté avec l'agent viral et qui, statistiquement, sont plus fréquemment atteintes que les autres. Enfants en collectivités, bébés en crèche, écoliers, représentent aussi des groupes « à risque » qui pourraient bénéficier d'une telle vaccination.

L'équipe du professeur Maupas (Tours) possède dans ce domaine une expérience mondialement reconnue, et les premiers essais cliniques d'un vaccin anti-hépatite B apparaissent suffisamment encourageants pour entrer incessamment en pratique. On sait d'emblée que ce vaccin ne protégera néanmoins que pendant une période de quelques mois et que sa tolérance semble bonne.

Les besoins de sang dans le monde

LONGTEMPS estimés comme étant largement supérieurs à l'approvisionnement, les besoins en sang dans le monde seraient maintenant considérés comme globalement satisfaits, dans les pays industrialisés en particulier. C'est ce qu'a déclaré le professeur Cazal, directeur du centre régional de transfusion sanguine de Montpellier, qui animait une session consacrée à ce thème.

Selon les pays, on pratique de cinquante à quatre-vingt-dix prélèvements pour mille habitants par an, la France se situant à soixante-quinze prélèvements. Des adaptations sont cependant susceptibles d'intervenir assez rapidement, sous la pression de la demande, car les associations de donneurs de sang et les sociétés de Croix-Rouge, qui jouent là un rôle fondamental, tiennent largement compte des besoins dans l'organisation des collectes.

La caractéristique essentielle de la situation actuelle apparaît être une disposition importante entre les besoins en globules rouges et ceux des différents dérivés plasmatiques. En effet, ces derniers sont recherchés essentiellement par la médecine de pointe (traitement des grands brûlés, incompatibilités fœto-maternelles, par exemple). Le sang total, en revanche, dont les utilisations sont moins spécialisées, pourrait être remplacé par des concentrés de globules rouges, séparés du plasma.

A l'inverse, dans les pays en voie de développement, où les audaces de la médecine de pointe sont nécessairement limitées, les besoins en sang total et en globules rouges sont aigus, pour lutter contre les dénutritions en particulier. Malgré cette relative complémentarité des besoins, il n'y a pas de transfert entre les pays, et chaque nation assure ses approvisionnements propres. Le « trafic de sang », qui se produit entre certains pays d'Amérique centrale et l'Amérique du nord notamment, est en régression notable. La plupart des pays, dont le Japon, qui avaient un système de collecte de sang rémunérée, ont maintenant adopté le don bénévole. Il faut, du reste, noter un curieux phénomène économique, souligné lors de cette session : la « productivité » globale du bénévolat, toutes choses étant égales par ailleurs, semble bien plus grande que celle du marché libre du sang parce que ce dernier ne concerne qu'une frange très pauvre de la population (celle qui accepte de faire commerce de son sang). En revanche, le bénévolat, qui met en jeu des sentiments nobles et moralement gratifiants, touche la totalité des couches sociales d'un pays.

Sur le plan de la qualité, la Société internationale de transfusion sanguine a mis en place une commission, qui doit procéder à des contrôles directs permettant d'évaluer les normes internationales.

Des cellules sanguines pourraient être réfrigérées et «stockées»

DANS l'arsenal des traitements actifs contre les leucémies et les cancers, les transfusions occupent actuellement une place de premier plan : les globules rouges, d'abord, permettent de lutter contre l'anémie qu'entraîne l'envahissement de la moelle osseuse par la maladie maligne. Les leucocytes (globules blancs) et les plaquettes (petites cellules à fonction hémostatique) peuvent être eux-mêmes transfusés, afin de lutter contre les risques d'infection ou d'hémorragie qui sont d'autres conséquences de l'aplasie médullaire.

Ces dernières transfusions de cellules blanches sont pratiquées dans des conditions très différentes de celles de la transfusion sanguine habituelle : les quantités de sang qui sont nécessaires sont considérables (il y a 5 millions de globules rouges par millilitre de sang, pour quelques milliers seulement de globules blancs et 200 000 plaquettes). Pour éviter un gaspillage énorme de sang, on a mis au point, depuis quelques années, des appareils appelés séparateurs de cellules, destinés à extraire du sang d'un donneur un nombre suffisant de ces précieuses cellules, en lui réinjectant ces globules rouges et son plasma. Ces manipulations appelées cytophérèses sont sans inconvénients ni danger pour le donneur, sauf la longueur de l'opération, qui dure environ trois heures.

Un des grands problèmes qui se posent aux centres de transfusion sanguine est celui de la conservation du sang et de ses dérivés : les besoins en sang sont continus, tandis que l'approvisionnement subit des variations saisonnières importantes, comme celles des vacances, qui peuvent mettre parfois les médecins en situation difficile, faute de donneurs.

Par ailleurs, un stock de sang et de plasma doit exister en permanence, pour répondre à d'éventuelles catastrophes. La conservation du sang dans son milieu naturel est cependant limité dans le temps : quelques semaines pour le globule rouge, quelques jours pour les plaquettes, et quelques heures seulement pour les globules blancs. Pour le plasma, la conservation est assurée pendant de longues périodes, mais certains facteurs de la coagulation qu'il contient s'altèrent en vieillissant. Les techniques de conservation par le froid ont apporté dans ce domaine d'excellents résultats, et permettent actuellement de préserver par congélation la quasi-totalité des dérivés du sang.

Pour le globule rouge, la congélation permet d'étendre la validité du sang prélevé jusqu'à dix ans, permettant en particulier de faire face aux besoins de la réanimation et la chirurgie cardiaque.

La congélation des plaquettes semble maintenant acquise sur un plan expérimental, et permettra la constitution de « banques de plaquettes » dont le groupage tissulaire devrait accroître largement les indications. En revanche, les globules blancs ne supportent pas ce traitement par le froid.

Une des voies possibles de la recherche dans ce domaine, illustrée par les travaux de l'équipe du Dr Manoni (hôpital H. Mondor-Créteil) consiste dans l'isolement et la cryo-préservation des cellules-souches dans le sang circulant, par cytophérèse. Ces éléments, qui sont normalement présents dans la moëlle des os, « voyagent » librement dans le sang périphérique où ils sont en faible concentration. Les cellules souches peuvent être congelées très facilement, et cette technique ouvre la voie d'une « vulgarisation » possible de la transfusion de moëlle, en permettant la constitution de vastes « banques de cellules-souches » où la recherche d'une compatibilité tissulaire pourrait être faite en dehors de la fratrie du malade receveur (*le Monde* du 25 juillet). Selon le Pr J.-J. Van Loghem, directeur de la Fondation Landsteiner (Amsterdam), un tel procedé permettrait même d'imaginer dans l'avenir que des cellules souches isolées chez des individus sains puissent être conservées par le froid, telle une « épargne » préservée comme recours thérapeutique personnel en cas de cancer ou de leucémie.

Enfin, la cryo-préservation permet de congeler le plasma dans des conditions de simplicité et de qualité (les fractions de la coagulation y restent intactes) qui la rend accessible aux centres de moyenne importance, alors que les techniques plus classiques de dessication, exigeant un équipement de type industriel, étaient réservées aux quelques grands centres régionaux.

Les virus et les leucémies

LE rôle des virus dans le déclenchement des leucémies et des cancers est un des thèmes de recherche qui ont suscité les plus grands espoirs au cours des dix dernières années. La découverte de la responsabilité d'un virus (le virus d'Epstein) dans une tumeur maligne de la mâchoire, observée chez de jeunes Noirs d'Ouganda (lymphome de Burkitt), permettait d'imaginer, pour l'espèce humaine, l'extension du modèle animal, qui offre de multiples exemples de la responsabilité des virus.

Le point culminant de cet engouement pour la théorie virale du cancer se situe aux alentours de 1970, quand fut décidé de lancer aux Etats-Unis le National Cancer Program, gigantesque entreprise copiée sur le Project Manhattan qui avait réussi l'exploit de la mise au point, en trois ans, de la première bombe atomique. Il s'agissait dans ce cas de vaincre le cancer en moins de dix ans, et les moyens en hommes et en matériel qui furent accumulés pour ce projet représentent bien plus que toutes les sommes consacrées à la recherche spatiale. Dans ce fabuleux rassemblement de forces, l'étude des virus représentait l'un des secteurs privilégiés, puisqu'il paraissait le plus prometteur.

Le récent congrès de la Société internationale d'hématologie a permis de faire une évaluation critique des résultats de ce programme, au cours d'une table ronde animée par le Pr Michel Boiron (hôpital Saint-Louis, Paris), et le Dr H. Klein (Karolinska Institute, Stockholm). Il faut ajouter que la France et les Etats-Unis poursuivent depuis trois ans un effort commun de recherche, qui est coordonné par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), et dont l'un des trois thèmes est justement « virus et cancer ».

Pour les Américains, l'époque faste de la recherche cancérologique est terminée, et le grand programme « cancer » est définitivement abandonné, faute d'avoir apporté des résultats tangibles. En matière de virus, par exemple, on n'a toujours pas isolé un seul agent auquel puisse être attribuée une responsabilité, même partielle, dans l'apparition des leucémies.

Pourtant, les participants à la « table ronde » du congrès de Paris sur ce sujet ont tenu à faire un bilan positif des connaissances accumulées sur le sujet. Il leur paraît en particulier encourageant d'avoir pu affirmer l'origine virale de certaines leucémies des bovidés, bien que l'on ne connaisse pas le mode de transmission d'un animal à l'autre. Chez le chat, cette transmission « horizontale » est même reproductible expérimentalement, et, selon le professeur M. Boiron, la mise au point d'un vaccin antileucémique actif chez le jeune chat serait imminente.

Chez l'homme, par contre, on est maintenant convaincu de l'absence d'une contamination inter-humaine, et l'explication de ce caractère réfractaire pourrait être un élément fondamental dans la connaissance des processus immuno-génétiques des cancers humains. Certains arguments militent encore en faveur d'une intervention virale : les travaux de Jay Levi (Etats-Unis), par exemple, font intervenir des recombinaisons génétiques naturelles de deux virus. Chez le singe gibbon, on observe ainsi l'apparition de leucémies pour lesquelles on retrouve dans le génome des cellules malades, la séquence complémentaire de l'A.R.N. (acide ribonucléique) d'un virus de la souris.

Un mécanisme immuno-génétique encore mal connu permettrait à certains virus de s'exprimer chez certaines espèces, et pas chez d'autres. Ce sont, ajoute le professeur Boiron, ces passages successifs entre espèces qui donnent vraisemblablement aux virus des propriétés oncogènes, qui n'apparaîtraient qu'à la faveur d'un « dépassement » des restrictions génétiques particulières à chaque espèce. Par ailleurs, ce mécanisme d'initiation doit aussi bénéficier de circonstances favorisantes ou promotrices, qui donnent à cette cellule néoplasique des chances d'échapper aux mécanismes de défense naturels.

Il faut ajouter que de très nombreux virus peuvent être impliqués dans un tel processus, et qu'il est donc sans doute illusoire d'imaginer qu'un jour un vaccin antileucémique puisse être disponible chez l'homme.

L'AFFIRMATION DE PATERNITÉ PEUT ÊTRE FAITE AVEC 99,98 % DE PRÉCISION

DEPUIS 1972, la loi reconnaît la supériorité de la filiation biologique sur celle de l'état civil. En particulier, cette loi permet à un père de dénoncer une paternité qu'il pense illégitime, s'il peut en apporter la preuve. Jusqu'à une période récente la réponse que l'expertise médicale était susceptible d'apporter se limitait à l'exclusion de la possibilité de la paternité, dans tous les cas où l'enfant ne possédait aucun des caractères de groupe sanguin du père « contesté ».

La multiplication des groupes (on en connaît maintenant plus de quatre-vingt-cinq) et l'usage de l'ordinateur permettent maintenant, comme l'a montré le docteur Salmon dans une thèse de doctorat de biologie humaine (1), de pratiquer des affirmations de paternité à 99,98 %.

Cette technique exige cependant une connaissance approfondie de l'immuno-génétique, et seuls quelques centres peuvent présenter des garanties suffisantes, a tenu à souligner le docteur Claude Ropartz, directeur du Centre de transfusion sanguine de Bois-Guillaume, près de Rouen, dans une présentation de la méthode au congrès de transfusion sanguine.

(1) Aide au diagnostic de paternité à partir des marqueurs du polymorphisme génétique. Denise Salmon-Bonnerot. Thèse faculté de médecine Pitié-Salpêtrière, 248 pages, annexe 109 pages.

TRANSFUSION ET GREFFE : UN PARADOXE INEXPLIQUÉ

DEPUIS que la greffe de rein est devenue l'une des grandes alternatives thérapeutiques de l'insuffisance rénale chronique, le dogme de la stimulation minimale des défenses immunitaires du futur receveur était respecté autant que possible, se traduisant notamment par l'abstention de toute transfusion sanguine avant la transplantation.

Lors du précédent congrès international d'hématologie, une équipe américaine, dirigée par le docteur Terasaki, étonna tous les participants en exposant les résultats d'une étude statistique montrant au contraire que les transplantations de reins réussissaient d'autant mieux que des transfusions sanguines avaient été pratiquées dans la période pré-opératoire.

Cette révélation incita de nombreux centres à reprendre des séries pour en vérifier l'exactitude et la généralité. En France, le centre national de transfusion sanguine et l'association France-Transplant (qui coordonne les efforts de recherche de donneurs et étudie l'histo-compatibilité hôte-greffe), ont confirmé cet étonnant paradoxe. Un résultat identique est même retrouvé dans la tolérance meilleure des transplantations chez la femme multipare.

Actuellement, on ne connaît pas la cause ni le mécanisme de ce phénomène, mais des recherches empiriques se poursuivent pour exploiter l'effet constaté et le faire entrer dans la technique de préparation à l'intervention chirurgicale.

SCIENCES

EN MÉDITERRANÉE

Italiens, Français et Espagnols ont lancé une étude de la très haute atmosphère avec des ballons-sondes

Si l'Atlantique s'est finalement révélé juste un peu trop large pour les deux Britanniques qui tentaient de le traverser en ballon, la Méditerranée se montre actuellement plus propice à un ensemble d'expériences italo-franco-espagnoles d'études de la très haute atmosphère au moyen de ballons-sondes.

Le programme « Odyssée » prévoit le lancement de quatre ballons de 330 000 mètres cubes transportant 350 kilos d'appareils de mesure. Le départ des ballons se fait à Trapani-Milo, en Sicile. Au-dessus de l'Espagne, une télécommande déclenche le largage de la nacelle, qui redescend lentement vers le sol sous un vaste parachute.

En juillet 1977, deux ballons avaient été lancés, sans appareillage, pour tester la faisabilité de l'expérience. Les ballons suivirent la trajectoire prévue, franchissant la Méditerranée occidentale en quelque vingt heures, à 40 kilomètres d'altitude.

L'expérience proprement dite a commencé le jeudi 20 juillet avec un ballon porteur d'expériences, italiennes pour l'essentiel, de mesure des émissions galactiques en infrarouge, et extra-galactiques dans le domaine des rayons X et gamma. La nacelle fut récupérée le lendemain, près de Caceres, à 200 kilomètres au nord de Séville.

Un second ballon a été lancé le 28 juillet, en fin d'après-midi. Dix-sept heures plus tard, la nacelle atterrissait au sud-est de Séville.

Ce second ballon était consacré à une expérience d'astronomie infrarouge, montée en collaboration par quatre laboratoires français : le Centre d'études spatiales des rayonnements de Toulouse, le Service d'électronique physique de Saclay, le Laboratoire de physique solaire et planétaire de Verrières-le-Buisson, et le Groupe d'infrarouge spatial de Meudon. L'expérience porte sur l'observation en infrarouge du disque galactique. Les appareils semblent avoir bien fonctionné pendant toute la durée du vol.

Deux autres vols auront lieu courant août, consacrés à l'astronomie en rayons X, à la physique des hautes énergies, et à la biologie spatiale. Il est d'ailleurs probable que la collaboration des trois pays se prolongera les années prochaines et que d'autres lancers communs seront organisés.

L'intérêt essentiel de ces vols en coopération est de permettre des expériences longues. Les campagnes de ballons stratosphériques qu'organise depuis de nombreuses années le Centre national d'études spatiales se font au départ de Gap, en été, d'Aire-sur-Adour, en hiver, suivant le sens des vents dominants dans la stratosphère. La nacelle devant être récupérée sur le territoire métropolitain, la durée du vol est limitée à environ quatre heures. La coopération avec l'Italie et l'Espagne permet une trajectoire beaucoup plus longue qui quintuple la durée du vol. Pour les mesures de physique, il en résulte une meilleure utilisation de l'appareillage. Et pour la biologie, la durée est un facteur-clef : il s'agit presque toujours de comparer le développement d'organismes, dans les conditions de fort rayonnement qu'on rencontre à haute altitude, avec celui d'organismes similaires au sol. Une différence significative n'apparaîtra que pour des durées d'exposition suffisamment longue en regard du rythme naturel de développement de l'organisme.

MAURICE ARVONNY.

Une chance sur trois pour sauver Skylab d'une chute en direction de la Terre

Tombera, tombera pas ? Le plus gros satellite artificiel, le laboratoire orbital Skylab — 30 mètres de long, 80 tonnes — que les Américains ont lancé en 1973, se rapproche insensiblement mais sûrement, de la Terre. Et des voix autorisées commencent à dire qu'il est trop tard pour le sauver, malgré les efforts entrepris depuis quelques mois.

En 1973, la « vie » orbitale de Skylab était évaluée à plus de dix ans. Mais l'activité solaire a été, depuis 1975, bien plus forte qu'on ne le prévoyait. Or, en période de forte activité du soleil, l'infime atmosphère qui subsiste aux altitudes où évolue Skylab devient plus chaude et plus dense, et freine davantage la station. Il en résulte que si rien n'était fait, Skylab tomberait en 1979. Etant donné sa masse élevée, des fragments importants atteindront certainement le sol, et peuvent éventuellement faire quelques dégâts.

Le risque est faible : plus de cinq mille satellites, fusées porteuses, débris divers, se sont consumés dans la haute atmosphère, et plusieurs fragments ont atteint le sol, sans que leur chute ait de conséquences fâcheuses. Du reste, le flux de débris est faible devant celui des météorites naturelles. Or, d'après l'administrateur de la NASA, *« en deux siècles, il y a eu six cas vérifiés de blessure par météorite, et aucun mort »*.

La NASA a cependant entrepris de sauver Skylab. En juin, une première manœuvre réussie a donné de l'espoir aux techniciens. Ils purent faire basculer la station pour la mettre dans une position qui minimise la résistance à l'air. Si cette attitude pouvait être maintenue, Skylab verrait sa vie prolongée d'au moins six mois. Il serait alors possible à la navette spatiale américaine, au cours de son second vol programmé pour octobre 1979, d'emporter un « déplaceur de satellite », le T.R.S. (Teleoperator Retrevial System).

Sous le contrôle des astronautes de la navette, le T.R.S., qui est essentiellement un gros moteur, irait se fixer sur Skylad et le dirigerait sur une orbite plus haute ou vers la Terre, de façon qu'il tombe dans une région peu fréquentée des océans. Puis, le T.R.S. reviendrait dans la soute de la navette, pour réemploi.

Mais une panne s'est produite le 11 juillet, et Skylab a repris une mauvaise position (*le Monde* du 13 juillet). Une autre panne, le 19 juillet, a mis en marche accidentellement une petite fusée de contrôle, faisant tourner Skylab et consommant inutilement 800 kilogrammes de carburant. Le 25 juillet, une nouvelle manœuvre replaçait Skylab en position de moindre résistance à l'avancement. Mais d'autres pannes sont à craindre, et les réserves de carburant sont limitées.

La navette spatiale ne sera probablement pas prête à temps pour sauver Skylab. Le premier vol, initialement prévu pour mars 1979, a déjà été officiellement renvoyé à juin, et la NASA vient de reconnaître qu'elle ne pourrait tenir cette date. Le premier vol se fera au mieux en septembre, plus probablement en décembre. Cela renvoie le second vol de la navette à 1980, sans doute trop tard pour Skylab.

Le directeur de la NASA vient d'admettre qu'il y avait *« une chance sur trois »* qu'on puisse sauver Skylab. C'est peu, d'autant qu'en général ce genre de probabilité tend à diminuer quand les échéances se rapprochent.

M. A.

Les Galapagos : une arche de Noé ensorcelée

II. — Vingt-cinq tas de cendres

De notre envoyée spéciale YVONNE REBEYROL

Les Galapagos, petit archipel situé sur l'équateur et isolé de toute masse continentale, sont célèbres pour leur faune et leur flore étranges. Les iguanes sont bien petits, mais, une fois la première déception passée, on prend plaisir à observer de près les reptiles, les oiseaux, les lézards, les otaries qui sont tous d'une familiarité étonnante (« le Monde » du 1er août).

« Etant données les petites dimensions de ces îles, nous ressentons un étonnement d'autant plus grand devant le nombre de leurs espèces indigènes et devant la petitesse de leur aire d'extension. Voyant que chaque hauteur est couronnée par son cratère et que les limites de la plupart des coulées de lave sont encore nettes, nous sommes amenés à penser qu'à une époque, géologiquement récente, l'océan infini s'étendait ici. En conséquence, il nous semble qu'à la fois dans l'espace et le temps nous approchons ce fait essentiel, ce mystère des mystères — la première apparition sur la Terre d'espèces nouvelles (1). »

Ces quelques lignes résument l'impression décisive que produisirent sur l'esprit de naturaliste de Charles Darwin cinq semaines de séjour (en 1835) aux Galapagos. Il est amusant de les comparer à la vision qu'en 1841 et 1842 Herman Melville, l'auteur de *Moby Dick*, eut des mêmes îles.

« Prenez vingt-cinq tas de cendres déversés ici ou là sur un terrain vague de banlieue ; imaginez que quelques-uns d'entre eux aient grandi, jusqu'à devenir des montagnes, et que le terrain vague soit la mer ; et vous aurez une idée correcte de l'aspect des Encatadas, ou îles Ensorcelées. Un archipel de volcans éteints plutôt que d'îles, ressemblant beaucoup à ce que le monde, dans son ensemble, pourrait être après un embrasement vengeur. On ne peut croire qu'aucun autre endroit de la Terre puisse, pour la désolation, être mis en parallèle avec cet archipel (2). »

A lire ces deux textes écrits à peu d'années d'intervalles, on pourrait croire que Darwin et Melville ont abordé des îles situées aux antipodes les unes des autres. Et pourtant, ils ont raison tous les deux. C'est vrai, les Galapagos ont un aspect désolé. Rien, si ce n'est l'incroyable bleu turquoise que prend parfois la mer, n'y rappelle l'image classique des îles du Pacifique intertropical. Mais, et c'est tout aussi vrai, l'étrangeté et la variété des espèces animales et végétales frappent le visiteur, même profane. En outre, les paysages, animés par les oiseaux et les otaries, sont parfois fort beaux.

Plusieurs volcans actifs

L'origine des îles Galapagos est encore sujette à discussion. Mais les spécialistes sont d'accord sur plusieurs faits :

● Les îles Galapagos sont très jeunes, à l'échelle des temps géologiques bien sûr. Elles ont commencé, les unes après les autres, à surgir de l'océan, il y a cinq millions d'années au grand maximum.

● Elles n'ont jamais été reliées au continent américain.

● Elles sont volcaniques. Les petits cônes y sont innombrables — plus de deux mille cinq cents sur la seule Isabela — et l'archipel compte encore plusieurs volcans actifs, cinq à Isabela et un à Fernandina notamment.

● Elles doivent leur existence à un point chaud *(hot spot)*.

Le matériau, basaltique essentiellement, dont sont faites les îles Galapagos, n'a pu s'altérer en sol riche et fertile. Le climat de cette portion du Pacifique est, en effet, trop sec pour que l'action des eaux de pluie ait eu le temps de faire évoluer les laves.

Les Galapagos sont situées sur l'équateur. Pourtant les eaux superficielles qui les entourent sont relativement fraîches, 20 °C environ au mois d'août, 24 à 25 °C en février, alors que dans l'ouest du Pacifique, à la même latitude, la mer est à 28 ou 29 °C. Pour comprendre cette fraîcheur, il faut replacer les Galapagos dans le cadre de la circulation océanique générale.

Des eaux anormalement fraîches

Entre l'équateur et le 40e parallèle sud d'une part, l'Amérique du Sud et l'Australie d'autre part, les eaux du Pacifique tournent dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Toutefois, on ne peut dire que les eaux superficielles froides, qui sont effectivement présentes depuis le sud du Chili et les côtes péruviennes jusque bien au-delà des Galapagos, forment un unique courant venu de l'Antarctique. Au début, les eaux qui lèchent le Chili sont froides parce qu'elles viennent en partie du sud. Mais, devant le Pérou, la fraîcheur — et la richesse — des eaux côtières sont dues à la présence d'un *upwelling* (3).

Sur l'équateur, depuis l'Amérique du Sud jusqu'au 180e méridien, il s'agit encore d'un *upwelling*, mais celui-ci doit son existence à la force de Coriolis, c'est-à-dire à la rotation de la Terre. Celle-ci fait dévier tous les mouvements de fluides (air et mer) vers la droite dans l'hémisphère nord et vers la gauche dans l'hémisphère sud. Elle fait donc diverger vers le nord-ouest et vers le sud-ouest les eaux du courant équatorial sud qui coule d'est en ouest et est centré sur l'équateur. Elle permet ainsi la remontée, le long de l'équateur, d'eaux relativement profondes, fraîches et riches, elles aussi.

En outre, il existe, à l'intérieur du courant équatorial sud, le courant de Cromwell (du nom de l'océanographe américain qui le découvrit en 1951), qui fait couler à contresens (d'ouest en est) des eaux fraîches (18 °C). Le courant de Cromwell est très net : il circule — comme dans un tuyau — entre 50 et 250 mètres de profondeur, sur une largeur de 200 kilomètres et il est axé sur l'équateur. En arrivant de l'ouest, le courant de Cromwell se heurte à la plate-forme submergée qui porte les Galapagos. Ses eaux fraîches remonteraient en surface autour d'Isabela et de Fernandina.

La présence de ces eaux fraîches explique la faiblesse des précipitations. L'air au contact de la mer se refroidit et la masse de l'air devient stable, puisque ses couches les plus basses sont plus froides que les couches supérieures. Pas de convection, donc pas de cumulo-nimbus générateurs de pluie. Au contraire, il y a formation de nuages stratiformes, bas et persistants qui, en altitude, donnent des bruines et des brouillards très mouillants. Cette influence de l'altitude sur la pluviosité est très importante : à Academy-Bay, sur la côte sud de Santa-Cruz, il tombe en moyenne 195 mm d'eau par an alors qu'à Bellavista, située seulement à 5 ou 6 kilomètres au nord d'Academy-Bay, mais à 167 mètres d'altitude, la moyenne annuelle des précipitations atteint 742 millimètres.

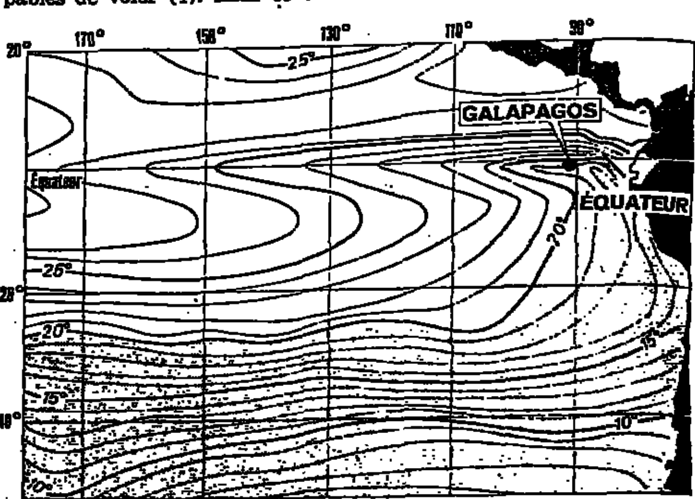
L'aridité est aussi un peu atténuée, mais irrégulièrement, de janvier à mai. Pendant l'été austral, les calmes équatoriaux se déplacent vers le sud. C'est probablement ce qui permet, certaines années, aux alizés du nord-est (de l'hémisphère nord) de descendre jusqu'aux Galapagos où ils font arriver un air plus chaud et plus humide. L'*upwelling* équatorial s'affaiblit et la température des eaux superficielles remonte. Il peut alors y avoir, parfois, formation de cumulo-nimbus qui sont générateurs de grosses — mais rares — averses.

Tous ces facteurs océanographiques et atmosphériques ont créé des étages de végétation nettement différenciés sur les îles montagneuses ; le long de la côte : quelques mètres de mangrove. Puis, du bas vers le haut, l'étage aride ou sec où poussent surtout des cactus, des épineux et de petits arbres à feuilles vernissées ; l'étage humide où les brouillards et les bruines permettent de pousser à une végétation dense et basse, à des arbres ainsi qu'à de très nombreux lichens, mousses et plantes grimpantes. A partir de 450 mètres d'altitude, l'étage des fougères, des graminées et des joncs, et toujours des brouillards et des bruines.

La faune et la flore ont donc dû s'adapter à ces conditions très particulières : l'adaptation la plus radicale étant celle des iguanes marins, seuls iguanes au monde à vivre uniquement de la mer : les adaptations les plus variées étant celles des pinsons.

Humbles et ternes

Il y a beaucoup de gros oiseaux aux Galapagos : pélicans, hérons, flamants, fous, frégates, pétrels, albatros, mouettes, aigrettes, faucons, et même manchots (les seuls manchots à vivre sur l'équateur), et cormorans aptères chez lesquels l'absence d'ennemis a fait peu à peu rapetisser les ailes au point qu'ils sont incapables de voler (4). Mais ce sont les pinsons, petits oiseaux noirs, beiges ou bruns, bien humbles et bien ternes, qui ont le plus frappé Darwin. Les environnements, différents selon les îles, l'altitude et l'orientation, ont fait évoluer les pinsons, issus manifestement d'une souche commune, en treize espèces (réparties en cinq genres) qui se différencient surtout par leur bec.



Températures de la mer en surface (août)

Ceux qui se nourrissent de graines dures ont un bec puissant et épais. Ceux qui vivent aux dépens des insectes ont un bec plus effilé. Ceux qui picorent les fruits ou les fleurs ont un bec long. Il y a même deux pinsons au bec un peu crochu qui cassent une brindille ou une épine de cactus à la bonne dimension et utilisent cet outil pour déloger de leurs trous les larves et les insectes assez gros dont ils font leurs délices. Il y a aussi, sur l'île Wenman (5) un pinson-vampire : son bec, assez long et pointu, lui permet de picorer les fleurs de cactus ou les insectes parasites des fous à pieds rouges, mais ce bec est aussi coupant. Ainsi le pinson de Wenman peut-il blesser les fous à l'aile, puis lécher le sang qui perle sur la plaie. Peut-être est-ce la seule boisson disponible sur cette île dépourvue d'eau...

On comprend que des oiseaux aquatiques ou des otaries aient pu coloniser les Galapagos. De même, pour les petits insectes, les spores et les graines qui ont pu arriver accrochés aux plumes des oiseaux ou transportés par les vents et les courants. Mais les animaux terrestres comme les tortues, les iguanes, les chauves-souris, ou les serpents ? Mais les oiseaux incapables de nager ou de voler longtemps comme les pinsons et les faucons ?

La seule hypothèse acceptable est que des animaux de petite taille ont traversé l'océan comme passagers (involontaires) de radeaux végétaux flottants. On voit encore de telles « îles » flottantes dériver vers le large depuis les côtes équatoriennes, où le climat humide et chaud permet à une végétation épaisse de se développer. Le courant sud-équatorial peut en avoir poussé quelques-uns jusqu'aux Galapagos, chargés d'animaux ayant survécu à une traversée de dix à vingt jours.

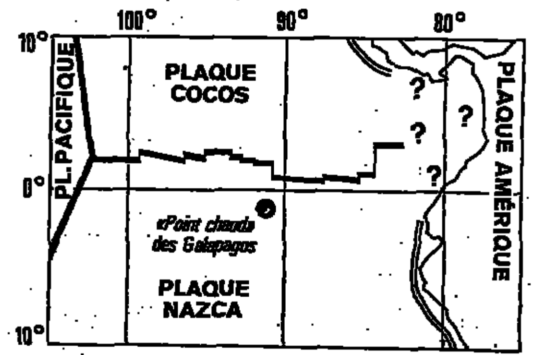
Le développement des espèces animales ainsi transportées a été favorisé par le fait que les oiseaux et les reptiles n'ont pas eu de concurrents sérieux parmi les rarissimes mammifères « importés » naturellement et qu'ils n'ont pas eu à subir les attaques de carnivores terrestres. Comment expliquer autrement que les tortues géantes aient pu prospérer aux Galapagos, alors que leurs congénères ont disparu de tous les continents ?

Les points chauds

Un point chaud est la manifestation, à la surface de la terre, d'une remontée — un « panache » (« plume » en anglais), — de matériau du manteau (1). Pourquoi un panache se forme-t-il ? On l'ignore, pas plus qu'on ne connaît la profondeur à laquelle prend naissance le panache ; mais la hauteur de celui-ci à l'intérieur de la Terre dépasse sûrement la centaine de kilomètres. Les points chauds se traduisent en surface par un volcanisme très actif. L'Islande, Hawaï, l'Afar (non loin de Djibouti), entre autres, seraient des points chauds.

Ceux-ci sont fixes par rapport à l'axe de rotation de la Terre alors que les plaques qui forment la surface rigide de notre planète ne cessent de se déplacer par rapport à cet axe. Un point chaud laisse donc une trace superficielle, un peu comme le ferait un chalumeau au-dessus duquel on déplacerait lentement une plaque de tôle. De même, les points chauds sont indépendants des dorsales où se met en place peu à peu le matériau constitutif des fonds océaniques. Rappelons que les dorsales sont cette chaîne de montagnes longue de 60 000 kilomètres, qui serpente sur tous les océans, n'émergeant qu'en de fort rares endroits. Rappelons aussi que les dorsales, elles non plus, ne sont pas fixes, elles « sautent » de temps à autre, probablement pour s'adapter aux contraintes nées du jeu continuel de l'ensemble des plaques.

Selon l'hypothèse la plus récente (2), le point chaud des Galapagos serait apparu il y a une trentaine de millions d'années et, après avoir été situé sur la dorsale séparant les « plaquettes » Cocos et Nazca, il est actuellement un peu au sud de celle-ci. Il semble être en ce moment sous Fernandina, l'île la plus occidentale de l'archipel où se trouve le volcan le plus actif des Galapagos. Là se produisit, en juin 1968, une formidable éruption accompagnée de très violents tremblements de terre.



Position actuelle du «point chaud» des Galapagos (d'après R. Hey, Geological Society of America Bulletin, oct. 1977)

(1) Couche constitutive de la Terre, épaisse de 2 900 kilomètres, située entre la mince croûte externe et le noyau.

(2) « Tectonic Evolution of the Cocos-Nazca Spreading Center », par Richard Hey (Geological Society of America Bulletin d'octobre 1977).

Prochain article :

DES TORTUES ET DES HOMMES

(1) *L'Origine des espèces*, de Charles Darwin (1859).

(2) *The Encantadas*, d'Herman Melville (1856). Il nous a semblé plus exact de traduire *Encantadas* par *Ensorcelées* et non pas par *Enchantées*. Dans l'esprit des marins espagnols qui, au XVIe siècle, donnèrent ce premier nom à l'archipel, les îles semblaient être sous l'emprise de la sorcellerie : les vents capricieux, les courants irrésistibles, les brouillards, l'absence d'eau, les animaux bizarres, rien n'était enchanteur.

(3) Un *upwelling* est une lente remontée en surface d'eaux relativement profondes (100 à 200 mètres au maximum). Devant le Pérou, les eaux superficielles chassées vers le large par l'action des vents dominants soufflant du sud-est sont remplacées par des eaux fraîches. Les zones d'*upwelling* sont toujours riches, et donc très favorables pour la pêche.

(4) Le terme *aptère*, qui signifie dépourvu d'ailes, est pourtant employé pour ces cormorans, dont les petites ailes existent indiscutablement.

(5) Nom le plus usité, bien que d'origine anglaise. Le nom officiel de l'île est Wolf.

Le Monde

culture

Festivals

JOURNAL D'AVIGNON

Et pourtant le silence...

Au Théâtre Ouvert le débat est aussi important que la représentation, moment arrêté d'un travail. Les spectateurs, plus que de coutume, ont à faire agir leur imagination, ont envie de confronter, de vérifier leurs images. Ils en profitent souvent pour défouler leur vocation rentrée de critiques, pour lancer des polémiques idéologico-théâtrales. L'après-spectacle est alors animé. Il était morne à la première de la dernière mise en espace de ce festival due à Jean Magnan et à Robert Gironès.

La discussion s'enlisait. Nous venions d'assister à un brouillon de ce qui se verra en janvier au Théâtre du VIIIe à Lyon, à une mise en scène inachevée mais chargée d'objets et de mouvements apparemment superflus, confus. Premier malentendu. La mise en espace a ses lois. Il s'agit d'éclairer la théâtralité du texte.

Le texte est dense et ambitieux. Jean Magnan reprend le cas des sœurs Papin. Si Jean Genet n'avait pas écrit les Bonnes, se souviendrait-on de ces deux jeunes filles qui, en 1933, crèvent les yeux de leur patronne et la tuent ainsi que sa fille ? Jean Genet place le fait divers dans le temps non situé d'un cérémonial d'exorcisme. Jean Magnan ne le date pas. L'histoire se passe entre ce matin et ce soir, dans une maison où le présent reste à la porte. L'histoire se passe entre quatre femmes qui se parlent sans rien se dire. La pièce s'appelle Et pourtant ce silence ne pouvait être vide. *Les dialogues cernent ce vide où est tapi le meurtre.*

Deux langages

Les personnages sont définis par leur langage. Celui, boulevardier, des maîtresses (Monique Mélinand et Laurence Roy) qui se jouent le jeu sclérosé du drame psychologique. Celui, surréaliste, des servantes (Bérangère Bonvoisin et Christine Boisson) qui ne s'expriment que pour répondre aux ordres et s'écouter fabuler des existences hors du commun.

L'absence de communication crée entre les deux groupes des tensions redoublées par la hiérarchie qui règne à l'intérieur de chaque groupe : mère-fille, sœur aînée-sœur cadette. Toutes les quatre se cherchent dans un modèle inexistant, celui de la femme idéale que madame (la mère) incarne dans sa version caricaturale, conforme aux normes du vieux théâtre bourgeois. Elle est une idole creuse, vouée à la religion de l'ordre et de la propreté. Le moindre manquement aux rites est sacrilège.

Dominées par le vide fascinant de son regard qui traque les grains de poussière et surveille ses « filles », les filles cherchent à fuir, épient le réel et s'affolent de ne trouver que des reflets absurdes. Tirée à hue et à dia, la raison dérape par saccades et c'est le meurtre. Les servantes accomplissent ce dont mademoiselle n'osait pas même rêver. « Nous voilà propres », *dit la cadette.*

Je pensais au film de Daniel Schmid Cette nuit ou jamais *qui montre les équivoques rapports des maîtres et des valets dans le huis clos feutré des violences retenues aux limites de la folie. Peut-être le spectacle achevé trouvera-t-il la violence, la souffrance, la folie.*

« Je n'aime pas les débats, *a dit Gironès*, mais pour une fois je vous le demande, j'ai besoin de savoir comment vous avez fonctionné. » *Second malentendu. Les questions n'étaient pas celles qu'il attendait. Il a travaillé pendant plusieurs mois avec Jean Magnan avant de commencer les répétitions et leur travail s'inscrit dans la recherche qu'ils poursuivent depuis trois ans à Lyon. Les spectateurs ne la connaissent pas forcément. Ils étaient de bonne volonté mais il y avait deux groupes face à face qui ne communiquaient pas, qui s'épiaient avec de longues plages de silence. Et le silence pourtant n'était pas vide. On avait découvert un auteur. Rendez-vous en janvier à Lyon, pour le spectacle.*

COLETTE GODARD.

« SIEGFRIED » à Bayreuth

Il n'y a plus de Siegfried et Wotan est malade... Devant le rideau gris on vient d'annoncer que Donald McIntyre, aphone, mimera le rôle de Wotan tandis que Hans Sotin le chantera en coulisse. C'est le revers d'une mise en scène trop travaillée pour permettre à un chanteur de s'y intégrer au pied levé : Hans Sotin, qui avait pourtant tenu le rôle il y a deux ans, n'a pas voulu s'y lancer sans répétitions. Mais ce qu'on a gagné en sécurité et en vérité dramatique, on l'a perdu en présence vocale : une voix lointaine, souvent couverte par l'orchestre et dont la réverbération empêche de distinguer les paroles, ne sera jamais qu'une mauvaise solution de remplacement.

Il serait préférable de placer la doublure sur scène, exactement comme dans le « Kathakali » (le Monde du 1er avril). *Ce serait même l'occasion de rappeler ce que la « Tétralogie » doit peut-être à l'épopée du « Maharabata », dont les nombreux volumes ornent la bibliothèque de Whanfried, mais on a toujours peur que le public manque d'imagination ; et c'est triste d'avoir peur...*

S'agissant du Siegfried de René Kollo, le problème est un peu différent ; ce sont les exigences du rôle, qui n'a peut-être plus de titulaire actuellement, qui dépassent ses possibilités, au premier acte surtout : la voix est belle, et il s'en sert avec beaucoup d'intelligence, mais elle ne passe pas au-dessus de l'orchestre chaque fois que l'effet dramatique l'exigerait. Il est dommage que Pierre Boulez ne veuille pas tricher et contenir un peu les élans de ses musiciens.

Cela profiterait également à Heinz Zednik (un Mime incomparable), dont la voix n'est pas non plus très puissante. Cela dit en passant, on aimerait entendre aussi l'imitation orchestrale qui accompagne le fer rougi plongé dans l'eau, car elle disparaît derrière le bruit du jet de vapeur. C'est une de ces taches incompréhensibles qui, sans mettre en cause la réussite exceptionnelle de l'ensemble, étonne tout de même un peu.

Mais, surtout à Bayreuth, une représentation vaut autant par les souvenirs qu'elle laisse que par le plaisir immédiat qu'on y prend. L'ours facétieux du premier acte, les débris de Nothung rangés dans du papier journal, la couardise de Mime, sa dispute avec Alberich (Zoltan Kelemen) au deuxième acte, le dragon ailé et sa métamorphose lorsque Fafner (Matti Salminen) reprend son corps de géant, Erda endormie, enroulée dans ses draperies comme une chrysalide, la confrontation de Wotan et de Siegfried enfin, tellement plus humaine que ce qu'on voit d'habitude.

La scène finale, depuis le réveil de Brünnhilde (Gwyneth Jones), n'est réellement convaincante qu'à partir de l'adagio central : dans ce qui précède, où la musique a déjà tendance à se disperser un peu, l'abondance d'intentions scéniques, justifiées pourtant par le dialogue, dilue l'attention. Le calme venu (et tout alors redevient d'une économie idéale), on admet que la loi du contraste a ses impératifs...

Dans la direction musicale on ne retrouve pas la même constance d'inspiration ni le même soin que dans « la Walkyrie » ; plus grave que les quelques bavures, il y a des passages à vide, d'accompagnement dans le sens le plus routinier du mot, et des occasions perdues de respirer. C'est certainement dommage, mais là encore il est peut-être plus important de se souvenir des meilleurs moments que de ne pas savoir oublier les moins bons : la musique s'envole, les impressions restent.

GÉRARD CONDÉ.

M. ÉRIC WESTPHAL EST NOMMÉ INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SPECTACLES

M. Eric Westphal est nommé inspecteur général des spectacles au ministère de la culture et de la communication, par décret publié au *Journal officiel* du 30 juillet. M. Westphal succède à Georges Lerminier, décédé le 7 avril dernier.

[Ecrivain, auteur dramatique, M. Westphal est né le 1er novembre 1929 à Montpellier. Après avoir été secrétaire particulier de M. Jean Monnet, président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, puis membre du cabinet de M. Paul Delouvrier, délégué général en Algérie, il a été chargé des affaires culturelles au District de la région parisienne, puis à la préfecture de la région Ile-de-France. Conseiller technique pour le théâtre au cabinet de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, il venait de retrouver cette fonction, à titre officieux, au cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Il a publié un roman, *la Manifestation* (prix Vaillant-Couturier 1967) et fait jouer plusieurs pièces, parmi lesquelles *Toi et tes nuages* (prix des U 1971), *Mozartement vôtre, le Naufrage*.]

Expositions

DESSINS A ANCY-LE-FRANC

L'abeille et le grillon

A beaux lieux, belles entreprises. Quoi de plus beau qu'Ancy-le-Franc ? Le paysage, le parc, le château, la grande allée qui conduit aux communs, quelle plus belle pensée d'architecture ? Et, dans ces beaux communs, quelle entreprise plus sympathique que celle des « Chemins de la création » ? Depuis plus d'une décennie, l'ingéniosité, la foi palliant la minceur des crédits, les Chemins présentent chaque été une exposition digne d'une grande galerie parisienne, avec catalogue, affiche, parfait accueil de l'organisateur à tous ceux que le hasard des vacances conduit à travers les vallées, le long des canaux de la plus belle des Bourgognes.

Cette année, l'exposition d'Ancy-le-Franc rassemble un très bon choix de dessins modernes et contemporains. Pourquoi le dessin ? Le dessin, comme on sait, est « la probité de l'art ». Il est aussi le plus efficace des antidépressrurs. Si fatigue ou ennui hantent votre logis, regardez quelques dessins, feuilletez un carton, un album, écoutez la pensée qui prend forme, suivez le tracé, les allées et venues, les repentirs de la main amicale : si modeste que soit l'artisan, un dessin, c'est toujours une naissance. Ajoutez à cela que la plupart des gens dessinent mieux qu'ils ne peignent, que l'on gesticule moins facilement avec un crayon qu'avec un pinceau, et que, même très élaboré, un dessin dit toujours plus ou moins la fraîcheur de l'impression ou l'intégrité de l'image mentale.

Voici donc une centaine de feuilles, à travers lesquelles on pourrait écrire l'histoire du dessin, depuis Rodin jusqu'à nos jours. Ce que, rassurez-vous, nous ne ferons pas : le dessin est un plaisir silencieux. Donc Rodin mène le bal, suivi de quelques autres sculpteurs, Gonzalez, Laurens, Otto Freudlich, Adam et Etienne Hajdu, ces deux derniers à leur meilleur avec deux grandes choses noires et vibrantes, où l'on sent déjà le mouvement de la forme dans l'espace, son dialogue avec la lumière et l'ombre.

Voici un Giacometti où le crayon s'emballe, muse et bourdonne comme l'abeille de l'automne, et du côté des sculpteurs encore : une sorte de paysage imaginaire évoqué en trois traits avec une remarquable autorité par Alicia Penalba et un Jean Arp grand comme la paume de la main qui est une merveille de concision et d'humour. Arp a été un des maîtres de l'épigramme, et ce petit dessin où l'on voit un œuf bouger à l'intérieur d'un autre œuf, c'est « la création du monde », le grillon du foyer, le germe en son giron.

Souvent meilleur qu'un grand ouvrage

Dessins de sculpteurs, dessins de peintres : Balthus, Lanskoy, Estève, Lindner, de charmants croquis parisiens d'Helion, de Botero, auquel le dessin, dans un très amusant « Christ aux liens », parvient à faire perdre un peu de son obésité existentielle. Le dessin, c'est ce que l'on voit ou ce que l'on rêve, le spectacle que l'on célèbre et que l'on interroge, ainsi dans les beaux portraits de Dodeigne et de Leroy, ou l'image qui surgit, messagère du cauchemar, avec Dado, Ségui, Schultze, avec les paysages de cendre de Valls.

Certains des artistes exposés sont parvenus à la notoriété qu'une carrière déjà assez longue appelle. D'autres sont beaucoup plus jeunes. Le retour au dessin sous sa forme la plus rigoureuse (parfois littérale et un peu académique), le besoin de réflexion, d'analyse à l'intérieur de soi-même et de l'objet sont en effet un des traits les plus caractéristiques des années actuelles, par rapport à la surconsommation de « belle matière » et d'imagerie photographique, qui fut une des passions d'hier.

Il y a ceux que l'on appellerait volontiers les précurseurs, s'ils n'étaient en pleine force, ou les trois grands, s'il n'était imprudent de constituer des trinités et d'établir des palmarès : Arikha, Szafran, Raymond Mason, représenté ici par un ensemble de vues parisiennes et de paysages du Midi d'une nervosité de trait et d'une plénitude de surface vraiment saisissantes. D'autres sont venus, tels Lopez-Garcia, Hartmann, Claesson, avec la série si curieuse des « Fenêtres », Gäfgen, dont le moindre cordage évoque un cortège de drames et de nuits sans sommeil.

Si certains se compliquent un peu inutilement la vie (Titus Carmel), Barthélémy transfigure le quotidien le plus dépourvu de prétention en une fête de la sensibilité et de la tendresse. Et voici encore quelques artistes, Groberty, Roseline Granet, dont le nom ne court pas les galeries, mais dont on parlera demain : abeilles d'automne encore et grillons du prochain été.

L'exposition nous propose aussi quelques œuvres de Louis Fernandez, peintre très personnel, d'une grande probité, un peu maigrement refermé sur sa différence. Et un très important ensemble de Wilfredo Lam, couvrant la période 1938-1946, peut-être la meilleure de l'artiste, la plus véhémente, la plus efficacement inculte et exotique. Dessin à coups de serpe et volumes réduits au contour donnent au « Couple », à l'« Offrande », une authentique expressivité de sculpture africaine. « Il est influencé par les nègres, *disait Picasso de Lam.* Mais il a le droit, lui ! Il est nègre ! » *Et à propos de ces deux chefs-d'œuvre que sont les fusains de la « Famille » et de la « Table », on pense à ces lignes de Dürer :* « Tel peut dessiner à la plume en un jour sur une demi-feuille ou tailler au couteau dans un *petit* bois quelque chose de meilleur qu'un grand ouvrage auquel un autre a pensé un an avec la plus grande application. »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ « Les Chemins de la création. » Château d'Ancy-le-Franc (Yonne). Jusqu'au 7 septembre.

Lettres

Une pensée politique pour Chateaubriand

(Suite de la première page.)

Monarchiste de raison, le vicomte de Chateaubriand était républicain de goût : aussi tous les partis le rejetèrent, quand chacun aurait dû apprendre de lui quelque chose. Il gênait les siens, il gênait partout, et lui aussi fut gêné de se retouver en maints combats avec des gens qui n'allaient qu'à leurs affaires, et qui ne comprenaient rien à ce qu'il voyait.

La France fut à ses songes comme la Sylphide de son adolescence, un fantôme qui ne le quitta plus. Mais je ne crois pas à son nihilisme, à son prétendu penchant pour la mort, aux joies secrètes qu'il aurait prises à enterrer tout ce dont il avait attendu quelque chose. Toujours, ses espoirs politiques avaient été des choix : il a souffert que Napoléon sombrât et fît sombrer la France, que la Restauration en échouant achevât une histoire qui était la sienne, parce que l'intelligence de ce rêveur éveillé était occupée à reconstruire toujours des mondes possibles, et parce qu'il était le contraire de ces doctrinaires qui veulent que la société périsse plutôt qu'un principe si ce principe est le leur. Napoléon respectant la liberté ou la Restauration retrouvant la gloire étaient également son affaire, car il aimait surtout une certaine idée de la France et son amertume était de voir les Français si inférieurs à cette idée, si versatiles, et préférant aux passions de l'honneur et de la liberté celle, qu'il jugeait vulgaire, de l'égalité, d'une égalité tenant sans doute plus à un sentiment de vindicte qu'à un sentiment de justice.

Cet amant du passé était en avance sur son temps, et par là *il déplaisait encore. Monarchiste de* raison et républicain de cœur, avons-nous dit, en 1831, rappelant que les premiers rois étaient élus et élevés sur le pavoi, il voulait « que le peuple fût consulté, que le suffrage universel remît la couronne à l'enfant de Robert le Fort » : comment une proposition si raisonnable pouvait-elle ne pas paraître folle à un siècle qui n'est connu que pour ses folies, qu'il a toutes prises pour des effets de la raison ? Il avait seul compris les conditions de survie de la légitimité. Il restait aux politiques, aux habiles, à tous ceux dont l'histoire montre qu'ils échouent pour tout sauf pour eux-mêmes, à voir dans cette intuition géniale de Chateaubriand l'élucubration d'un intellectuel, voire la rêverie d'un littéraire, et à faire passer leur propre manque d'imagination pour du réalisme — chanson connue et qu'on entend encore.

Plus saisissante encore fut, par son modernisme, la pensée religieuse de Chateaubriand. Il s'était fixé pour loi de ne jamais cesser de parler à ce Dieu qui ne répondait pas, et je crois que, après avoir pratiqué toute sa vie le christianisme comme une poésie, il a vraiment pénétré dans la mort le crucifix à la main, il s'est réellement converti lui-même à force de le désirer. Et alors qu'il est mort politiquement désespéré, il a cru voir se lever l'âge ultime de la religion chrétienne, qu'il pensait devoir être un âge « politique », et il a annoncé que l'idée chrétienne demeurait l'avenir du monde.

Chateaubriand nous livre sur cet âge dernier du christianisme, dans la fin de ses « *Mémoires* », une extraordinaire vision qui annonce l'hérésie des temps modernes, à mi-chemin de Lamennais et annonçant Teilhard de Chardin : « Le christianisme, stable sans ses dogmes, est mobile dans ses lumières; sa transformation suit, ou plutôt enveloppe, la transformation universelle. *Quand il aura atteint son* plus haut point, les ténèbres achèveront de *s'éclaircir*; la liberté crucifiée sur le Calvaire avec le Messie en descendra avec lui ; elle remettra aux nations ce « Nouveau Testament » écrit en leur faveur et jusqu'ici entravé dans ses clauses. Les gouvernements passeront, les dernières inégalités s'effaceront, le mal moral disparaîtra, la réhabilitation annoncera la consommation des siècles de mort et d'oppression nés de la chute. »

Alors, qu'il se soit parfois drapé dans la douleur d'avoir raison, qu'il se soit fait de sa solitude un refuge, c'est bien le moins qu'une intelligence dédaignée se doive à elle-même. Chateaubriand n'a fait que tirer de lui-même l'écho que le monde ne lui renvoyait pas ; il a été humble à la façon de tous les orgueilleux, abdiquant l'empire de l'action pour l'empire de la pensée, mais retrouvant toujours, à travers les faiblesses et les inconséquences de sa vie, les éblouissements de l'enfance à laquelle il ne cessa jamais d'appartenir. Et il me semble, heureusement, que cet « inexplicable cœur » n'a pas encore cessé de battre en nous.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

Notes

Cinéma

« Le Cercle de fer » de Richard Moore

Un jeune homme à cheveux longs, taillé en gladiateur et expert en arts martiaux, accomplit un voyage initiatique semé d'épreuves. Il est guidé par un berger aveugle qui joue de la flûte et prend aussi d'autres apparences, mais on reconnaît toujours David Carradine. En revanche, on ne sait pas en quelle époque, en quel pays, l'histoire se situe.

Le charme de ce curieux film vient de ce qu'il fait apparaître, comme en un rêve, des paysages qui peuvent être de Grèce, d'Afrique ou d'Asie, des personnages costumés à l'antique ou à la chinoise et des architectures de contes de fées. Le scénario relève de la fable, la mise en scène ouvre les portes d'un monde imaginaire où la force brutale et le désir de conquête cèdent pas à pas devant la sagesse qu'acquiert l'initié.

On a l'impression d'inventer cela soi-même en dormant, de baigner dans l'indéfinissable. Ce qu'on aime, ici, ce sont des images insolites et souvent très belles.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« L'invasion des soucoupes volantes » d'Ed Hunt

On se croirait ramené au cinéma de science-fiction des années 50, façon bandes dessinées. Comme alors, le danger vient du ciel : des extra-terrestres à forme humaine cherchent à conquérir la planète, c'est-à-dire les Etats-Unis. Ce sont des êtres maléfiques commandés par Christopher Lee, auxquels s'oppose un vaillant savant américain joué par Robert Vaughn. On ne sait pas très bien si Christopher Lee et sa bande viennent de l'Est, mais cela se pourrait. Quelques truquages naïfs, quelques scènes touchant au fantastique sont l'apport maigrelet de ce film médiocre. « Rencontres du troisième type » nous a rendus plus difficiles qu'autrefois.

Seule originalité du scénario, par rapport à l'ancienne idéologie : tous les extra-terrestres ne sont pas d'affreux ennemis de l'Amérique. Le savant reçoit donc l'aide d'occupants d'une autre soucoupe volante, qui ressemblent vaguement à des Chinois. Alors, il y a peut-être là une fable moderne sur le nouveau jeu diplomatique. Cela ne vaut pas pour autant la peine d'aller s'enfermer dans une salle de cinéma. J.S.

★ Voir les films nouveaux.

Disques

Les couleurs de Michael Francks

Michael Francks est de ces musiciens qui décrivent les passions instantanées avec ce qu'il faut de subtilité pour qu'elles s'inscrivent en dehors du temps et s'incrustent au fil des années. Il a tourné ses rêves vers le Brésil et les a mis en images grâce à des compositions apaisantes. Il enregistre de temps à autre à Rio-de-Janeiro et ne dédaigne pas la samba qu'il pratique parfois avec nonchalance.

Francks effleure ses compositions d'une voix douce et veloutée qui suit les rythmes vifs et légers. Il flirte avec le jazz, en utilise certaines composantes et les marie au southern sound, le rock du sud des Etats-Unis dans la région de Mâcon, afin de créer un style personnel : un J.-J. Cale mâtiné de Sergio Mendes. Depuis 1976, il a enregistré trois disques aux Etats-Unis, produits avec un goût du raffinement chaque fois plus prononcé.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Art of Tea ; Sleeping Gypsy ; Burchfield Nines chez WEA.

SPECTACLES

Le feuilleton de Reiser. — 20

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES

AH DIS DONC ELLES NE SONT PAS GIRONDES LES GAMINES PAR ICI !...

HOU. HOU HOU

DES VRAIS BOUDINS !

VISE LA PETITE GROSSE, LA AU TROISIÈME RANG...

ET LES VÔTRES, VOUS CROYEZ QU'ILS SONT BEAUX LES VÔTRES ?

LES NÔTRES, ONT LE MÉRITE...

D'ÊTRE DES PRODUITS HONNÊTES NATURELS !...

PAR OPPOSITION AUX VÔTRES, QUI SONT DES PRODUITS DE SUPER-MARCHÉS !

LES NÔTRES, ON N'A PAS BESOIN DE LES ENVELOPPER D'EMBALLAGES CRIARDS, BLEUS, ROUGES, JAUNES...

ET D'UNE MUSIQUE D'AMBIANCE POUR LES RENDRE PRÉSENTABLES !

REISER

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 1er août

théâtres

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Voyage aux Caraïbes ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h.: L'empereur s'appelle Dromadaire.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser, Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines (dernière).
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : J.-P. Dorocq, guitare, et J.-P. Dalzon, flûte (Telemann, Beethoven, Bach, Sanz, Loelliet, Haendel).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Bach, Vivaldi, Roussel).

Festival estival

Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.

Jazz, pop' rock et folk

Campagne-Première, 18 h. : Roc ch ud ; 20 h. et 22 h. : David Murray. — Salle I, 21 h. 30 : Jerry Roubin.
Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h.: Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h., le cinéma et le théâtre : la Boite à Pandore, de G. W. Pabst ; 18 h. 30, le cinéma et le théâtre : le Marchand de Venise, de P. Billon ; 20 h. 30, le cinéma et le théâtre : Mademoiselle Julie, d'A. Sjoberg ; 22 h. 30 : Pages galantes de Boccace, d'H. Pregonese.
Beaubourg, relâche.

Les films nouveaux

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES, film américain d'Ed Hunt (v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-72-86), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
CAPRICORNE ONE, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bosquet, 7e (551-44-11), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74)
LES RISQUE-TOUT, film américain de Mark Lester (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52)
LE CERCLE DE FER, film américain de Richard Moore (à partir de vendredi) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).

Les exclusivités

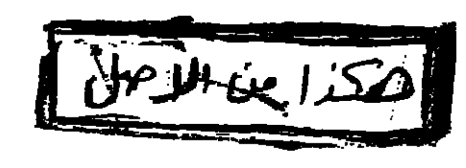
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : A B C., 2e (236-55-54), jusq jeudi : Richelieu, 2e (233-56-70), à part. de vend. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusq jeudi.
BOB MARLEY (A. v.o.), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86), jusq. jeudi : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), à partir de vend. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EXHIBITION II (Fr.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan 19e (206-71-33).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusq jeudi : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02)
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Tourelles, 20e (636-51-98).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), H. sp
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS...? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
REVE DE SINGE (It.) (**) v.angl. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; St-Ambroise, 2e (700-89-16)
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Mistral 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (a., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-Christine, 6e (325-85-78)
LE BAL DES VAMPIRES (a., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
LA BELLE ET LE CLOCHARD : Cambronne, 15e (734-42-96).
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE CORNIAUD (fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68)
LE COUTEAU DANS L'EAU (pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DELIVRANCE (a., v.o.) (*) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (a., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; A partir de vend. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) jusqu'à jeudi.
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES ENFANTS DU PARADIS (fr.) : Ranelagh 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (a., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55)
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
HIROSHIMA MON AMOUR (fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (a., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-08-40).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MORE (A., v.o.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
PETER PAN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-60).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
QUO VADIS ? (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (848-42-27).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**). Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. Calypso, 17e (754-10-68).
UN BEAU MONSTRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), jusqu'à ven.

Les festivals

RETRO-METRO-STORY (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Place au rythme.
HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mr. and Mrs. Smith.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-18) : Tous en scène.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o) : 14 h 30, les Escapades de Tom et Jerry ; 15 h. 45, 21 h. : Monty-Python ; 17 h. 15, 22 h. 30 : Frankenstein junior ; 19 h. : On achève bien les chevaux ; ven., sam., 0 h. 15 : Théâtre de sang.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Une leçon d'amour.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), La Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca ; les Passagers de la nuit.
MELODRAMES (v.o.) Action République, 11e (805-51-33) : Johnny Guitare.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay ; 22 h. : Lenny.
FESTIVAL TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.



RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 1er AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au-delà de l'horizon : Henri le navigateur, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 25. Sports : Superstars à Anvers ; 22 h. 25. Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir (la dictature de l'œil).

La notation musicale, l'écriture, le signe.

22 h. 50. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Les dossiers de l'écran : HOWARD HUGHES, de J. Gay, réal. W. A. Graham, d'après le livre de N. Dietrich avec T. L. Jones.

Howard Hughes avait dit à dix-neuf ans : « Je veux être le plus grand aviateur du monde, le plus grand producteur du monde et l'homme le plus riche du monde ». Il a réalisé son premier film à vingt ans, il a fabriqué des avions et fait trois fois le tour du monde (en 3 jours, 19 h. 14 mn.) un an avant la guerre mondiale... Il est devenu l'un des trois hommes les plus riches du monde... Il a travaillé pour la C.I.A. Après avoir réalisé la plupart de ses rêves d'enfant, Howard Hughes est mort seul, emportant avec lui nombre de mystères, le 5 avril 1976.

Vers 22 h. Débat : Le plus fou des milliardaires.

Avec MM. R. Mahen (ancien collaborateur d'Howard Hughes) ; J. Phelan (écrivain) ; Mme Zizi Jeanmaire (artiste), et le docteur H. Richou (psychiatre).

23 h. 15. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM (westerns, films policiers, aventures) : AUX POSTES DE COMBAT, de J. B. Harris (1965) avec R. Widmark, S. Poitier, J. Mac Arthur, E. Portman, M. Balsam. (Rediffusion.)

Un officier de marine américain, en manœuvres avec un destroyer équipé d'armes nucléaires, pourchasse un sous-marin soviétique dans les eaux du Groenland.

Suspense construit sur les risques réels du déclenchement d'un conflit atomique. Angoissant.

21 h. 55. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Sur l'aile des goélands », par C. Benard, textes lus par C. Vanel ; 21 h. 15, Concerts du mardi au Palais des congrès : Quatuor Arcana et Ensemble instrumental de France (Ravel, Tchaïkovski) ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : le temps des moines ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Festival du Marais... Instruments à genouillères, avec J. Nelson, soprano, W. Christie, pianoforte et clavecin, D. Fuller, clavecin : « Symphonie concertante pour clavecin et pianoforte » (Tapray), « La Mia Corta » (Rousseau), « Troisième Duo pour pianoforte et clavecin » (Rigel), « Grande Sonate pathétique pour clavecin et pianoforte » (Beethoven), extrait de « Céphale et Procris » (Gretry), extrait de « Tom Jones » (Philidor), « Symphonie de clavecins » (Couperin) ; 23 h., France-Musique la nuit : jour « J » de la musique (Pachelbel, Monti) ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : « Quatrième Concert » (M. Pignolet de Montéclair), « Sonate en mi mineur » (Vivaldi), « Sonate en si mineur » (Vivaldi), cantate « La Badine » (Pignolet de Montéclair), « Sonate en ut majeur » (Vivaldi).

MERCREDI 2 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 25, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : La fin des seigneurs du désert ; 19 h. 10, Jeunes pratique (les vacances à la ferme) ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Maurice Chevalier, la carrière française) ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Série policière : Commissaire Moulin (Le diable aussi a des ailes) ; 22 h., Magazine médical : Indications.

Le docteur Gabriel Coscas, professeur d'ophtalmologie à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, présente cinq sujets d'actualité médicale : la vue, c'est la vie (sur l'utilisation des lentilles) ; peintres et fous ou la folie dans l'art (psychiatrie et peinture) ; un problème, une solution (cirrhose et valves intra-abdominales) ; cancer et corps utérin (sur une nouvelle méthode de dépistage) ; les traumatismes osseux (le centre héliomarin de Berk).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LE LION EN HIVER, d'A. Harvey (1968), avec P. O'Toole, K. Hepburn, J. Merrow, J. Castle, A. Hopkins (rediffusion).

Affrontement entre le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt et sa femme Aliénor d'Aquitaine qui cherche à contrecarrer ses projets.

Pièce filmée, réalisation académique. A voir pour la performance de Katharine Hepburn et Peter O'Toole.

17 h. 10. Le sport dans le monde : Allemagne de l'Est ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Tandis que l'empereur Tibère élimine les uns après les autres les membres de sa famille, l'influence de Sejanus grandit. Il projette d'épouser Livilla, mais Tibère s'y oppose.

21 h. 25. Magazine : Question de temps (le camping).

Huit millions de campeurs chaque année en France. Les infrastructures ne permettent d'en accueillir que deux millions... La journée d'une famille (les Lafaye), près de Bordeaux. Témoignages et confidences de campeurs concernant la sécurité, le confort, le surpeuplement, la pollution...

22 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 40. Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux :

20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : CET HOMME EST UN REQUIN, de J. Pevney (1959), avec J. Garner, N. Wood, N. Foch, D. Jagger, E.-G. Marshall, H. Jones.

Un jeune magnat de la finance, immoral en affaires, s'éprend de la fille du directeur d'une usine en difficulté.

Scénario extrêmement compliqué. Portrait intéressant d'un « héros » moderne du capitalisme libéral.

22 h. 5. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Copernic à Cracovie ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (la guerre de Cent Ans — Jeanne d'Arc) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus ; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau ; 16 h. 30, L'environnement ; 17 h. 32, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 18 h. 30, Série : « Nouvelle de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... célébration de la voix ;

20 h., Festival d'Avignon... « Œdipe Jocaste », opéra d'A. Boucourechliev ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la chronique de l'histoire des princes ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Orchestres américains... Orchestre philharmonique de New-York, direction L. Bernstein (Suppé, Nielsen, Villa-Lobos, Barber, Hindemith) ; 15 h. 32, Autour du hautbois (Beethoven, Schumann, Britten, Crosse) ; 16 h. 45, Festival de Bayreuth... « le Crépuscule des Dieux », Direction P. Boulez. Avec M. Jung, F. Mazura, F. Huebner, Z. Kelemen, G. Jones, H. Bode, etc. (en direct) ;

23 h. 20, France-Musique la nuit... La dernière image ; 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Thien Dao).

D'une chaîne à l'autre

LA TRIBUNE LIBRE DE FR 3 A 18 H 30 ?

● Plusieurs associations — parmi lesquelles le mouvement Temps nouveau — prévues pour l'émission « Tribune libre » de FR 3, en septembre, s'inquiètent de se voir programmées à 18 h. 30 et non à 19 h. 40, l'horaire habituel. Le Cercle français de la presse, pour sa part, juge « *malencontreux de priver le grand public de la seule émission de libre expression* ».

Cet horaire, qui n'est pas encore officiellement arrêté, fait partie de la nouvelle grille préparée actuellement pour la rentrée.

UN MUSÉE, UN CHEF-D'ŒUVRE

● France-Culture diffuse chaque jour, de 12 h. 5 à 12 h. 30, une nouvelle série d'émissions intitulée : « Peinture en France. Un musée, un chef-d'œuvre ». La première émission de cette série a été diffusée le 31 juillet. Celle-ci propose un itinéraire à travers les musées de province.

Avec le concours de conservateurs, de théoriciens de l'art et d'artistes, des œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines y seront présentées. (Jusqu'au 25 août.)

N.B.C. : LA VIOLENCE EN PROCÈS

● Un procès mettant en présence la chaîne de télévision N.B.C. et Mme Valeria Niemi s'est ouvert lundi 31 juillet à San-Francisco. Mme Niemi incrimine le film *Born Innocent*, qui aurait inspiré, dit-elle, le viol — avec une bouteille de bière — de sa fillette de neuf ans, attaquée, trois jours après la diffusion du film en septembre 1974, par trois autres fillettes... Elle demande en conséquence des dommages et intérêts s'élevant à 11 millions de dollars. Pour leur part, les avocats de la N.B.C. soulignent que le premier amendement de la Constitution américaine garantit la liberté d'expression.

UNE LETTRE DE M. RALITE A M. LECAT

« Il n'y a pas de scandale de la S.F.P. »

M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, vient d'adresser une lettre à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, afin d'attirer son attention sur « *la grave situation* » de la Société française de production. M. Ralite s'élève contre « *la véritable campagne conduite durant le mois de juillet par les différents moyens d'information sur le prétendu scandale de la S.F.P.* ». Il ajoute : « *Il n'y a pas de scandale de la S.F.P. Il y a un scandale dans la façon dont la loi de 1974 a isolé cet outil payé par la redevance (...). Il y a un scandale dans la façon dont la loi de 1974 a porté un coup à la création télévisuelle (...). Il y a un scandale dans la façon dont la loi de 1974 a planifié comme une peau de chagrin les commandes des chaînes T.V. à la S.F.P. (...). Il y a un scandale dans la façon dont la loi de 1974 assure la direction et la politique de la S.F.P. (...) en favorisant le détournement des fonds publics vers le privé et en mettant en place une gestion « cellulaire » visant à isoler ce qui n'est pas rentable.* »

M. Ralite conclut : « *Il faut redonner à la S.F.P. sa finalité : produire essentiellement des créations télévisuelles, ce qui implique que les chaînes T.V. redeviennent créatives et commandent en priorité leurs programmes à la S.F.P. (...). Il faut s'engager à ne procéder à aucun licenciement. Il faut assurer à la S.F.P. une dotation en capital suffisante, lui permettant de passer le mauvais moment où l'a conduite la politique gouvernementale. Il faut réintégrer la S.F.P. au service public et en démocratiser la gestion.* »

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre DONNET ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille

Mélanie,

au foyer de Catherine et Alain Bruneau, le 12 juillet 1978, à Palmas (Parana), Brésil.

Décès

— Mme Jean-Baptiste Cazaudehore, leurs enfants,

M. et Mme Pierre Cazaudehore et M. et Mme Ricardo Franassovici,

Les familles Cazaudehore, Bayau, Poeydebat,

Les collaborateurs et le personnel du restaurant et de la Forestière, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste CAZAUDEHORE,
hôtelier-restaurateur,
à Saint-Germain-en-Laye,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement à Londres, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye le jeudi 3 août, à 16 heures. Réunion à l'église.

L'inhumation se fera au cimetière ancien de Saint-Germain-en-Laye dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Avenue du Président-Kennedy,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Banque d'Escompte font part avec un profond regret du décès, survenu le 29 juillet 1978, de

M. André DUMONDELLE,
ancien directeur de la société.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 1er août, à 14 h. 45, en l'église de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise).

— Lyon.

Les familles Terrenoire, Gagneur, Martelet, Japiot, Chamussy, Chavent, font part de l'entrée dans la vie de

Mme François GAGNEUR,
née Marguerite Chamussy,

à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 30 juillet.

— M. Delouvrier, président du conseil d'administration d'Electricité de France,

M. Blancard, président du conseil d'administration de Gaz de France,

M. Boiteux, directeur général d'Electricité de France,

M. Alby, directeur général de Gaz de France,

M. Andriot, directeur de la distribution d'Electricité de France et de Gaz de France,

Et l'ensemble du personnel, ont le regret de faire part du décès de

M. Louis LEFORT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur adjoint de la distribution d'Electricité de France et de Gaz de France,

survenu à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-huitième année, le 29 juillet 1978.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 2 août 1978, à 10 h. 30, en l'église d'Ormoy-la-Rivière (91469).

— On nous prie d'annoncer le décès survenu, le 30 juillet, de

M. Jean MILNER,

Les obsèques seront célébrées le 3 août, à Bourg-la-Reine, dans la plus stricte intimité.

De la part de son épouse et de ses enfants.

21, rue Ferdinand-Jamin,
92340 Bourg-la-Reine.

— La baronne Bertrand Pinoteau, née Cécile d'Heilly,

La petite sœur Annik-Cécile de Jésus, sa fille,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès le 25 juillet, dans sa soixante-treizième année, du

baron Bertrand PINOTEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à la chapelle des Petites-Sœurs-de-Jésus.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Tubet,
13100 Aix-en-Provence.

— Besançon.

Le docteur et Mme Claude Valet et leurs enfants,

M. et Mme Hubert Valet et leurs enfants,

M. et Mme Bernard Valet et leurs enfants,

Les familles Forien, Laurentie, Thomassin,

Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice VALET,
née Andrée Forien,

survenu le 31 juillet 1978, à Besançon, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 août 1978, à 8 heures, en l'église Saint-Pierre de Besançon où le corps sera déposé, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille de Châteaufort (78).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Pierre LION,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union avec les messes qui seront célébrées le mercredi 16 août.

Visites et conférences

MERCREDI 2 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., 106-108, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Le marché d'Aligre ».

15 h., portail central de Notre-Dame, Mme Guillier : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h. 15, métro Saint-Paul : « Les synagogues ignorées du quartier des Rosiers » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale », entrée libre.

MOTOCYCLETTE

HONDA : NOUVELLES 250 ET 400 BICYLINDRES « pour répondre aux goûts européens »...

L'an dernier à pareille époque, Honda mettait sur le marché français deux nouvelles motos, les CB 400 T et CB 250 T, caractérisées par leur bicylindre à simple arbre à cames en tête et trois soupapes, un « moulin » efficace, et une silhouette plutôt enveloppée qui n'est pas sans rappeler la mode anglaise d'antant (*le Monde* du 19 juillet 1977).

Douze mois plus tard, sous le prétexte — discutable, les deux modèles T ayant bénéficié d'un accueil sympathique — de mieux « *répondre aux goûts européens* », voilà que la firme japonaise remplace ces deux machines par les CB 400 N et CB 250 N, qui, si elles diffèrent résolument de leurs aînées sur le plan esthétique, présentent relativement peu de changements au chapitre mécanique.

Des pots plus longs et moins relevés, un réservoir moins arrondi et une selle plus étroite confèrent aux N une allure toute autre, plus élancée, plus « sportive », si l'on veut. Côté moteur, on notera un nouveau diagramme de distribution, un diamètre admission/échappement élargi et un nouveau carter d'embrayage. Mais on retiendra qu'aucune modification significative n'a été apportée au mécanisme de base.

Seules innovations notables, la boîte à six rapports équipant les deux modèles, et — sur la 400 seulement — un frein avant à double disque et un phare à iode 60/55 W. Ces deux motos sont vendues respectivement 10 400 F et 11 600 F. — J.-M. D.-S.

SPORTS

SPÉLÉOLOGIE

AU GOUFFRE DE LA PIERRE-SAINT-MARTIN

Les conditions météorologiques ont empêché une tentative d'« intégrale estivale »

De notre envoyé spécial

Oloron. — *Un brutal changement des conditions atmosphériques sur le massif des Hautes-Pyrénées a interdit la tentative d'*« intégrale estivale » *par une nouvelle équipe de spéléologues au gouffre de la Pierre-Saint-Martin.*

Vers la mi-février de cette année, déjà, huit membres du groupe spéléologique haut-pyrénéen de Tarbes avaient tenté de réaliser la première exploration aller-retour de ce gouffre, l'un des plus profonds du monde, situé à la frontière franco-espagnole, au pied du pic d'Anie. Un redoux inattendu, qui fit monter la température extérieure de 20 degrés en quelques heures, provoqua une crue importante dans le grand canyon et mit fin à la randonnée souterraine.

Pour cette tentative d'été, un nouveau groupe avait été mis sur pied. Un seul ancien, M. Ruben Gomez, avait tenu à s'associer à l'entreprise qui comptait des Pyrénéens et des Alpins. Une équipe de cinéastes accompagnait les spéléologues pour filmer les péripéties de l'exploration. Dimanche 30 juillet, vers 18 heures, par un temps couvert et sec, les huit spéléos ont entrepris la descente qui devait les conduire à moins 1 330 mètres du point de départ. Le retour était prévu pour mercredi.

Encore une fois, les conditions météorologiques sont venues contrarier les projets. La pluie brutale et abondante a déclenché, dans le milieu de la nuit de dimanche à lundi, une dangereuse montée des eaux en aval du grand cañon. A 2 heures du matin, l'équipe de fond décidait de revenir sur ses pas. Le retour à la surface s'est fait vers 7 heures du matin.

La nouvelle équipe n'a pas encore fixé la date de sa prochaine tentative. Les responsables, MM. Ruben Gomez, conseiller technique de la Fédération française de spéléologie ; Paul Courbon, le doyen (il a quarante-deux ans), directeur des grandes expéditions de la F.F.S. et ingénieur de l'Institut national géographique ; ainsi que M. Michel Luquet, directeur de la commission Cinéma de la fédération, vont encore rester sur place avec leurs camarades dans l'espoir d'une météo plus favorable.

LÉO PALACIO.

VOILE. — *La première étape Perros-Guirec-Kinsale (Irlande) de la course en solitaire de l'Aurore a été gagnée par Patrick Elies en 67 h. 13 mn 25. Il précède de 38 min. 29 sec. Daniel Gilard et de 48 min. 1 sec. Gilles Le Baud.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux



L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR
DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS
L'HEMISPHERE AUSTRAL (ESO)

cherche des candidatures pour le poste de

CHEF DU SERVICE contrats et services généraux

Au bureau du Directeur-Général à GARCHING près de MUNICH.

FORMATION : titre universitaire en science commerciale, gestion des affaires, droit ou connaissances de niveau équivalent.
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : au moins 6 ans dans des fonctions du même niveau de responsabilité avec une expérience pratique dans le domaine des contrats, des achats et des transports. *Une* certaine expérience des services généraux (entretien de bâtiments et d'installations) serait un avantage. Une très bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand est indispensable, une connaissance pratique du français et/ou de l'espagnol serait un avantage.
FONCTIONS : sous la supervision d'ensemble du Chef de l'administration sera responsable de la gestion efficace du service «contrats et services généraux», ce qui comprend :
- les appels d'offres, la négociation et la gestion des contrats en coopération en particulier avec les divisions techniques à Genève, Suisse (et plus tard à Munich) et au Chili
- Documentation sur fournisseurs et soumissionnaires éventuels
- Mise au point et mise à jour des procédures contractuelles et des conditions *d'achat*
- Questions d'importation et d'exportation
- Transports (en particulier vers le Chili)
- Questions d'assurances et de douanes
- Services généraux : sera responsable des installations techniques et administratives dans le bâtiment *qui doit être construit à Garching et où seront* rassemblés tous les services européens de l'ESO en 1980.

REMUNERATION : rémunération minimum nette pour un non-résident chef de famille ayant deux enfants à charge, après toutes déductions, y compris la déduction pour taxe interne : DM 5.200,– par mois.

Les candidatures doivent être transmises avant le 10 août 1978 au :

Service du Personnel - EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
Schelisheimer Strasse 17 - D - 8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Tél. : 89/ 320 40 41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Féférale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

P. LICHAU

---

ingénieur, chef du service maintenance — Abidjan

L'une des premières entreprises ivoiriennes irrigation, assainissement, eau potable - cherche pour ABIDJAN un chef du service maintenance. A la tête d'un service de 70 salariés, il est chargé de l'entretien et du dépannage des installations - MECANIQUE, ELECTRICITE, PETIT GENIE CIVIL, VEHICULES. C'est un ingénieur diplômé d'une école de mécanique et d'électricité. A 35 ans minimum, il a l'expérience de la direction d'un service entretien et travaux neufs dans l'industrie. Logement et voiture fournis, voyages des congés (deux mois) pris en charge par l'entreprise.

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3422 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Pour participer en tant que conseiller technique à un projet d'aménagement hydro-agricole dans un pays d'*AFRIQUE NOIRE*, important bureau d'ingénierie français rech. un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

De formation juridique, diplômé de l'enseignement supérieur le candidat retenu aura acquis une expérience de 5 à 10 a. ds les différents domaines administratifs de la gestion financier et comptable, du contrôle de gestion ainsi que de la gestion du personnel. Veuillez faire parvenir votre C.V. (préciser votre dernière rémunération) *en écrivant* sous la réf. 1250 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Société française recherche pour ses opérations d'entretien routier à l'étranger

CHEF D'ATELIER T.P.

30 ans min. Ayant une parfaite connaissance des engins de travaux publics et ayant assumé de préférence à l'étranger la responsabilité d'un atelier central de réparation. *Ce poste, qui* bénéficie d'un contrat d'expatrié pour un séjour de longue durée, est à *pourvoir rapid.* Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernier salaire France en rappelant sur l'enveloppe la réf. 3.201, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous ATTENDENT. Demandez le mens. spécial MONDEMPLOIS (Serv. M. 68), 14, rue Clauzel, Paris-9e

---

Sté Américaine de renommée mondiale fabricant spécialiste matériel de récolte et de *manutention de la canne à sucre* recherche pour la

LOUISIANE - U.S.A. INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Les candidats doivent justifier :
- *d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent*
- *d'une expérience en agriculture mécanisée*
- *posséder une bonne connaissance de l'anglais.*

Les candidats sélectionnés seront appelés :
- *à résider à Thibodaux* LOUISIANE U.S.A. *Le permis de résidence aux USA sera requis.*
- *à voyager régulièrement pour des missions particulièrement en Afrique Noire Francophone.*

Envoyer CV et photo à CAMECO Po Box 968 - à Thibodaux Louisiana 70301 U.S.A. à l'attention de Monsieur Jacob Giardina

---

SOCIETE D'INGENIERIE FRANÇAISE spécialisée dans le BATIMENT

recherche pour important chantier en AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE

INGÉNIEUR COORDINATEUR

ayant expérience de 3 à 5 ans de Bureau d'Etudes et particulièrement de Direction de Travaux.

— Rémunération selon expérience et qualités personnelles du candidat.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Mme DELPOUGET, 48, rue Max-Dormoy, 75018 PARIS

BUREAU D'ÉTUDES INTERNATIONAL recherche pour *CHANTIER de BARRAGE* en

IRAN

UN INGÉNIEUR TOPOGRAPHE DIPLOMÉ

Devant contrôler des travaux topographiques de l'entreprise, il devra posséder une expérience de 5 à 10 ans et pratiquer la langue anglaise.

Envoyer C.V. photo et prétentions à n° 74.259 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Importante société française recherche pr participer au développement de zones à urbaniser ds un pays d'Afrique du Nord.

GESTIONNAIRE TECHNIQUE

pour occuper ce poste qui conviendrait à un ingénieur diplômé n'ayant de préférence pas de charges familiales. Il est nécessaire d'avoir une expérience d'au moins 5 ans de la

GESTION DE ZONES INDUSTRIELLES

(ordonnancement, lancement, rédaction de cahier de charges, etc.), acquise par exemple au sein des services techniques *d'une municipalité importante*. Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référence 2 942 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Pr participer au développement de ses activités en Afrique du Nord, importante société française souhaite entrer rapidement en contact avec des

INGÉNIEURS VRD

diplômés de l'enseignement supérieur et possédant une large expérience en

HYDRAULIQUE URBAINE

assainissement et études de réseau, acquise si possible *pour partie à l'étranger*. Le séjour de longue durée, qui est prévu, devra de préférence être effectué en célibataire. Une rémunération intéressante peut être proposée en tant que consultant. *Les ingénieurs intéressés* voudront bien écrire (joindre C.V. et préciser niveau de rémunération actuelle, ss la réf. 41.918, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations 47, rue Richer Paris-9e.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA VALLEE DU RHONE recherche pour ses actions d'Enseignement et de Formation

un DIRECTEUR

qui aura pour missions principales :
- La gestion, l'animation et la promotion d'un centre important de formation (10M de C.A)
- La participation à la définition et à la mise *en œuvre de la politique consulaire d'enseignement.*

La fonction comportera en outre :
- Le développement d'actions nouvelles de formation à vocation nationale.
- Les relations avec les organismes administratifs et professionnels.

Ce poste conviendrait à un candidat :
- Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure possédant une expérience professionnelle de la formation continue et des problèmes de l'emploi.
- Capable de faire *preuve d'autorité*, de dynamisme et de s'intégrer dans une équipe jeune au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Disponible rapidement.

Rémunération annuelle de l'ordre de 115.000 F
Envoyer CV, photo et prétentions *sous référence 657 au*

CEFAGI 69 avenue Kleber 75784 Paris Cedex 16

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS recherche pour la

Région Rhône-Alpes

1 CADRE SUPÉRIEUR

Formation Ecole ingénieurs
Age minimum 35 ans
Expérience confirmée
dans la DIRECTION *et* GESTION TRAVAUX

Le poste couvre également la fonction commerciale et implique des relations *déjà* établies *dans* cette région au niveau des collectivités locales et administratives.

Adresser C.V., photo et prétent. sous n° 74.008 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

controller

Constructions Mécaniques
Région Nancy 150.000 F

Notre client, une société multinationale spécialisée dans la construction mécanique, recherche pour sa plus importante usine en France (1400 personnes), un Contrôleur Financier qui rendra compte au Directeur d'Usine. Agé au minimum de 32 ans, le candidat idéal de formation supérieure, aura une expérience financière et comptable confirmée, si possible acquise en milieu industriel et dans une société anglo-saxonne. Dans cette fonction, il supervisera les services comptables, budget et informatique, soit environ 25 personnes. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Les perspectives de développement de carrière dans cette société, un des leaders sur son marché, sont particulièrement intéressantes pour un homme ambitieux, compétent et capable de communiquer à tous les niveaux de direction. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions sous *la référence A188 à I.C.A. qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

---

centre de recherches Clin-Midy

A MONTPELLIER recrute

CHERCHEUR-BIOCHIMISTE

de niveau élevé, ingénieur docteur ou docteur ès-Sciences possédant expérience de recherche en Chimie des protéines (spécialement des immunoglobulines) ainsi qu'en enzymologie.

Ce poste nécessite des capacités élevées de conception et comporte l'encadrement d'une équipe de Techniciens Supérieurs.
Il s'inscrit dans un important projet de recherche multidisciplinaire.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Madame BENAIN, Responsable de la Fonction Personnel.
Centre de Recherches CLIN-MIDY
Rue du Professeur J. Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX

P. LICHAU

ENTREPRISE *MÉTALLURGIQUE* de l'Est de la France

recrute un

RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES

L'intéressé sera chargé de l'administration et de la gestion du personnel (800 personnes). Il animera la formation et *le service Médico-Social.* Il secondera le Directeur d'Etablissement dans la définition de la politique sociale et dans les relations avec les partenaires sociaux.

Nous donnerons la préférence à un candidat ayant déjà acquis une expérience dans un poste similaire en usine.

Ecr. avec C.V. dét., photo et prét. sous n° 74.169 à *CONTESSE* Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche

chef planning calculatrices

Division européenne Grand Public

Ce poste s'adresse plus particulièrement à un ingénieur grande école ayant une formation commerciale complémentaire et possédant *de préférence* une *expérience* de 2 à 5 ans de planning.

La responsabilité du poste proposé s'étend à :
- la gestion de la production des unités de fabrication
- la supervision de la distribution des produits
- la gestion des stocks
- la coordination de la *production* avec d'autres divisions.

Un anglais courant est exigé.



Ecrire avec C.V., prétentions, date de disponibilité sous référ. ECD/878/551 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : (93) 20.01.01

Nous sommes un très important groupe alimentaire avec une usine proche de Strasbourg.
Dans le cadre de notre service Maintenance

nous recherchons

• un ingénieur électricien

MISSION : prendre en charge
- la distribution générale des fluides et énergies
- les installations générales d'électricité
- le fonctionnement d'une chaufferie industrielle.

PROFIL :
ingénieur diplômé ayant une expérience industrielle et le goût des techniques modernes de régulation.

• un ingénieur automaticien

MISSION : assurer
- l'entretien, le fonctionnement et la mise au point de procédés modernes de régulations industrielles
- l'animation et la coordination du service régulation automatique.

PROFIL :
ingénieur diplômé ayant une bonne expérience industrielle qui va de la régulation analogique PID aux ordinateurs industriels en passant par les automates programmables.

Ces deux postes demandent une grande compétence au travail en équipe aussi bien avec la *production que les travaux* neufs et certaines qualités pédagogiques pour la formation du personnel exécutant.

Envoyer votre CV + photo ss réf. R2M à

Mars ALIMENTAIRE
Service du Personnel
B.P. 36 - 67501 HAGUENAU CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ *IMMOBILIERE* recherche pour

CLERMONT-FERRAND

ingénieur

Diplômé E.C.P. - E.T.P. - A.M.

Il participera à la conception des opérations et sera responsable de leur réalisation sur les plans technique, administratif *et financier jusqu'à la livraison* aux acquéreurs.

Il sera responsable de la gestion des ventes.
Le titulaire du poste devra justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'immobilier.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 6757 à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Clinique Mutualiste Montpellier 34000, 119, *avenue de Lodève*, recrute, octobre 1978, Surveillant (e) Chef diplômé (e) école des cadres. Statut personnel hospitalier public. Candid. avec C.V. au directeur.

NICE - MATIN rech. très bon conducteur offset connaissant parfaitement noir et couleur pour être adjoint au chef rotativiste. Ecrire : *Direction* de « Nice-Matin », 27, av. Jean-Médecin, 06000 Nice, en ind. réf. et qualificat. *Discrétion assurée*

Centre Form. Trav. Soc. PAU

recherche

DIRECTEUR ADJOINT

Expérience entance inadaptée souhaitée. Formation : juriste et gestionnaire C.C. mars 1966 sal. : 60 à 80.000 F F selon anc. Adresser réponse sous n° 7733

« le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

crédit foncier de france

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE
organisera à PARIS
les 27 et 28 octobre 1978

un concours

pour le recrutement

d'ATTACHES

Ce concours, ouvert aux candidats possédant la nationalité française ou celle d'un autre Etat membre de la Communauté Economique Européenne, masculins et féminins, âgés de 20 à 32 ans au 1er Janvier 1978, est accessible notamment aux :

- *titulaires :*
  - *d'une maîtrise ou d'une licence en droit, sciences économiques, lettres ou sciences, gestion ou économie appliquée,*
  - *du diplôme d'études comptables supérieures,*
- *anciens élèves diplômés de certaines Grandes Ecoles, des Instituts d'Etudes Politiques ou du Centre d'Etudes Supérieures de Banque,*
- *notaires,*
- *clercs de notaires justifiant d'une ancienneté professionnelle de 5 ans au moins et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de la capacité en droit,*
- *architectes et géomètres experts, diplômés par le Gouvernement.*

Sous réserve que les candidats obtiennent au moins la moyenne 12 à la fin des deux séries d'épreuves, ce concours est ouvert pour 20 postes au maximum se répartissant normalement à raison de 7 postes en option juridique, 9 postes en option financière et 4 postes en option mathématique.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 18 SEPTEMBRE 1978

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Service du Personnel - 48, rue Cambon — B.P. 65 — 75050 PARIS CEDEX 01 (Tél. 260.35.30)

CAISSE DE PREVOYANCE ET DE RETRAITE recrute d'urgence

Licencié(ée) en Droit

pour son service juridique - recouvrement.
Expérience professionnelle indispensable.
Lieu de travail PARIS 13ème.
Nombreux avantages sociaux
13 mois-1/2 - Mutuelle - Horaire variable
Restaurant d'entreprise

FNMF

Envoyer C.V. détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à C.P.M. Division des Relations Sociales 10, rue Desaix 75015 Paris

---

Important Laboratoire Pharmaceutique
Situé dans la banlieue Sud de Paris,
recrute pour son Département de Neurochimie

UN TECHNICIEN

niveau B.T.S. ou équivalent

ayant une bonne expérience pratique dans le domaine de la neurochimie et dans la manipulation des animaux.
Connaissance de l'anglais souhaitable.

Envoyer C.V. détaillé à Société SYNTHELABO, M. SCATTON, 31, av. P.-V.-Couturier, 99220 BAGNEUX.

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE en pleine expansion recherche

JURISTE DEBUTANT

Titulaire d'une **Maîtrise de Droit Privé.**
Libre rapidement.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous *référence 3544-M* à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

EQUIPE D'ANALYSE DE SYSTÈMES souhaite s'adjoindre

INGÉNIEURS
GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT
ou
PHYSICIENS 3e CYCLE

Ayant des connaissances dans plusieurs des domaines : radar, optronique, acoustique, automatisme, filtrage, aérodynamique, guidage et ayant une bonne formation de probabilité et l'expérience du FORTRAN.

Ecrire sous le n° 07278 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ETUDIANTS DYNAM. AYANT LE GOUT DE L'INITIATIVE ET LE SENS DES RESPONS.
Travail à temps partiel
Rémunération élevée
Entreprise de dimens. nationale - secteur presse - recherche ds toutes les villes universitaires des étudiants pour leur confier la direction d'une campagne *annuelle (septembre à mars).*
Ecrire à STRIL, 187, boul. Saint-Germain - 75007 Paris

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS, recherche disponibles - rapidement
ANALYSTES PROGRAMMEURS
Tél. 225-12-46 - 359-27-80 ou envoyer C.V.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue Nord de Paris recherche
INFORMATICIEN
Ingénieur ou diplômé d'études supérieures, ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle pour participer au développement de logiciels d'application au sein d'une équipe dont la vocation est d'innover dans le domaine des fabrications mécaniques.
Expérience recherchée en :
— Analyse organique ;
— Basic et Fortran ;
— Développement de logiciels en mini-informatique y compris pour l'exploitation sur systèmes multitâches et multiprogrammations.
Adres. lettre manusc. avec C.V. photo, prétentions n° 73 602, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Nombreux emplois possibles dans l'animation (artisanat, plein air, loisirs) Docum. revue France-Animation (B3) B.P. 402-09 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES RECRUTE
PROGRAMMEURS
COBOL - ANS
DOS/VS .. POWER
expérience 3 ans minimum sur IBM 370. Lieu de travail Nanterre (R.E.R. préfecture)
Envoyer C.V. photo, prétentions DIRECTION INFORMATIQUE FICOMEXA, 50, av. F.-Arago, 92000 NANTERRE.

Laboratoire pharmaceutique PARIS, rech. PHARMACIEN ayant expérience fabrications pour diriger plusieurs ateliers de production et divers services généraux. Envoyer C.V. et prétentions à : Agence DE PLAS, 11 bis, rue Scribe, 75009 PARIS qui transmettra.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES RECHERCHE : COLLABORATEURS COMMERCIAUX
— Très bonne présentation;
— Goût contacts à haut niveau;
— Formation assurée;
— Situation d'avenir;
— Rémunération importante.
Tél., pour R.-V. au : 574-33-33 +.

Recherchons BTS DUT **ELECTRONIQUE**
pr poste de technicien embarqué 5-6 mois par an. Salaire intéres. Ecr. n° T 07 261 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Importante filiale du Groupe THOMSON, recherche pour sa division système, des :
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
en
— SYSTEMES INDUSTRIELS (Réf. DSI/01)
pour des applications de télécommunication, commutation, automatisation de procédés (connaiss. Hardware appréciées),
— SYSTEMES DE MINI-GEST. (Réf. DSI/02)
pour développement de logiciel de base et d'applications généralisées.
Pour ces postes, une expérience *mini-informatique* temps réel est indispensable (mini ou micro).
Adresser C.V. détaillé et délai de disponibilité sous référence correspondante à Service Recrutement 135, r. de la Pompe, 75116 Paris.

Ville 12.800 habit. Ouest Paris rech. COORDONNATEUR
Position cadre. Sal. brut 4.500 F. 10 à 15 ans d'exp. pratique exig. CAPASE ou cycle CAPASE
Non expérimenté s'abstenir
Candidature : Président Office culturel - Mairie de 78420 CARRIERES-SUR-SEINE.

Etabliss. privé d'enseignement supérieur de gestion recherche pour la rentrée son
RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES ÉTUDES
Prière d'envoyer C.V. : n° 2.121, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Editeur-Libraire « différent » rech. **JEUNE COMPTABLE**
— Qqs années expér. souhaitables
— Postes de responsabilité
Env. C.V. à M. DANIEL, 36, r. des Bourdonnais - 75001 Paris.

Organisme public recherche **DOCUMENTALISTE**
Envoyer *C.V.* avec photo, à : n° 761.971 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

URGENT
Association pour la sécurité sociale des auteurs
RESPONSABLE COMPTABLE
POSITION CADRE
pour service 4 personnes gestion informatique, bon niveau de culture générale.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à AGESSA, 14, r. Ste-Anne - 1er

---

Rech. étudiant médecine 4e ann. pr monsieur âgé, mal. Parkinson, vie familiale. Paris et Deauville. Téléph. : 288-56-72

Société française d'ingénierie à vocation internationale recherche pour renforcer à Paris son équipe chargée du
RECRUTEMENT
un jeune collaborateur (Hme) parfaitement bilingue français, anglais (origine anglo-saxonne souhaitée). Ayant nécessairement une première exp. professionnelle d'envir. 2 ans en recrutement ou dans la fonction Personnel. Merci d'écr. Joindre C.V. + photo et préciser votre dernière rémunération en rappelant sur l'enveloppe la référ. 5148, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Particulier cherche
1 MAITRE D'ETUDES
ayant expér. enseignement à partir 15 septembre, pour surveillance et discipline travail, devoirs, de 3 enfants section C, 3e, 2e, 1re, objectif grandes écoles.
Conviendrait à ex-Professeur de Maths. Lieu de travail : Paris. Ecr. avec C.V. et prétent. sous le n° 42342 B - BLEU, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes

secrétaires

GROUPE DE PRESSE
recherche
EXCELLENTE DACTYLO
Sachant répondre au téléphone, faire classement et tenir fichier, esprit vif, grande disponibilité. Libre rapidement.
Tél. pour prendre rendez-vous : 720-25-11 - 25-23 - 91-95

demandes d'emploi

Journaliste grande expérience quotidien hebdomadaire, offre sa participation à l'effort d'une équipe. PARIS ou PROVINCE. Temps complet ou partiel. Ecr. n° 2 914, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHEE COMMERCIALE
5 ans d'expér. profess. secteur prêt-à-porter, angl., allem., lib. 1-9, étud. ttes prop. poste resp. Ecr. n° 6 076, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 22 ans, milieu agricole DUT DROIT GESTION, bonne connaissance de l'anglais, espagnol, étd. ttes propositions. TEL. : (56) 67-07-12.

Graphiste diplômé Genève Patrick Amorst, créations pub., étudie toutes propositions pour emploi stable préférence région Rhône-Alpes. Libre fin septembre. Ecrire à : n° T 006.816 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 39 a., étud. sup., stage doc., angl., dact., ch. tt emploi press édit. - JUY 91-70, matin.

Négociateur ht niveau internat. IMPORT - EXPORT
Textile + accessoires et gadgets. Pratique 10 ans + introductions Pouvant mener mission, importations, fabric., surveill. concept, créations produits et collections, dispose réservoir meilleurs fabricants asiatiques + quotas. Accepte toutes missions mi-tps ou temporaires Inde - Asie. Téléph : 278-45-32. H.B.

INFIRMIER D.E.
ch. place étranger (AFRIQUE), exp. similaire. T. ce jr 325-66-48.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

enseignem.

VENCE - COTE D'AZUR
9 km mer - 25 km neige
L'INSTITUTION MONTAIGNE
FONDEE EN 1905
ENSEIGNEMENT PRIVÉ - LAIC
offre aux jnes gens et jnes filles 2 ETABLISSEMENTS
AVEC INTERNAT ET EXTERNAT DE QUALITÉ
Ecole primaire et secondaire. Ecole technique privée cciale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.
Renseign. : 6, avenue des Poilus, 06140 VENCE
TEL. : (93) 58-03-01

autos-vente

– de 5 C.V.

A vendre DAF 55, année 1972, très bon état. Tél. : 362-65-89.

8 à 11 C.V.

BMW 316-320
Ex tt. 78, peu roulé
68, rue Desnouettes - 533-69-95

+ de 16 C.V.

Vends 911 COUPE, août 1977, 24.000 km. Leasing possible. Téléphone : (88) 20-90-90.

ROVER 3500 B.A. 78
2 000 km, garantie 1 an. CREDIT. Téléphone : 548-97-69.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 en stock. TELEPH. : 355-66-50.

perdu-trouvé

PERDU PASSEP. EGYPTIEN n° 65 885, le 27-7-78, Mo Tolbiac au nom de Azab Amin Azab Mohamed. Prière de le rapport au consulat d'Egypte.

capitaux ou proposit. comm.

On recherche à PARIS (FRANCE)

UN PARTENAIRE

en vue de fabrication de tuyaux d'aluminium souples (utilisation : techniques d'aération et de climatisation).

Les méthodes de production adaptables et ultra-modernes offrent à des Sociétés, souples et disposant de liquidités, des possibilités de bénéfices importants.

Envoyer proposition sous n° 3343 HOCKWERBUNG Postfach 1520 7730 Villingen - Schwenningen-R.F.A.

Pour opération touristique bord mer, proche Paris, recherche investisseurs, rentabilité très importante. Téléph. : 280-28-89.

Société suédoise de meubles de cuisine recherche un revendeur indépendant pour lancer leurs produits sur le marché français. Ecr. n° 6 077, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

ALESIA - Balcon sur rue **3 P.** confort, 295.000 F. POR. 03-83

GOBELINS Pierre de taille 3e étage rue 3 pièces, cuis., w.-c., 235 000 F. Sud. Calme. - 336-17-36.

GOBELINS Immeuble standing 3 pièces tt confort. Visites mercredi 2 de 14 à 19 h : 67, bd St-Marcel. Lumineux. 331-81-11.

Prox **CHAMP-DE-MARS**
Imm. pierre de taille, 5 pièces tt confort 184 m2. Prix 790.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

CHERCHE-MIDI
appartems libres ot occupés appartements libres et occupés 1 et 2 pièces. Immeuble ravalé. TEL. : 567-22-88.

VIe Hautefeuille ds magnifique immeuble classé luxueux appt 75 m2 grand living (très beau volume) + 2 chambres, calme, soleil. T. 589-20-97 après 17 h.

MONTPARNASSE
studio, kitchenette, bains, 20 m2 6e étage, ascenseur, 130 000 F. TEL. : 567-22-88.

JDIN DES PLANTES, bel imm. p. de t., 3 p., 90 m2, 2e étage, ascenseur, balcon, Est-Ouest. Px : 570 000 F. Tél. : 535-86-37.

Saint-Sulpice pptaire vd séjour avec mezzanine + 2 ch., cuis., bains 75 m2, soleil. Libre de suite. 550 000 F. T. : 266-67-06.

SAINT-SULPICE
MERVEILLEUX living double, 1 chbre, tt cft, soleil, étage élevé, aménagement raffiné, 590 000 F. EICHER : 359-99-69.

SAINT-PLACIDE
BEAU 5/6 PIECES, confort, balcon, soleil, ét. élevé, asc. CHARME, calme, px 920 000 F. EICHER : 359-99-69.

PROX. PLACE D'ITALIE
MAISON jardin privé 4 pièces + studio. Soleil. ODE. 42-70.

RUE VANEAU. Séduisant 55 m2 Living sur rue, plein soleil, chbre, cuis., bains, chauffage central parfait état 380.000 F. VANEAU - 555-46-63

MONTPARNASSE
Studio artiste, 34 m2, poutres, cuisine équipée, bains, chauffage centr. indiv., 5e étage, sans asc. Très bon état. Tél. : 331-89-46.

PRES CHAMP-DE-MARS
Imm. nf, gd sél., 2 chbres, balc., soleil. — Téléphone : 705-24-10.

SAINT-MICHEL Immeuble 17e poutres.
STUDIOS - CARACTERE.
Possible duplex, URGENT A SAISIR. Téléph. : 325-75-42.

CONVENTION Immeuble bourgeois
2 p. entrée, cuis., w-c, possib. bains. RARE. Téléph. 325-77-33.

Paris Rive droite

ETOILE près avenue HOCHE
Imm. gd standing tout confort, superbe 7 pièces 250 m2, 2 bains, état impeccable, prof. libérales. PRIX INTERESSANT. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

XVIIe - SUR JARDIN
20, rue Roger-Bacon
Duplex
150 m2 + terrasse 150 m2
Dans petit immeuble neuf
Livrable en septembre
Renseignements et vente sur place de 14 h à 19 h (sauf dimanche). Téléphone 755-94-42, ou SIVEGI 260-30-00

5, RUE DR-BLANCHE
TRES ORIGINAL 150 M2 STYLE 1930
Living + 2-3 chambres, parking. Mercredi de 14 h à 18 h.

BASTILLE
DUPLEX refait à neuf :
Living + chambre 215.000 F
Dble living + 2 chbres 280.000 F
Living + 2 chambres + terrasse 295.000 F.
Propriét. : 927-59-48 ou 322-06-89
Propriét. : 927-59-48 ou 322-06-89

PALAIS-ROYAL
11 BIS, RUE SAINTE-ANNE
Dans immeuble pierre de taille complètement restauré.
Ascens. Vide-ordures. STUDIOS à partir 165.000 F. Sur place tous les jours de 13 h à 19 h, ou 522-95-20.

AVENUE DAUMESNIL
5 PIECES 98 m2, 8e étage, plein soleil, possibilité parking et chbre de bonne. Tél. : 266-67-06.

XVIIe 52, RUE GUY-MOQUET. Reste dans immeuble bourgeois 3 appts à rénover 5e et 6e ét., 55 m2 3 p. + balcon 185 000 F. 33 m2 2 p. ent., cuis., 95 000 F. 22 m2 2 p. ent., cuis., 65 000 F. Duplex possible. Tél. : 224-02-86. Voir 14-16 h. Sam., dim., lundi.

12e, près PL. FELIX-EBOUE ravissant appt 8e étage, plein Sud, décoration moderne extra. TEL : 266-67-06.

Près FOCH bel imm. confort 3 p., 5e ét., asc., parfait état. EICHER : 359-99-69.

POINCARE-Kléber
double-living, chambre, calme, 385 000 F. EICHER : 359-99-69.

Avenue VICTOR-HUGO, ETOILE 4 P., 140 m2, grand stdg. Prix : 1.150.000 F. Téléphone 622-54-80.

QUAI BLERIOT, 4 P., ref. neuf, sur cour, imm. P. de T., 2e asc. Prix 480.000 F. Tél. : 622-54-80.

Région parisienne

236 APPARTEMENTS DANS LE **91**
4.000 à PARIS et AUTOUR
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ :
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

LEVALLOIS particulier vend beau studio 6e étage, ascenseur, cuisine, s. de bains, cave + box, calme, soleil, immeuble de standing, 180 000 F. T. 387-15-68.

Province

VENCE
sous la lumière de la COTE D'AZUR LA RESIDENCE HENRI-MATISSE
9 km de la mer, proche du cœur du village, au calme, route de Saint-Paul, 19 appartements, 2 ascens., chauffage électrique intégré indiv. 2, 3, 4 pièces, de tr. gd standing, piscine, larges terrasses avec loggia. Livraison été 1978. Appartement témoin.
Commercialisation :
BERTEAU FONCIER
180, avenue Emile-Hugues, 06140 VENCE
Tél. (93) 58-01-56

LIBRE A LA VENTE
K.-Bicêtre, 7 min. Pte-d'Italie autobus 47-186.
CADRE AGREABLE 3e ét. sans TRES ENSOLEILLE vis-à-vis. 2 ch., séjour, cuis., s. de bns, ascenseur, vide-ordures.
PRIX : 220 000 F avec box.
R. VANLOOK : 726-70-25 entre 19 heures et 21 heures.

appartem. achat

P. à p. cherche gd 6/7 pièces jardin dégagé dans 16e, 17e, 5e 6e. Environ 1 million de francs. Tél. ap. 7 août 524-57-96.

immeubles

Achète immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons. — Paie comptant par devant notaire. Me tél. : 878-95-86, h. de bureau.

hôtels-partic.

VERSAILLES SITE PROTEGE
Tr. bel HOTEL PART. 2 étages, plancher 350 m2 + dépendances, élégant, charme, jard. 1.200 m2. PASTEYER 266-35-84, le matin.

locations non meublées Offre

Paris

ALESIA STUDIO confort
1.000 F net - POR. 03-83.

DENFERT 3 p. avec balcon, terrasse, parking, tél., standing, 2 500 F net. Tél. : POR. 03-83.

Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent PARIS (18e)
88-90, boulevard Ney
Appartements bon standing avec loggias
3 pièces 70 m2 loyer 1 444 F., charges 384 F., parking 88 F.
4 pièces 83 m2 loyer 1 564 F., charges 455 F., parking 88 F.
Renseignements sur place. TEL. : 255-16-67.

4e ILE SAINT-LOUIS
Imm. ancien, STUDIO confort, impeccable, 1.125 F charges comprises. Tél. 322-73-46

7e MAGNIFIQUE DUPLEX
8e et 9e étage, terrasse, calme, soleil, bel. réc., 3 ch. + 1 pet. 6 000 + ch. T. 227-60-17 matin.

locations non meublées Demande

Paris

Fonctionnaire cherche 2 pièces Paris 14e-15e, calme, clair. Agence s'abstenir
Téléph. au 554-95-25 poste 237.

Fonctionnaire offrant tte garantie cherche 3 P., Paris, calme, 1.500 à 2.000 F charges compr. Agence s'abstenir. Tél. 553-51-42.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

CRETEIL 4 PIECES tt confort
1.800 F NET - POR. 03-83.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra
84, rue d'Alésia, Métro Alésia.
frais abonn. 350 F. T. 266-52-04.

appartements occupés

Pptaire vend APPTS occupés 2 à 6 pers. ds imm. bourgeois, PARIS 16e, 17e, 18e, St-Mandé. Idéal placement - 224-18-42

bureaux

CAIRO
Office to let center of city
ANY BUSINESS
for further information CALL
in CAIRO : 807.526
or in PARIS : 757-96-69

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27

Boutiques

Près OPERA dans bel immeuble d'angle pierre de taille EMPLACEMENT RARE. Belle boutique libre tous commerces + 2 sous-sols. Conviendrait commerce de luxe.
PRIX 600 000 F. T. 522-95-20.

locaux indust.

17e PLACE CLICHY - Toute propriété rez-ch. 260 m2, entrée petits camions + 1er ét. 93 m2 bureaux, sanitaires. Imm. standing. Prix 700.000 F.
12 km EST Toute propriété 1.000 m2 sur 5.000 m2 terrain, possibilité supermarché, usine, dépôt vente, etc.
MGN 38, boul. des Batignolles (17e) - 387-71-55

propositions diverses

A. V. musée de science naturelle avec ou sans maison aménagée, Hainaut, Belgique. Pour renseignem. : DUPUIS Charles, Téléphone : 03-071/58-82-65

pavillons

VANVES LUXUEUX PAVILL. av. jard., dble séj., 4 ch., cuis. équipée, très belle s. bains, chff. cent., gar., cave. TELEPH. 660.000 F. - 734-36-17.

JOINVILLE RESIDENTIEL
VILLA GRAND LUXE
port privé sur la Marne.
SEJ. + 6 CHBRES, + SERV.
Garage + jdin + dépendances.
ETAT IRREPROCHABLE
PX 1 250 000 F. TEL. 322-61-35.

YERRES (91)
Part. vd maison mitoy., 98 m2 hab., gde cuis., liv. dble, 2 ch., s. de bains, 2 wc, gar. 2 voit., cave, chauff. central, grenier. Sur terrain 500 m2. Centre commercial, RER à prox. 380.000 F. Tél. : 285-88-72. Agence s'abst.

villas

Part. vend villa, 2 chbres, séj., tt conft, terrasse, petit terrain, bien planté, dans domaine privé. S'adresser au gardien à : « Village des Fourches », 83230 Bormes-les-Mimosas.

propriétés

ORNE EX - Commanderie Templière XIIe siècle
Corps de ferme dont 2 restaurés, 2 bains, 3 salles d'eau, 3 w.-c., chauff. central, écuries. Parc clos et arborisé 1 ha 1/2. Bassin. Pressoir. Four à pain. Tél. 650.000 F. - 622-46-90.

ALPILLES - Part. à Part. Maison de caractère, campagne, non isolée 230 m2. Deux niveaux, conft, tél., jard., terras. 400.000 F - (90) 97-30-72, soir.

Part. vend prop. 40 km Ouest Paris 6.000 m2 parc planté, orn. piscine, serres, maison, r.-chaus. mod parfait état, chauff. fuel. Tél. mais. gardien. T. 637-34-60

viagers

Vendez rapidement. Conseil Expertise indexation gratuit Discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58.

châteaux

Part. rech. château époque 100 à 150 km Paris invest. max. 700.000 F, bon état toiture, int. terrain 4 ha min. appeler J.M.B. 326-29-07.

CHATEAU HISTORIQUE
entre AIX et MARSEILLE
5,5 ha parc, forêt, ent. clôturé, tr. bon état, cadre luxueux, une soixantaine de pièces dont une trentaine de chbres, gde salle de *musique*, gd hall d'honneur, chapelle, chauffage central neuf (88 rad.), piscine, étangs, fontaines alimentées par source privée, tennis, volley-ball. Conv. pr coll. Px ét. just. int. s'abst. Tél. : 16 (67) 63-36-03.

villégiatures

16e, Part. loue, août, septembre, chbre, lux., bains, 850 F p. mois. Téléphone : 727-03-79.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

Le Monde

économie

TRANSPORTS

TANDIS QUE LA SITUATION S'AMÉLIORE A ORLY

Les contrôleurs aériens se réunissent pour décider des suites de leur action

Alors que la grève du zèle des contrôleurs aériens a entraîné de nouveau, lundi 31 juillet, des retards allant jusqu'à trente-six heures sur les aéroports français, la situation s'est améliorée ce mardi 1er août à Orly. Les délégués des aiguilleurs du ciel ont laissé entendre que, en l'absence de négociations avec le ministère des transports, le mouvement pourrait reprendre le prochain week-end. D'ores et déjà, le conflit paraît devoir se prolonger jusqu'au mercredi 2 août.

Les personnels doivent se réunir le mardi 1er août, en assemblée générale, dans les centres de contrôle régionaux de Bordeaux, Brest et Aix-en-Provence, et le mercredi 2 août dans celui d'Athis-Mons. Ce même jour, les bureaux nationaux des syndicats étudieront les suites à donner au mouvement.

Le bureau confédéral de la C.G.T. vient de demander à M. Joël Le Theule, ministre des transports, d'« ouvrir sans délai les négociations ». Quant à M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., il juge, dans un télégramme au premier ministre, que le refus du gouvernement de négocier est « inadmissible ». A son avis, « l'action des contrôleurs aériens témoigne de leur part d'un grand esprit de responsabilité parce qu'elle porte en même temps sur les conditions de travail du personnel, sur la sécurité des passagers et la bonne marche du service public ».

Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) suit « très attentivement » l'évolution du conflit. Pour M. Jean Guéry, son secrétaire général, « la panique dans les aéroports prouve « a contrario » l'effort que font habituellement les personnels pour passer le trafic en période de pointe ». Le S.N.P.L. se déclare « partie prenante à l'amélioration de la sécurité aérienne, dont on ne peut ignorer qu'elle serait économiquement rentable ».

De son côté, M. Raymond Barre, interrogé le lundi 31 juillet à Cholet, a jugé cette grève « particulièrement regrettable » et souhaité que les aiguilleurs du ciel « reviennent le plus rapidement possible à un sens plus juste de leurs revendications ».

Selon M. Le Theule, « les règles actuellement appliquées par les contrôleurs de la navigation aérienne, dans le cadre de leur mouvement de grève dite du zèle, ne reposent sur aucune réglementation existante ni sur aucune norme technique officiellement reconnue ». A son avis, « cette pratique n'a aucunement pour but d'améliorer la sécurité du trafic mais pour objet d'améliorer la sécurité du trafic a pour objet de pénaliser la circulation aérienne et donc les passagers ».

Quoi qu'il en soit, la grève du zèle des aiguilleurs du ciel a désorganisé le trafic aérien non seulement en France mais dans les pays européens voisins, en Espagne et en Grande-Bretagne notamment. Ce sont les passagers à destination des Baléares et du Maghreb qui ont le plus à souffrir de ce désordre. Les aéroports parisiens auraient eu à traiter pendant cette période de pointe un millier de mouvements d'avions par jour (soit cent mille passagers par jour), alors que d'ordinaire ils en connaissent quelque huit cents.

Les agents de voyages, qui jugent la situation « catastrophique », ont indiqué qu'ils rembourseraient les clients dont les vols étaient annulés. Les hôteliers espagnols envisagent de demander des indemnités au gouvernement français pour pallier les pertes subies par leur corporation. Au Danemark, la direction et le personnel de l'aéroport de Copenhague ont élevé une protestation auprès des organisations *internationales compétentes*. Trois compagnies d'assurances de La Haye ont décidé de rembourser à leurs clients les frais exceptionnels provoqués par la prolongation involontaire de leurs vacances à l'étranger.

Les agents de voyages dédommageront leurs clients

Les fabricants français de voyages sont en colère. Ils l'ont dit, le lundi 31 juillet, par la voix de M. François Huet, président du Centre d'étude des tours-opérateurs (CETO) (1), et de M. Pierre Joudon, président du conseil de producteurs au sein du Syndicat national des agents de voyage (SNAV).

« *Il faut savoir que la grève des contrôleurs aériens dure depuis trois semaines et non depuis trois jours,* ont-ils déclaré. *Elle a déjà coûté plusieurs millions de francs à notre profession. Notre clientèle est parquée, parfois pendant quarante-huit heures, de façon indécente dans les aéroports où notre personnel est mobilisé nuit et jour pour l'assister au maximum.* »

Les tours-opérateurs désespèrent qu'une solution soit trouvée dans le conflit qui oppose les aiguilleurs du ciel et le gouvernement. « *Nous voulons que les protagonistes s'expliquent enfin devant l'opinion publique afin que la responsabilité du gâchis soit clairement établie. Nous demandons que notre personnel soit protégé contre les énergumènes qui s'en prennent indistinctement aux agents des compagnies aériennes, aux agents des aéroports et au personnel des agences de voyages. Nous souhaitons que les autorités aéroportuaires mettent en place une sorte de plan ORSEC.* »

En l'absence de reponse aux lettres adressées à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et à M. Joël Le Theule, ministre des transports, les fabricants de voyages ont arrêté la conduite à tenir vis-à-vis de la clientèle particulièrement lésée. « *En cas d'annulation définitive du vol, nous rembourserons sans frais les forfaits de nos clients,* a promis M. Huet. *D'autre part, nous prendrons en charge les frais de séjour supplémentaires des touristes empêchés par la grève de rentrer en France au jour dit.* »

(1) CETO : Air Vacances, Club Méditerranée, Croisières Paquet, FRAM voyages, Planète, S.P.T.A., SOTAIR (Jet Tours), Touring vacances, Touropa, Transtours, Vacances 2000.

LE MALHEUR DES UNS...

6,40 francs pour trois tranches de pain de mie, baptisées pompeusement sandwich, englobant un cinquième d'œuf, un quart de feuille de salade et une tranche transparente de fromage ; 6,10 francs l'Orangina, 5,60 francs la petite bouteille de Coca-Cola, 4,80 francs le quart Vittel. Gageons qu'avec de tels prix, la société qui gère les ventes ambulantes de Roissy a dû *faire de belles recettes* ces dernier jours. Il est vrai qu'elle se nomme Air Maxim's. Pour ne pas avoir la qualité du célèbre restaurant de la rue Royale, elle en a déjà les tarifs.

J.-M. Q.

A L'ÉTRANGER

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : les suites judiciaires d'un arrêt de travail

De *notre* correspondant

Bonn. — Les quelque mille cinq cents aiguilleurs du ciel de la *République fédérale* d'Allemagne sont encore sous le coup de la grève perlée qu'ils ont menée, de mai à novembre 1973, et qui s'est terminée pour eux d'une manière plutôt défavorable. *Leurs* revendications sont assez semblables à celles de leurs collègues des autres pays d'Europe. Ils maintiennent qu'ils songent moins à faire aboutir leurs demandes financières qu'à assurer au public des conditions de sécurité satisfaisantes.

Cela n'empêche que les questions de salaire jouent un rôle essentiel. Leur rémunération est compliquée par un système de primes qui obscurcit le problème plutôt qu'il ne l'éclaire. En milieu de carrière, un aiguilleur, marié et père de famille, peut s'attendre à une rémunération totale — dont une partie seulement compte pour la retraite — allant de 4 000 à 4 500 marks par mois.

L'Association des contrôleurs aériens de R.F.A. souligne que dans certains pays voisins comme la Belgique, les traitements seraient supérieurs. D'une façon générale, les aiguilleurs du ciel allemands demandent qu'on les place au même niveau que les membres de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol) qui *toucheraient en moyenne quelque* 1 000 marks de plus par mois que leurs homologues de la République fédérale.

Depuis quelques années cependant, les contrôleurs de R.F.A. ont obtenu quelques avantages non négligeables. Leur semaine de travail a été ramenée de trente-sept heures à trente-deux heures. L'âge de la retraite est passé de soixante-cinq ans à cinquante-deux ans. De plus, l'État leur offre des cures de repos.

Les revendications salariales sont associées aussi à des demandes touchant à l'organisation du travail. Les aiguilleurs du ciel de R.F.A. se plaignent que leur période en fonction ininterrompue soit trop longue, qu'un seul d'entre eux doive contrôler jusqu'à quinze avions à la fois et que la coordination de leur travail avec l'étranger d'une part, et l'aviation militaire d'autre part, souffre de nombreuses faiblesses.

Le gouvernement de Bonn, en coopération avec l'OTAN, a cependant introduit des réformes grâce auxquelles les appareils militaires sont désormais identifiables beaucoup plus clairement sur les écrans radars des contrôleurs.

J. W.

GRANDE-BRETAGNE : la grogne des assistants-contrôleurs

De *notre* correspondant

Londres. — Il y a environ deux mille *sept cents contrôleurs aériens titulaires*, en Grande-Bretagne, et un peu plus de huit cent cinquante assistants-contrôleurs. Tous relèvent de l'autorité du Civil Aviation Authority, l'équivalent de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) française.

Le *statut des aiguilleurs du ciel* d'outre-Manche est d'un flou qui autorise toutes les interprétations. Le droit de grève, cependant, leur est accordé comme à tous les autres salariés britanniques sans la moindre restriction. De grosses différences de salaire subsistent entre titulaires et assistants : les premiers gagnent, en *moyenne*, 7 500 livres par an (soit environ 5 250 F par mois), les seconds parfois la moitié.

Cela explique que si les *contrôleurs aériens britanniques* n'ont jamais fait grève, leurs assistants y ont souvent eu recours et notamment en 1977. Commencé par une banale grève du zèle, le 3 juillet, le conflit s'est progressivement durci jusqu'à devenir une *grève* totale *qui* a *pris* fin le 1er novembre, après neuf semaines de paralysie quasi totale des aéroports de Grande-Bretagne.

Pour casser le mouvement, le gouvernement avait dû accepter la plupart des exigences des assistants-contrôleurs, soit une augmentation immédiate de leur salaire de 8 %, plus une prime de rattrapage de 315 livres sterling, c'est-à-dire quelque 2 500 F de l'époque. Pendant toute la durée de cette grève, les contrôleurs titulaires avaient assuré tant bien que mal l'écoulement du trafic de première urgence, mais un très grand nombre de vols charters furent purement et simplement supprimés.

Sur le plan des équipements radio-électriques et radars, la Grande-Bretagne a, dans les années 50, progressivement mis au point un système d'aide à la *navigation* aérienne extrêmement perfectionné. *Dans* ce domaine, les Britanniques font, aujourd'hui figure de leaders. Le fameux Instrument Landing System (I.L.S.), système d'atterrissage aux instruments, est d'ailleurs une invention britannique *adoptée dans le monde* entier.

(Intérim.)

ITALIE : des militaires un peu à part

De *notre* correspondant

Rome. — Les aiguilleurs du ciel italiens n'ont jamais arrêté le travail. Et pour cause : ce sont des militaires détachés auprès de l'aviation civile ; ils n'ont donc *pas le droit* de grève.

Ce statut particulier ne signifie pas pour autant que les aiguilleurs du ciel italiens n'ont pas de revendications à formuler. Il y a d'abord les questions techniques : trafic saturé à l'origine de trois retards sur quatre, aéroports souvent peu sûrs : en 1977, la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne qualifiait de « dangereux » trois aéroports, dont deux étaient italiens.

Mais les contrôleurs italiens ont aussi des revendications catégorielles très précises : effectuant un travail civil, ils voudraient être des civils à part entière. L'an dernier, lors de la contestation dans l'armée de l'air italienne, ils ont expliqué qu'ils ne se sentaient absolument pas militaires (ils ne portent pas d'uniformes dans leur travail), si ce n'est par la solde — à laquelle ne s'ajoutent que des primes modiques, — qui en fait les prolétaires de l'aviation civile.

En réclamant un statut civil, les aiguilleurs du ciel espèrent être payés en fonction de leur spécialisation et être alignés sur leurs collègues étrangers. Le gouvernement comprend l'amertume de ces militaires un peu à part. Plusieurs projets de réforme ont été rédigés. Le dernier ne date que d'un mois. Il tend à « démilitariser » les aiguilleurs du ciel qui seraient assimilés aux fonctionnaires du ministère des transports.

Le gouvernement hésite cependant à *rendre ces militaires à la* vie civile. Il y a déjà beaucoup de grèves dans l'aviation civile italienne — le plus fort taux mondial. Jusqu'à présent, seuls les aiguilleurs du ciel n'ont pas participé à ce chaos. Qu'en sera-t-il demain s'ils obtiennent, avec leur démobilisation, le droit de grève ?

(Intérim.)

ESPAGNE : le retour à la vie civile

De *notre correspondant*

Madrid. — Les contrôleurs aériens français profitent-ils de leur grève pour organiser un « *blocus touristique* » de l'Espagne ? C'est ce qu'affirme le président de la compagnie Iberia, M. Manuel Prado Colon de Carvajal, dans une interview à un quotidien madrilène. Pourtant, en 1976, les contrôleurs aériens espagnols avaient eux aussi fait une grève du zèle, en plein mois d'août, et cette grève avait duré quelques jours.

L'une de leurs principales revendications à l'époque portait sur leur situation administrative : intégrés au ministère de l'air, ils étaient soumis à l'administration militaire. Après une autre grève en 1977 *ils ont obtenu*, en septembre, une nouvelle réglementation de leur profession. Ils ont quitté le giron militaire comme ils le demandaient, pour former un corps spécial rattaché au ministère des transports.

Les conditions dans lesquelles ils peuvent faire grève n'ont pas encore été fixées. Les législateurs ont, en effet, décidé de remettre à une loi ultérieure, la réglementation du droit de grève des fonctionnaires publics, lorsqu'ils ont débattu aux Cortès, il y a quelques semaines, un projet de loi portant sur l'action syndicale dans l'entreprise.

Il y a environ un millier de contrôleurs *aériens en Espagne*, un nombre dont le ministre des transports lui-même reconnaît qu'il est insuffisant pour couvrir les besoins pendant les périodes de pointe. Leur salaire varie entre 45 000 et 90 000 pesetas, soit entre 2 600 et 5 2000 F. L'administration affirme avoir fait un effort pour satisfaire les demandes des contrôleurs dans ce domaine. Du côté syndical, néanmoins, on fait part de revendications concernant les classifications internes et l'application des différents *barèmes salariaux*.

Les aiguilleurs du ciel espagnols dénoncent, d'autre part, l'insuffisance du système de contrôle. Le ministère estime qu'il fonctionne encore efficacement pour le demi-million d'avions qui survolent annuellement le territoire national. Mais il reconnaît que le point de saturation est proche. Aussi a-t-il annoncé la prochaine acquisition d'un nouveau système de contrôle, automatisé, qui entrera en fonctionnement à partir de 1982. — C. V.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les reconversions industrielles

(Suite de la première page.)

A côté de mesures spécifiques propres à favoriser l'essor des petites et moyennes entreprises (accroissement des fonds propres, assistance technique des chambres de commerce, relèvement des plafonds de compétences des directions régionales des grandes banques nationalisées pour l'octroi des crédits aux entreprises, possibilité pour les communes de moduler les impôts locaux, ce qui n'est pas vu d'un bon œil par le C.N.P.F.), les experts du *Plan* estiment que les questions de conversion industrielles et régionales doivent être examinées avec un soin particulier.

Ils notent que les demandes d'emplois déposées à l'Agence nationale (A.N.P.E.) *résultant de licenciements* pour cause économique « *sont passées de 293 000 en 1976 à 349 000 en 1977 et devraient largement dépasser 400 000 en 1978. Or les zones les plus concernées par les secteurs en déclin sont souvent les moins « soutenues » par les secteurs « porteurs »* », c'est-à-dire ceux qui progresseront encore, en termes d'emplois ou d'investissements. Le constat est globalement pessimiste puisque selon l'INSEE il faut s'attendre entre 1976 et 1983 à une diminution de 457 000 emplois dans l'industrie, non compris le secteur très déprimé actuellement du bâtiment et des travaux publics.

Un dispositif pour une meilleure « détection »

Le commissariat au Plan recommande donc au gouvernement et à *la DATAR (qui accueillera peut-être* ces suggestions avec une susceptibilité froissée) de mettre au point dans toutes les zones de conversion (Saint-Nazaire, Longwy, Roubaix, La Ciotat, les Vosges) un dispositif de « détection » des entreprises susceptibles de se trouver un jour en difficultés graves. Ce réseau associerait les représentants des grands groupes au niveau national, les entreprises locales sur le terrain, la Banque de France, les tribunaux de commerce, et l'information et la *coordination seraient confiées aux* sous-préfets et aux préfets de région. Quant aux communes qui accepteraient la disparition d'entreprises condamnées, elles devraient recevoir une compensation financière dégressive.

Certaines fermetures d'entreprises apparaissent, dans de multiples régions, inéluctables. Il faudra donc, « *même si l'opération est très délicate, programmer les fermetures* ». Dans les cas où les intérêts de grands groupes sont en jeu, « *il convient que les interférences éventuelles entre la politique générale du groupe et celle des pouvoirs publics soient l'occasion d'une programmation contractuelle des opérations de restructuration impliquant des fermetures partielles ou totales d'usines* ». Dans le cas des petites entreprises, « *on pourrait expérimenter localement des modalités de partage provisoire du travail entre plusieurs entreprises par des incitations appropriées au développement des activités à temps partiel.* »

Dernière série de recommandations du commissariat au *Plan* qui ne manquent pas d'intérêt puisqu'elles constitueraient, selon les chambres de commerce, « *de dangereuses distorsions* » : la modulation territoriale des politiques nationales. Deux directions sont plus particulièrement tracées :

— Une éventuelle décision d'alléger les charges sociales des entreprises devrait, selon le *Plan*, profiter à la province seule, ou, ce qui serait plus favorable encore pour l'économie nationale, aux seules régions du Nord, de l'Est, de l'Ouest et du Sud-Ouest ;

— Il faut instaurer en région parisienne et dans les zones à forte densité démographique une surtaxe régionale sur les carburants (ou d'autres taxes spécifiques), si l'on veut assurer le financement du *réseau des autoroutes urbaines*.

Voilà un catalogue précis et réaliste, dressé après un diagnostic pertinent des évolutions et des perspectives économiques. Il implique une politique correctrice plus volontaire, plus cohérente, plus rigoureuse, *notamment dans le choix des priorités et, disons-le, plus dirigiste.*

L'heure est au dégagement de l'Etat

Ces recommandations ont-elles quelques chances d'être retenues ? Depuis l'arrivée de M. Barre à Matignon, un souffle nouveau balaie l'économie française. L'heure est au dégagement de l'Etat, à la recherche forcenée de la rentabilité et de la compétitivité. Les premiers effets de cette politique sont douloureux. Les entreprises non-rentables ou dépassées sont abandonnées à leur triste sort lorsqu'elles s'avèrent incapables de présenter des plans de redressement *jugés fiables*. Le *nombre* des faillites et des dépôts de bilan ne cesse de croître. Dans tous les secteurs d'activité ou presque, les firmes procèdent à des réajustements ou des reconversions qui, pour la plupart, se traduisent par des licenciements ou des suppressions d'emplois. Conséquence, le chômage s'accroît et tout laisse supposer que, dans ce domaine, les choses iront en s'aggravant. La libération des prix industriels, dans la mesure où elle pénalise immanquablement les entreprises les moins performantes ou les moins solides, va dans ce sens.

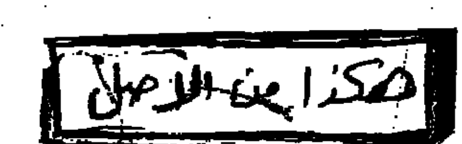
Cette adaptation de l'outil industriel aux exigences de la compétition internationale est jugée indispensable par le pouvoir. Il n'est plus question de soutenir artificiellement à coups de deniers publics des activités ou des firmes en déclin. Cependant on est parfaitement conscient à Matignon des dangers que la mise en œuvre de cette politique *fait* peser sur certaines régions, lorsque des *secteurs entiers et géographiquement* concernés doivent être restructurés ou reconvertis. C'est le cas des chantiers navals et de la sidérurgie.

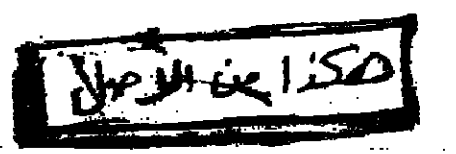
Chacun le sait, des choix « déchirants » seront faits dans ces deux *secteurs à la rentrée. Depuis plusieurs mois*, les fonctionnaires des finances et de l'industrie examinent le dossier de la sidérurgie. Le problème est double. Il s'agit tout à la fois de réduire ou d'alléger l'endettement des maîtres de forges et de restaurer la compétitivité de cette industrie, ravagée par une crise sans précédent.

Aucune décision n'a encore définitivement été arrêtée, mais une chose est certaine : des suppressions d'emplois massives, sinon des licenciements, seront bientôt annoncés, aggravant encore la situation de la Lorraine et du Nord, régions déjà considérablement affaiblies. Ce qui est vrai pour la sidérurgie l'est pour les chantiers navals, à cette nuance près que les régions menacées sont la Loire-Atlantique et le Midi méditerranéen.

« *De nouvelles et importantes mesures pour favoriser la création d'emplois dans des régions particulièrement frappées par la crise profonde dont souffrent certaines branches, en particulier la sidérurgie et la construction navale* » seront donc annoncées à la rentrée. Nécessité fait loi. De là à penser que la politique économique du *gouvernement* va devenir plus dirigiste, il y a tout de même un pas qu'il serait bien imprudent de franchir.

FRANÇOIS GROSRICHARD et PHILIPPE LABARDE.





TRANSPORTS

Le secrétariat à la marine marchande va être supprimé

Emoi, stupeur et rancœur chez les quelque six cents fonctionnaires du secrétariat général à la marine marchande, place Fontenoy à Paris, qui ont reçu confirmation, le lundi 31 juillet, que M. Joël Le Theule mettait la dernière main à un vaste projet de réorganisation des services qui touchent, de près ou de loin, à la mer et à l'ensemble des transports.

Emoi parce que cette réforme, qui alimente les rumeurs à chaque fois qu'est nommé un nouveau titulaire de cette charge ministérielle, a été préparée confidentiellement par le ministre des transports et deux ou trois membres de son cabinet.

Stupeur parce qu'on aurait pu penser qu'actuellement, avec ce qui se passe (et qui est peu glorieux) dans les aéroports, le ministre aurait eu d'autres préoccupations que de se livrer à un petit jeu de découpages, de collages, de raccommodages administratifs.

Rancœur enfin, car le premier haut fonctionnaire visé — son poste et sa personne — est M. Jean Chapon, à qui on peut certes reprocher de s'être parfois comporté à l'égard de la France maritime profonde comme un véritable « ministre des gens de mer », mais qui n'a jamais manqué ni d'efficacité sur le plan international, notamment, ni de loyauté à l'égard de son ministre.

Irrité que le « partage » des dépouilles du ministère de l'équipement qui — du point de vue administratif — a plutôt avantagé M. d'Ornano, M. Le Theule veut s'entourer d'une puissante direction de l'administration générale et du personnel et aussi de services financiers restructurés.

Le secrétariat général à la marine marchande serait remplacé par une direction générale (à l'image de la direction générale de l'aviation civile) rassemblant sous son autorité la direction des pêches, celle de la flotte de commerce et de l'équipement naval, l'établissement des invalides de la marine (E.N.I.M.) et peut-être les ports maritimes (l'actuel directeur des ports maritimes et des voies navigables, M. Paul Bastard, quittera son poste en septembre).

Mais qu'en est-il de l'administration des voies navigables ? De la direction des routes, qu'il est question de coiffer par une grande direction générale des transports terrestres ? Et surtout qu'adviendrait-il de la direction de l'administration générale et des gens de mer que dirige M. François Logerot ?

Intervenant au moment où le gouvernement, par la création de la mission interministérielle de la mer, semble s'intéresser autrement que par des mots à l'exploitation et à la protection des océans et de leurs ressources, la réorganisation de la marine marchande ne manquera pas de soulever des polémiques et de faire naître des ambiguïtés.

Les sirènes agricoles

Voilà en effet que d'un côté on veut favoriser tous les aspects de la politique maritime et qu'en même temps on saborde une structure administrative qui, pour beaucoup, constituait une « maison du marin », attentive, ouverte aux discussions notamment avec les syndicats, toujours prête à suppléer, à Bruxelles ou à Luxembourg, le ministre chargé de la pêche lorsque celui-ci, reprenant sa casquette de ministre des transports, devait revenir précipitamment à Paris pour une affaire de Concorde, du métro, ou du canal Rhin-Rhône.

Voilà qu'on parle de mieux coordonner l'action maritime des administrations, et l'on s'apprête à briser un ensemble de services qui, malgré des moyens modestes, avait entrepris avec d'autres ministères ou administrations (la défense, les douanes, les affaires étrangères) une pragmatique coopération.

Surtout, M. Le Theule risque de réveiller les vieilles sirènes toujours promptes à clamer que les intérêts des pêcheurs ou des ostréiculteurs, à Paris comme à Bruxelles, sont traités avec beaucoup moins de sollicitude que ceux des agriculteurs et des ruraux, dont les lobbies sont en cour à l'Elysée et les difficultés largement prises en compte à la DATAR.

M. Le Theule estime qu'il n'est pas sain qu'un écran, mi-politique mi-administratif, le sépare de ses services, des usagers et des professionnels qui, des armateurs aux constructeurs navals, mettent en jeu des intérêts économiques, financiers, commerciaux, parfois diplomatiques, considérables (Chargeurs Réunis, groupe Worms, Delmas-Vieljeux, Empain-Schneider, Alsthom Atlantique). Dans cette optique, et si un plus grand libéralisme maritime doit devenir la règle, un nouveau directeur général de la marine marchande — fonctionnaire sans aucun pouvoir politique — sera moins encombrant qu'un secrétaire général qui, comme M. Chapon, avait acquis dans les faits depuis trois ans une autorité politique. — F. G.-R.

URBANISME

Les grands dossiers parisiens étudiés à l'Élysée

L'auditorium de musique peut-il être construit au-dessus de la gare du R.E.R. aux Halles ?

Le président de la République reçoit ce mardi matin 1er août, MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Officiellement, cette réunion a pour objet le résultat des études demandées à M. Lecat par le chef de l'Etat, dans une lettre du 20 avril dernier, sur les conditions techniques et financières de la construction, aux Halles, d'un « équipement musical de haut niveau ». Peut-on construire un auditorium au-dessus de la plus grande gare souterraine du monde ?

En fait, le chef de l'Etat ne manquera pas d'aborder avec ses interlocuteurs l'ensemble du dossier des Halles, et sans doute aussi celui de La Villette qui est par ailleurs traité par une commission Etat-Ville de Paris.

Enfin, les deux ministres devaient évoquer avec le président de la République la question du partage des compétences issu de la formation du dernier gouvernement et de la création d'un « grand » ministère de l'environnement : le secteur des monuments historiques peut-il rester « à cheval » sur deux ministères ? Faut-il ou non maintenir une direction de l'architecture ?

Les Halles et La Villette à l'Elysée. Encore une fois, dira-t-on, l'aménagement de la capitale est examiné au sommet. Il y a, à cela, d'excellentes raisons : les terrains de La Villette appartiennent à l'État et il est normal que le gouvernement prenne ses responsabilités dans cette affaire, et peaufine sa réponse à plusieurs questions épineuses : quels bâtiments désaffectés des abattoirs doit-on démolir, étant entendu que seront conservées au moins la grande salle qui occupe près de 5 hectares au sol et l'ancienne halle métallique de Baltard ? Le gouvernement souhaite-t-il pousser son projet d'un grand jardin (au-delà des 23 hectares déjà décidés) ou laissera-t-il la Ville de Paris construire plusieurs milliers de logements ? Quels équipements peut-on accueillir dans les bâtiments conservés des anciens abattoirs : un grand musée technique comme vient de le proposer un député giscardien, M. Gilbert Gantier (*le Monde* des 29 et 30-31 juillet), l'université de Vincennes, les deux... ou autre chose ?

La réponse à ces questions est d'autant plus attendue qu'elle a pour toile de fond un vaste scandale financier que les responsables actuels ne manquent pas de stigmatiser à toute occasion. Ce fantôme encombrant pèse sur les décisions.

Aux Halles, la situation est, pour le moment, à la fois plus saine et plus fragile. L'intervention de l'Etat se limite théoriquement aux équipements dont il assure le financement. En demandant, en avril dernier, au ministre de la culture d'étudier la réalisation d'un auditorium sur le terrain de la rue Pierre-Lescot, le chef de l'Etat a montré l'intérêt qu'il porte à l'aménagement du centre de la capitale. Il y a quatre ans, en août 1974, il était intervenu de façon abrupte, en décidant de renoncer à la construction d'un immeuble de bureaux, le centre de commerce international, afin d'agrandir le jardin. L'Etat a payé les conséquences financières de cette décision courageuse.

Le verdict des acousticiens

Aujourd'hui, il s'agit de construire un équipement de qualité dont le coût n'a pas encore été évalué avec précision (on parle de 200 millions de francs). Une question technique est posée au préalable : peut-on édifier un auditorium au-dessus d'une gigantesque gare souterraine (enfouie à 50 mètres sous terre), surmontée d'une vaste centre commercial ? Les acousticiens ont rendu un verdict nuancé, et il semble que la décision finale relève du pari politique.

D'autres emplacements ont été déjà étudiés : pourquoi ne pas utiliser, pour cet auditorium, l'espace souterrain disponible près de la Bourse du commerce et dont on n'a pas encore entièrement défini l'utilisation ? Ou même les emplacements destinés à un hôtel (les négociations n'ont pas encore abouti), au sud du jardin, le long de la rue Berger ?

Car la question de l'harmonie architecturale du nouveau quartier demeure posée. Un permis de construire a été délivré pour les immeubles de logements de l'architecte Ricardo Bofill mais il comporte des réserves importantes sur la couleur et le revêtement des façades, les toitures et plusieurs « détails » de ce genre. Le centre commercial des architectes Claude Vasconi et Georges Pencreacih sera visible près de la surface par ses grands arcs métalliques qui supportent une verrière. Les trois architectes qui ont « travaillé » si l'on peut dire étant donnée leur évidente mésentente), avec la société d'aménagement, un seul a encore des liens juridiques avec elle. Et la S.E.M.A.H. a entrepris de nouvelles consultations, notamment auprès des architectes Antoine Grumbach et Georges Pencreacih, pour être en mesure de proposer une esquisse du jardin à la rentrée.

Mais on demeure dans le brouillard pour les autres bâtiments qui restent à construire. Faut-il nommer, bien tardivement, un architecte en chef pour l'ensemble de l'opération ?

Les associations de quartier ont demandé un nouveau « moratoire », une pause pour favoriser la réflexion sur cet aménagement qui engage l'avenir du centre de Paris. Les responsables de la société d'aménagement affirment à chaque occasion qu'ils ne peuvent assurer l'équilibre financier de l'opération que si l'on respecte le calendrier.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

SOCIAL

Le sort des travailleurs européens réfugiés du Zaïre

Le 20 mai dernier, quelque trois mille Européens — Français ou Belges — étaient rapatriés de Kolvezi, au Shaba, après plusieurs jours de cauchemar. Les contrats d'un demi-millier de salariés à la Geçamines, société zaïroise exploitant les mines de cuivre, ont été suspendus à partir du 1er juin. Cette dernière a poursuivi son activité grâce au personnel autochtone de plus en plus nombreux et à quelques Européens restés sur place. Mais les problèmes d'entretien commencent à surgir. En effet, l'essentiel de l'assistance européenne se composait de techniciens et d'agents de maitrise. Les salariés de Prestec, Europeans Service, Foraky, Baron Lévêque, pour ne citer que les firmes les plus importantes, ont connu un sort identique, car l'activité de ces entreprises dépend à un degré plus ou moins grand de celle de la Gécamines.

La décision de suspendre les contrats a entrainé chez les rapatriés la perte de deux mois de salaire mais aussi et surtout une grande inquiétude. La direction de la Gécamines a gardé le silence jusqu'au 27 juillet dernier. Ce jour là, une lettre signée du président délégué général, M. Umba Kyanatala, datée de Paris, a été envoyée à certains agents. Pas à tous. Il leur est demandé en substance de préciser leurs intentions, la Gécamines envisageant, quant à elle, de les prier de rejoindre leur poste de travail dès le début de ce mois-ci. Les réponses devaient être envoyées dans les plus brefs délais au bureau parisien de la Sozacom, qui commercialise le cuivre zaïrois. Le code du travail zaïrois prévoit en effet que la suspension en cas de force majeure, si elle excède deux mois, entraine la rupture définitive et sans préavis du contrat. A cela, que vont répondre ces réfugiés d'hier? Comment ont-ils vécu leur retour en France? Les situations de chacun varient selon l'entreprise ou la nationalité. Mais le vœu de la grande majorité est aujourd'hui de repartir, en Afrique ou au Zaïre, malgré tout.

Repartir malgré tout...

Il y a deux mois, ils quittaient le Zaïre en catastrophe, abandonnant tout. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux s'apprêtent à repartir. « *Le vœu de la majorité est de retourner en Afrique, voire au Zaïre, même si l'on est sûr que la guerre n'est pas terminée* », constate aujourd'hui M. Joseph Wengler, animateur du Comité français des rapatriés de Kolwezi. Y avait-il un autre choix ?

Retrouver un emploi en Belgique ou en France n'est pas facile. Le style de vie est de plus très différent. Enfin, beaucoup *sont déçus de ces mois passés*, après leur retour brusque, à faire de multiples et parfois infructueuses démarches.

Il a d'abord fallu trouver un gite provisoire, tantôt chez tel parent, tantôt chez un ami. Se préoccuper de ses droits sociaux. Pour les Belges et leurs familles, la situation, de ce point de vue, est réglée. L'Office de la Sécurité sociale d'outre-mer à Bruxelles continue de les prendre en charge, à condition qu'ils s'inscrivent comme demandeurs d'emploi. La législation belge pour les victimes de guerre a été étendue aux réfugiés du Zaïre, salariés ou veuves. Mais, pour les Français, tout n'est pas résolu. Arguant du fait que leurs employeurs belges ne cotisent plus depuis le 1er juin, date de la suspension générale et temporaire des contrats au Zaïre, l'OSSOM a suspendu la couverture sociale. La Sécurité sociale en France refuse toutes les demandes d'affiliation, puisque, là encore, aucun employeur français n'a cotisé pour ces réfugiés et leurs familles. Seules décisions positives prises à la mi-juillet par le ministère du travail et l'UNEDIC : ces salariés peuvent s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi comme demandeurs d'emploi, percevoir l'aide publique et une allocation forfaitaire de 41 F par jour pendant quatre-vingt-onze jours. « *Une misère* », commente l'un des bénéficiaires. « *Heureusement*, ajoute-t-il, *pour la plupart d'entre nous le problème de l'emploi est en passe d'être résolu...* »

Les situations varient. Un tout petit nombre ne repartiront plus travailler en Afrique, et cherchent un emploi en Europe. D'autres ont été embauchés, par l'intermédiaire de leur employeur, sur des chantiers européens, en attendant que la reprise des contrats de la Gecamines entraîne le retour à l'activité normale des autres sociétés qui en dépendent. D'autres encore ont accepté les quelque quatre-vingts postes offerts dans les mines d'uranium du Niger par la COMINAK, dont le siège est à Niamey. La plupart, de fait, refont leurs valises, prêts à repartir en Afrique ou au Zaïre, si on leur garantit de meilleures conditions de sécurité et de couverture sociale.

Mais, pour quelques-unes de ces familles de rapatriés — celles qui ont perdu l'un des leurs, — le drame continue. Contrairement à leurs homologues belges, les veuves de Français morts ou portés disparus ne sont pas indemnisées. Elles n'ont pas droit non plus à la sécurité sociale.

L'une d'elle, Mme Mareix, cinq enfants, attend le certificat de décès de son mari, jusqu'à présent porté disparu. Sans cela, pas de capital-décès, pas de droits sociaux. Sauf si Mme Mareix trouve un emploi. D'autres attendent toujours que soient débloqués le compte bancaire de leur conjoint ou l'assurance-vie. En cas de non-identification de l'époux décédé, la procédure de régularisation existe, mais elle est longue.

Le recrutement continue

La tragédie vécue par les uns n'aurait-elle eu que peu d'influence sur l'immense majorité des coopérants et assistants techniques ?

» Dans les sièges européens des grandes sociétés minières, commerciales ou bancaires, le ton des responsables de recrutement est plutôt optimiste. Il est vrai que *nul n'a intérêt à trop exagérer* les conséquences de la rébellion katangaise... Et les questions des journalistes paraissent parfois déplacées.

Peu de postes au Zaïre. Les événements récents auraient d'abord créé une « certaine émotion » parmi les candidats au départ. Plusieurs des impétrants d'il y a trois mois auraient « *suspendu leur décision pour quelques semaines* ». Mais on n'enregistre sur place que peu de demandes de changement d'affectation pour le moment. Les quelques cadres qui, depuis trois mois, font l'aller-retour quotidien en avion entre Lumbumbashi et Kolwezi ne s'attardent guère dans les bars désertés de la ville... mais ils sont fidèles à leur poste. Les conditions financières du contrat africain gardent leur attrait. Ceux qui ont quitté le Zaïre — ou avant, la Mauritanie, le Tchad, — cherchent pour la plupart une autre terre d'accueil africaine. Ainsi, à la Société des mines de l'Aïr, installée au Niger, les deux tiers du personnel recruté ont déjà travaillé en Afrique. Phénomène caractéristique de cette population, au demeurant stable, qui va d'un pays à l'autre, *quittant les lieux d'elle-même* ou évacuée par sa société lorsque la situation devient dangereuse.

Même si les exigences des candidats se font plus grandes (des compensations sont demandées à l'insécurité ou plus simplement aux difficultés d'approvisionnement), le recrutement d'assistants techniques ne semble donc pas subir durablement les aléas des secousses politiques. Les candidats sont, semble-t-il, même trop nombreux. Le manque d'emplois en France ou en Belgique favorise en effet d'expatriation, tandis que sur le continent noir, l'offre se raréfie au fur et à mesure que les postes s'africanisent. Dans une société d'études et conseil, la CEGOS, une récente proposition de cinq postes d'ingénieurs en Afrique, sans indication précise de pays, a ainsi donné lieu à cent cinquante réponses. La situation serait analogue à Elf-Afrique ou encore à la Société minière de Bakwanga qui exploite le diamant au Kasaï oriental. En revanche, à la Société commerciale de l'Ouest africain, on constate quelques désistements de dernière heure, pour Nouakchott par exemple... ou même pour Abidjan.

La sécurité des expatriés n'est pas *toujours* facile à assurer, quelles que soient les promesses faites. Lors d'une rencontre en juin dernier à Dakar, les ambassadeurs français en Afrique occidentale *ont évoqué ces problèmes.* L'insécurité pourrait à terme infléchir la politique d'implantation suivie par certaines firmes, plus encore que leur recrutement. Déjà dans plussieurs sociétés de services, on assure vouloir éviter les pays « à risque »...

DANIELLE ROUARD.

ÉNERGIE

La production pétrolière de l'OPEP a baissé de 9,1 %

La production de pétrole brut des pays membres de l'OPEP a baissé de 9,1 % au cours des cinq premiers mois de 1978, par rapport à la période correspondante de 1977, et n'est plus que de 27,783 millions de barils par jour contre 30,582 millions il y a un an. La revue « *le Pétrole et le Gaz arabes* », qui publie ces statistiques dans son numéro du 1er août, précise que la baisse la plus importante, en valeur absolue, est celle de l'Arabie Saoudite, dont la production est tombée de 9 136 000 barils par jour à 7 623 000 barils par jour, soit une baisse de 16,6 %. Après les Saoudiens, le Nigéria et le Venezuela sont les deux pays les plus atteints par cette chute de production.

Ces chiffres sont à rapprocher des prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) sur *l'excédent de la balance courante* des pays de l'OPEP en 1978. Cet excédent devrait diminuer de 45 %, passant de 34 à 19 milliards de dollars en raison de la baisse des exportations de pétrole. Les experts de l'O.C.D.E. estiment même que certains pays producteurs qualifiés « *à forte capacité d'absorption* » — en raison de leurs programmes de développe*ment — enregistreront un déficit* courant de 500 millions de dollars contre un excédent de 3 milliards de dollars en 1977. Ce groupe comprend l'Algérie, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Nigéria et le Venezuela.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3593	4,3660	— 45	— 15	— 75	— 45	— 220	— 165
$ can.	3,8519	3,8597	— 49	— 12	— 84	— 47	— 225	— 166
Yen (100).	2,3306	2,3365	+ 109	+ 153	+ 213	+ 258	+ 567	+ 628
D.M.	2,1420	2,1475	+ 64	+ 95	+ 129	+ 140	+ 436	+ 486
Florin ...	2,9835	2,9892	+ 33	+ 62	+ 58	+ 87	+ 138	+ 182
F. B. (100)	13,6000	13,6246	+ 95	+ 187	+ 233	+ 349	+ 578	+ 832
F. S.	2,5243	2,5336	+ 115	+ 149	+ 235	+ 270	+ 757	+ 818
L. (1 000).	5,1827	5,1918	— 247	— 155	— 732	— 386	—1398	—1223
£	8,4160	8,4320	— 295	— 234	— 488	— 427	—1322	—1214

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 11/16	3 1/16	3	3 5/8	3 5/16	3 11/16	3 5/8	4
$ E.-U. ...	7 3/4	8 1/8	7 15/16	8 5/16	8 1/16	8 7/16	8 11/16	9 1/16
Florin ...	4 1/4	4 7/8	4 3/4	5 1/8	5 5/16	5 11/16	6 5/16	6 11/16
F. B. (100)	5	6	5 3/4	6 1/2	5 3/4	6 1/2	6 3/4	7 1/2
F. S.	0	5/8	1 3/8	1 3/4	1 7/16	1 13/16	1 13/16	2 3/16
L. (1 000).	7 3/4	10 1/4	11 1/2	12 1/4	12	12 3/4	13	13 3/4
£	10	11 1/4	10 1/4	11 1/8	10 3/8	11 1/8	10 15/16	11 11/16
Fr. franç..	6 7/8	7 5/8	8 1/16	8 9/16	8 1/2	9	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

Les industriels du Midi sont favorables à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

De notre correspondant

Le projet d'élargissement du Marché commun et plus spécialement l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne suscitent de multiples prises de position et manifestations. Dans les régions du Midi, directement concernées, une certaine dchotomie apparaît entre le monde rural et industriel. Selon une étude des chambres locales de commerce et d'industrie, la grande majorité des chefs d'entreprise est favorable à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, a l'inverse des agriculteurs qui sont par le moins réticents.

Tarbes. — M. Marc Giacardy, président de la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Pyrénées et, depuis l'an dernier, de la COPEF (Conférence permanente des chambres de commerce, d'industrie et de navigation du grand Sud-Ouest : Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussilon, et des chambres de commerce et d'industrie du nord et de l'est de l'Espagne : région basque, Navarre, Aragon et Catalogne), a présenté le lundi 31 juil*let les résultats d'une étude*, réalisée par cet organisme, sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Ce document de cent cinquante pages étudie l'évolution, depuis l'accord commercial intervenu en 1970 entre l'Espagne et la C.E.E., des échanges entre l'Espagne d'une part, le Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon d'autre part.

Quelque six cents entreprises industrielles régionales ont été consultées. 77 % d'entre-elles sont favorables « *à l'entrée dès que possible de l'Espagne dans le Marché commun* ». La COPEF demande, a précisé M. Giacardy, l'instauration d'une situation écartant les privilèges dont jouissent actuelement encore les Espagnols afin d'établir une saine et stimulante concurrence à armes égales. La COPEF veut favoriser la mise en place en Espagne de réseaux commerciaux d'exportation, actuellement inexistants, grandes firmes françaises. Elle hors les implantations de quelques demande à M. Deniau, ministre du commerce extérieur, de mettre tout en œuvre pour obtenir de la Communauté européenne, au bénéfice du grand Sud-Ouest, les crédits d'aménagement régional prévus pour le développement des région sfrontières des pays demandant leurs adhésions au Marché commun : Espagne, Portugal et Grèce.

L'étude passe en revue les secteurs industriels les plus directement :

— *Les produits du travail des métaux et de la mécanique (60 000 personnes)*. Le lynamisme des entreprises françaises régionales doit leur permettre de s'implanter facilement sur les marchés espagnols. Elles se heurtent cependant à des droits de douane qui sont de l'ordre de 15 à 20 % sans parler des contingents et des licences, alors que les droits de la C.E.E. se situent entre 2 et 4 % pour les produits espagnols.

— *Le textile, l'habillement, la chaussure (72 000 personnes)*. Le marché espagnol est protégé par des droits allant de 20 à 30 % pour l'habillement. Ceux de la C.E.E. sont de l'ordre de 5 à 10 %.

— *Les secteurs du bois, de l'ameublement (36 000 salariés)*. Les produits bruts ou peu élaborés sont peu taxés à l'entrée en Espagne alors que les produits élaborés sont au contraire frappés de droits importants (17 % pour les meubles, les sièges, la literie en bois auxquels s'ajoute dans plusieurs cas un impôt de luxe). La protection de la C.E.E. reste à son niveau habituel (3 %).

L'étude conclut à une faiblesse relative de l'économie des régions du Sud-Ouest de la France par rapport à celles du nord de l'Espagne. En fait, les régions les plus développés d'Espagne sont voisines des régions françaises les moins développées économiquement. Une analyse des structures industrielles montre que ce sont les secteurs industriels les plus représentés dans les trois régions françaises (industrie traditionnelle notamment) qui ont les plus fortement structurés du côté espagnols, ce qui, dans le contexte actuel de l'accord préférentiel, rend la concurrence espagnole redoutable pour nombre d'entreprises du Sud-Ouest. — G. D.

AFFAIRES

● *La « Société Source Perrier »* vient d'acheter aux « *Brasseries et Glacières internationales* » (B.G.I.) 122 232 actions que cette dernière détenait dans la « Société des Verreries du Puy-de-Dôme », y portant ainsi sa participation dans le capital de cette société de 38 à 73 %.

Les B.G.I. conservent une participation de 10 %.

● *Les deux grands fabricants hollandais d'engrais*, Unie Kunstmest-Fabriken (U.K.F.) et Nederlandse Stikstof Maatschappij (N.S.M.), ne pourront pas s'associer pour commercialiser leurs engrais azotés simples. La Commission européenne vient de le leur interdire, estimant que les récents accords passés entre les deux firmes leur donneraient une position dominante sur le marché européen, contraire à la réglementation communautaire sur la concurrence. U.K.F. et N.S.M., qui contrôlent 80 % de la production d'engrais azotés aux Pays-Bas, auraient couvert à eux seuls 16 % des besoins de la C.E.E., ce qui leur aurait donné une part de marché deux fois supérieure à celle détenue par chacun des autres fabricants de la Communauté.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SOCIETE GENERALE

SICAV INTERSÉLECTION

Orientation accrue du portefeuille vers les actions françaises

Le groupe de la Société générale va disposer prochainement d'un instrument d'épargne qui lui permettra d'apporter son concours à l'effort engagé par les pouvoirs publics en vue de renforcer les fonds propres des entreprises françaises.

En effet, à compter du 1er septembre, l'actif d'Intersélection, Sicav du groupe de la Société générale, comprendra plus de 60 % d'actions françaises, quota qui ouvrira droit, pour les souscripteurs, aux importants avantages fiscaux prévus par la loi sur l'orientation de l'épargne.

A compter de la même date, la Sicav fera suivre sa raison sociale du mot « France », de façon à être connue sous le nom d'Intersélection France, qui marque son orientation nouvelle.

Les actionnaires actuels d'Intersélection ont été informés par lettre de ses nouvelles dispositions.

SPEG

Dans sa séance du 18 juillet 1978, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Guy Taittinger, a approuvé les comptes de la société arrêtés au 30 juin 1978 à la fin de son premier exercice sous forme de holding contrôlant, en particulier, les sociétés d'assurances du groupe Foncière, du groupe Préservatrice et la Compagnie transcontinentale de réassurance.

Ces comptes font ressortir un solde créditeur de 38 710 071 F.

Après affectation à la réserve légale et à la réserve des plus-values nettes à long terme, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir le 21 septembre 1978, la distribution d'un dividende global de 22 680 000 F, soit 11 F par action, donnant droit à un avoir fiscal de 5,50 F.

CESSATIONS DE GARANTIE

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret n° 72 678,

La S.A. l'Etoile commerciale, établissement financier, au capital de 33 000 000 de francs, siège social : 103, boulev. Haussmann, 75008 Paris.

Informe les clients de M. Jules Lallemand - Croix-Blanche immobilier, agent immobilier, 106, rue de la Croix-Blanche, à Bordeaux, que la caution de 50 000 F qu'elle lui accorde au titre des transactions sur immeubles et fonds de commerce ne sera pas renouvelée à compter du 1er juin 1978, M. Jules Lallemand ayant cessé son activité.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret n° 72 678,

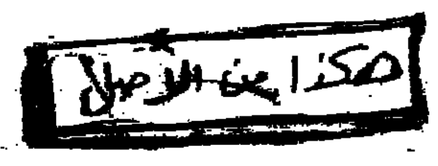
L'Etoile commerciale S.A., établissement financier au capital de 33 000 000 de francs, siège social : 103, boul. Haussmann, 75008 Paris,

Informe les clients de la S.A.R.L. SOPARIM, 30, rue de Lagny, 93100 Montreuil, agent immobilier effectuant des opérations de transactions sur immeuble et fonds de commerce sans manipulation de fonds, qu'elle a annulé, le 14 juin 1978, la caution de 50 000 F qu'elle avait donnée à la S.A.R.L. SOPARIM pour l'exercice de sa profession.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret n° 72 678,

L'Etoile commerciale S.A., établissement financier au capital de 33 000 000 de francs, siège social : 103, boul. Haussmann, 75008 Paris,

Informe les clients de la S.A. Parthéna, 29, r. de Maubeuge, 75009 Paris, agent immobilier, que la caution de 50 000 F au titre de son activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce a été annulée en date du 16 juin 1978.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 JUILLET

Repli technique

Le rythme des échanges est resté assez rapide lundi à la Bourse de Paris où, à l'issue d'une séance encore active, les valeurs françaises se sont en majorité effritées, l'indicateur instantané enregistrant finalement un repli de 1 % environ.

Aucun compartiment n'a échappé à une tendance devenue nettement irrégulière puisque des hausses parfois aussi importantes que les baisses (mais moins nombreuses) ont été observées à l'intérieur d'un même secteur économique. Cela dit, les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Arjomari, Saint-Louis et Générale de fonderie (+ 4,5 à 5,5 %), tandis que Grands Travaux de Marseille, UTA et U.C.B. (— 5 à 6 %) ont cédé le maximum de terrain.

Le marché vient-il d'entamer enfin la saine période de consolidation de la hausse attendue depuis des semaines ? Possible. En tout cas, « le scénario adopté depuis près d'un mois (deux séances de stabilité, voire d'effritement, suivies de trois jours de hausse), peut très bien se reproduire encore cette fois-ci », disait-on autour de la corbeille. De fait, si les vendeurs ont été un peu plus nombreux ce lundi, les acheteurs, institutionnels ou étrangers, restaient légion, comme en témoigne toujours l'exceptionnelle activité dont fait preuve le marché. La faiblesse du dollar demeurait, en tout cas, au centre des conversations. La légère hausse du taux de l'argent au jour le jour (7 1/4 contre 7 %) passant quasiment inaperçue.

Sur le marché de l'or, le lingot a d'abord progressé de 95 F à 28 095 F, puis est revenu à son niveau précédent, 28 000 F. Quant au napoléon, il a cédé 1,80 F à 258,20 F, après 258,50 F. L'activité a diminué, le volume d'affaires revenant à 6,30 millions de francs contre 10,15 millions à la veille du week-end.

LONDRES

Indécis

La tendance est assez indécise mardi matin au Stock Exchange, où l'indice des industrielles cède encore 0,3 point à 489,3. Les pétroles, en revanche, se redressent un peu. Les Fonds d'État sont soutenus. Raffermissement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) ... ... contre 200 67

VALEURS	CLOTURE 31/7	COURS 1/8
Beecham	635	632 ...
British Petroleum	846 ..	844 ...
Courtaulds	120 ..	121 ...
De Beers	388 ..	401 ...
Imperial Chemical	390	391 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	223	238 ...
Shell	562	565 ...
Vickers	179	179 ..
War Loan 3 1/2 %	31 1/8	31 1/8
*West Driefontein	29 5/8	31 1/8
*Western Holdings	28 1/2	29 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CHRYSLER CORP. — Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 1978 s'est élevé à 30,5 millions de dollars contre 90,6 millions un an plus tôt, soit 0,51 dollar par action contre 1,50 dollar un an auparavant. Pour le premier semestre, la perte nette ressort à 89,3 millions de dollars contre un bénéfice net de 153,8 millions de dollars, soit 2,55 dollars par titre. Pour le troisième trimestre en cours, la société s'attend à une nouvelle perte, et à un bénéfice pour les trois derniers mois de l'année.

STOCKVIS. — Déjà détentrice de 84,88 % du capital de Stockvis, la société néerlandaise Otra lance une offre publique d'achat simplifiée sur le reste des titres en circulation. Il est offert d'acquérir toute quantité d'actions au prix de 95 F l'unité jusqu'au 15 septembre inclus.

GENERALE SUCRIERE. — La société pourrait reprendre le service de ses dividendes, interrompu à l'issue de l'exercice 1976-1977, qui s'était soldé par une perte nette de 15,3 millions de francs. C'est ce qu'indique, dans son dernier rapport annuel, la Société des raffineries Saint-Louis.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/4 %

NEW-YORK

La hausse continue

Le New York Stock Exchange continue d'ignorer superbement la chute du dollar et les grandes valeurs industrielles poursuivent leur mouvement de hausse. Lundi, pour la cinquième séance consécutive, l'indice Dow Jones a progressé de 6 points, s'inscrivant à 862,27 à quelques points de son meilleur niveau de l'année (866,51), atteint le 8 juin dernier. L'activité est également demeurée très forte puisque, grâce à l'action des investisseurs institutionnels, responsables de l'échange de 408 « paquets » d'au moins 10 000 titres, le volume global des transactions s'est élevé à 34,02 millions d'actions contre 33,42 millions à la veille du week-end.

La nouvelle hausse de l'indice des principaux indicateurs économiques pour le mois de juin (+ 0,4 % contre + 0,1 % en mai) serait également à l'origine de quelques ordres d'achat privés, disait-on autour du Big Board, où on espère que l'inflation et la hausse des taux d'intérêt aient enfin atteint leur point culminant...

VALEURS	COURS 26/7	COURS 27/7
Alcoa	45 1/4	45 1/4
A.T.T.	60 3/4	59 7/8
Boeing	62 ...	64 1/2
Chase Manhattan Bank	32 7/8	32 1/4
Du Pont de Nemours	118 1/2	120 3/4
Eastman Kodak	60 3/4	62 ...
Exxon	46 1/4	46 1/2
Ford	45 1/8	45 1/4
General Electric	53 1/2	53 5/8
General Foods	33 3/8	33 5/8
General Motors	62 3/8	62 3/8
Goodyear	17 1/2	18 3/8
I.B.M.	278 7/8	281 ...
I.T.T.	30 1/8	30 5/8
Kennecott	23 1/8	22 5/8
Mobil Oil	62 1/2	62 1/2
Pfizer	35 3/8	35 5/8
Schlumberger	87 1/4	87 3/4
Texaco	25 3/8	26 ..
U.A.L. Inc.	37 .	37 5/8
Union Carbide	38 1/2	40 1/8
U.S. Steel	28 5/8	28 5/8
Westinghouse	24 1/8	24 3/8
Xerox	56 5/8	57 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	28 juil.	31 juil.
Valeurs françaises	150,1	148,5
Valeurs étrangères	102,6	102,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	84,3	84

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/7	1/8
1 dollar (en yens)	190 80	188 ..

BOURSE DE PARIS - 31 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 05	2 489
5 %	52	2 479
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3549	3570
E.D.F. parts 1950	...	621
E.D.F. parts 1959	...	535
Ch. France 3 %	175 50	175
A.G.F. (Stê Cent.)	383	382
Ass. Gr. Paris-Vie	1515	1515
Concorde	340	342
Epargne France	302	302
Financ. Victoire	254	260
France I.A.R.D.	183	181 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Stê) Centr.	630	638
Protectrice A.I.R.	242	242
[illegible]		
Cofica	..	..
C.A.M.E.	..	85 ..
Crédital	127 ..	126 ..
Créd. Gén. Indust.	198	198
Cr. Ind. Als.-Lor.	160	160
Crédit Lyonnais	316	316 20
Electro-Banque	145	146
Eurabail	..	141 ..
Financière Sofal	316	313
Fr. Cr. et B (Cie)	64 50	66
France-Bail	252	270
Hydro-Energie	18	18 50
Immobail B.T.P.	174 40	174 80
Immobanque	236	236
Immofice	202	201 50
Interbail	218	220
— (obl. conv.)	218	224

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	142	142 ..
Localbail Immob.	272	275
[illegible]		
Unibail	240	240
Un. Ind. Crédit	250	255 ..
Cie Foncière	106 50	106 50
C. G. V.	310	320
Fonc. Chât.-d'Eau	607	608
(M) S.O.F.I.P.	65	65
Fonc. Lyonnaise	565	568
Immob. Marseille	1080	1040
Louvre	198 70	197 40
Midi	..	515
Rente foncière	311	314
SINVIM	137	137 ..
Cogifi	132	137
Foncina	110	105 60
Gr. Fin. Constr.	140 50	139 10
Immindo	..	145 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	91 ..	92
Cie Lyon. Imm.	185 10	186
[illegible]		
Artois	88 50	88 ..
Centen. Blanzy	348	345
(NY) Centrest	143	128 10
(NY) Champex	128	125
Charg. Réun. (p.)	2725	2750
Comindus	447	449
(LI) Dév. R. Nord	152	d162
Electro-Financ.	299	300
(M) Et. Particip.	..	56 60
Fin. Bretagne	51	50 80
Fin. Ind. Gaz Eaux	522	520
Fin. et Mar. Part.	..	70 50
France (La)	461	461
La Mure	39	40 ..
Lebon et Cie	210	215
(NY) Lordex	124	124
Cie Marocaine	d 27 80	27 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		
Eamont	422	430
Pathé-Cinéma	68	70 10
Pathé-Marconi	..	107 ..
Tour Eiffel	109 80	105
Air-Industrie	..	78 ..
Applic. Mécan.	c 32 50	c 32 50
Arbel	140	141
Av. Dass.-Breguet	335	335
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	142	141
C.M.P.	343	315
De Dietrich	510	510
Duc-Lamothe	365 20	365 50
E.L.M.-Leblanc	409	425
Ernault-Somua	64 50	63 50
Facom	445	445

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		
Savoisienne	..	140 ..
Grande-Paroisse	113 50	113 50
Huiles G. et dér.	c 44	c 44
Novacel	..	187 30
Parcor	1000	1034
Quartz et Silice	..	60
Ripolin-Georget	..	62
Rousselot S.A.	504	649
Soufre Réunies	158	165 10
Synthelabo	140	139
Thann et Mulh.	30	30
Ufiner S.M.D.	138 30	140
Agache-Willot	382	384
Filés Fourmies	27	27 10
Lainière-Roubaix	51 50	53 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		
Alcan Alum.	130	..
Asturienne Mines	76	78 ..
Comiaco	111	..
Finextremer	117	..
Minerais-Ressources	..	18 40
Noranda	113 70	..
Vieille Montagne	195	195
Am. Petrofina	128	122 50
British Petroleum	75	..
Gulf Oil Canada	188 20	186 10
Petrofina Canada	73	..
Shell Tr. (port.)	46 50	46 50
Tenneco	125 50	..
Akzo	57	57
Dart. Industries	202	..
Dow Chemical	109	c110 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosoco	12 80	.. ..
Gevaert	173 20	172 40
Glaxo	48 50	48 60
Grace and Co.	118 30	120 .
Pfizer Inc.	148 70	152 ..
Procter Gamble	195	... ..
Courtaulds	318 ..	... ..
Est-Asiatique	63 ..	.. ..
Canadien-Pacif.	c 78 ..	.. ..
Wagons-Lits	87 .	.. .
Barlow-Rand	c 11 80	12 30
Suéd. Allumettes	86 30	.. ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	326 .	325 ..
Banq. Fin. Sur	... .	... ..
Cellulose Pin	.. ..	- .
Caparex	285	... ..
Ecco	1000 .	980
Eurafrep	433 .	436
Intertechnique	250	... ..
Métall. Minière	. .	.. ..
Promptia	301 ..	... ..
Sab. Mor. Corv.	... .	... ..
S.P.R.	... ..	... ..
Ufinex	... ..	... ..
Oce v. Grinten	... ..	... ..
Rorento NV	... ..	... ..

SICAV

Plac. institut.	14772 78	14215 25
1re catégorie	10278 68	10077 14

1/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	160 54	153 26
Aedificandi	191 94	183 24
Agfima	211 38	201 80
A.L.T.O.	167 35	159 76
[illegible]		
Croissance-Imm.	170 32	162 60
Euro-Croissance	161 91	154 57
Financière Privée	388 26	370 66
Fructidor	153 77	146 80
Gestion Mobilière	223 26	213 14
Mondiale Invest.	185 75	177 33
Obligem	133 57	127 51
Optima	176 20	168 21
Planinter	298 86	285 12
Slcavimmo	243 39	232 36
S.I. Est.	475 24	453 69
Soginco	133 36	127 31
Sogintor	433 75	414 09
Univalor	161 82	154 93
Valorem	178 95	170 84

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
739	4,5 % 1973	737 80	739 50	739 40	739 40
2500	C.N.E. 3 %	2546	2546 ..	2546 ..	2533 ..
450	Afrique Occ.	451 ..	453	449 50	444
336	Air Liquide	338	339 90	335	330 10
67	Als. Part Ind.	71 ..	71 50	71 50	70 25
156	Als. Superm.	171	170	170 ..	170
64	Alsthom-Atl.	64 30	63 ..	63 80	63 95
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
370	E. J. Lefebvre	372	372 ..	374	372 ..
84	Esso S.A.F.	90 20	88 ..	87 50	86 60
295	Eurafrance	324	319 ..	317 50	328 80
505	Europe no 1	589	580	580	574 ..
450	Ferodo	466 ..	472 ..	469	463 ..
488	— obl. conv.	498	508 ..	508 ..	508 ..
63	Fin Dev. Ent.	75	75	75	75 ..
178	Fin Paris PB	183 10	184 80	183 80	183 ..
220	— obl. conv.	225 50	225 50	226	225 50
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
20	Nord	20 80	21	20 95	21
118	Nouvel. Gal.	124 80	122	122	120 50
163	Olida-Caby	171	172	171	168 60
106	Opfi-Paribas	116	115 50	115 50	114 ..
89	Paris-France	100 50	100 10	100	100
86	Pechelbronn	88 70	90 50	c 90 50	89
85	P.U.K.	93 50	93 50	93	93 90
124	— (obl.)	128 60	130	130	129 50
33	Penarroya	35 80	34 50	34 70	34 10
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
450	Tél. Ericsson	456	450	450	442
69	Terres Roug.	71 95	71 95	71 60	70 60
238	Thomson-Br.	244	239 80	237	239 80
285	— (oblig.)	292	291	291	290
310	U.I.S.	315	315	315	311
198	U.C.B.	246 .	233 50	233 50	233 50
280	Un. F. Bques	300	300	300 50	298 .
125	U.T.A.	134 90	127 50	127 50	125 .
22	Usinor	22 40	22 40	22 40	22 40
107	— (oblig.)	110 .	109 50	109 50	109 50
92	Vallourec	94	91	91 ..	90 85
31.	V. Clicquot-P.	796	800	8!0	803
399	Vinipix	412	404	401 .	400 .
455	Elf-Gabon	456	455	455	455 .
167	Amax	164 90	164 90	164 90	164 90
270	Amer Tel.	269 50	268 50	267 80	268 90
19 50	Ang. Am. C.	19 90	19 85	19 85	19 60
101	Amgold	112 20	111 80	111 80	109 60
365	B. Ottomane	375	375	378 90	370
285	BASF (Akt.)	293	293	293	290
290	Bayer	296	302 50	302 50	296 50
60	Buffelsfont.	62 90	62 85	62 90	63 30
12	Charter	12 50	12 75	12 75	12 65
143	Chase Manh.	142 80	141 50	141 50	140 50
74	Cie Pétr. Imp.	74 90	74 50	74 90	73 50
300	C.F. F.-Can.	310	303	304	305
21	De Beers (S.)	22 20	22 50	22 50	22 05
670	Deuts. Bank	666 .	668	669 .	670 ..
350	Dome Mines	377 .	365	365 .	361 .
505	Du Pont Nem.	510	520	521	515
255	East Kodak	267 ..	267 80	265 50	258 50
16 50	East Rand	20 35	20 95	21 45	20 95
141	Ericsson	133 50	138 50	138 50	136
200	Exxon Corp.	202	203	203 .	204 50
205	Ford Motor	208 40	203	203	199
101	Free State	108	109	108 40	108 ..
240	Gen. Electric	239 50	239	c239	240 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
270	Gen. Motors	277 .	275 .	274	259 50
15	Goldfields	15 90	16 .	16 10	15 90
23	Harmony	24 60	24 10	24 80	24
5 50	Hitachi	5 45	5 56	5 50	5 50
280	Hoechst Akt.	285	286	288	281 20
32	Imp. Chem.	33	32 50	32 50	32 95
73	Inco Limited	73	72	73	72
1198	I.B.M.	1209	1220	1219	1207 .
137	I.T.T.	134 .	133 ..	133 10	133 ..
270	Merck	260	262	263	262
255	Minnesota M.	260 .	258	258	254
280	Mobil Corp.	278 .	278 50	275 ..	278 50
3780	Nestlé	3700 ..	3950	3950	3900
148	Norsk Hydro	157 40	149 10	152 50	148 .
505	Petrofina	503	499	504	500
310	Philip Morris	315 50	319 60	319 60	318 90
52	Philips	51 85	51 10	51 40	50 75
54	Prés. Brand.	56 90	57 90	57 80	57
260	Quilmès	275	277	277	272 20
210	Randfontein	228	225 50	224 60	225 .
265	Royal Dutch	270	265	265	264 10
18 50	Rio Tinto Zinc	19 05	19 20	19 20	19
49	St-Helena Co	53 10	51 60	51 95	51 60
380 ..	Schlumberg.	383	380	383 ..	380
47 ..	Shell Tr. (S)	47 40	46 60	46 60	46 50
635	Siemens A.G.	630	628 .	628	631
36	Sony	35 40	35 70	35 70	35 50
14	Tanganyika	14 10	14 15	14 15	13 90
245	Unilever	245	242	242	240 ..
16 50	Union Corp.	17 50	16 85	16 85	16 50
97	U. Min. 1/10	99 90	102 .	102	101 50
133	West Drief.	142 10	141 80	142 50	141 .
60	West Deep.	52	52 10	51 60	51 65
114	West Hold.	123 90	123	123	122 10
240	Xerox Corp.	248 .	244 50	244 50	245
0 80	Zambia Corp.	0 84	0 82	0 80	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 387	4 373	4 480
Allemagne (100 DM)	214 350	214 280	214
Belgique (100 F)	13 607	13 582	13 326
Pays-Bas (100 fl.)	198 130	198 240	197 500
Danemark (100 krd)	78 840	78 880	80
Suède (100 krs)	97 890	97 800	97 750
Norvège (100 k.)	81 690	81 640	83 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 411	8 449	8 450
Italie (1 000 lires)	5 208	5 184	5 350
Suisse (100 fr.)	248 900	250 990	247 500
Autriche (100 sch.)	29 750	29 720	29 950
Espagne (100 pes.)	5 780	5 890	5 880
Portugal (100 esc.)	9 620	9 615	10 .
Canada ($ can. 1)	3 880	3 861	3 915
Japon (100 yens)	2 287	2 385	2 228

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	28100	27950 .
Or fin (en lingot)	28000	28000 ..
Pièce française (20 fr.)	261	258 50
Pièce française (10 fr.)	211	210
Pièce suisse (20 fr.)	248 50	250 80
Union latine (20 fr.)	238 20	238 80
Souverain	255 10	259 70
Pièce de 20 dollars	1225 20	1240
Pièce de 10 dollars	638 20	638
Pièce de 5 dollars	432 50	...
Pièce de 50 pesos	1149 50	1161
Pièce de 10 florins	238 .	240 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le parti communiste espagnol dénonce violemment la « démagogie » du P.C.F.

De notre correspondant

Madrid. — Les communistes français font du « sensationnalisme », ils utilisent des arguments « *faux et démagogiques* », qui sentent leur « *patriotisme de clocher* ». Avec eux resurgissent de vieux « *démons réactionnaires* ». Tel est le jugement d'un des principaux dirigeants du P.C. espagnol, M. Manuel Azcarate, à propos de la campagne du P.C.F. contre l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. M. Azcarate, chargé des relations internationales au sein de la formation dirigée par M. Carrillo — et l'une des cibles préférées, ces derniers mois, des pourfendeurs soviétiques de l'eurocommunisme, — n'a pas mâché ses mots, le lundi 31 juillet, quand il a été interrogé sur la « journée de lutte » organisée par les amis de M. Marchais contre l'admission de son pays dans la Communauté européenne.

Selon lui, l' « *unique explication* » d'une telle campagne est qu'il s'agit d'une « *opération électorale en direction de certains secteurs agricol arriérés et peu rentables* ». M. Azcarate s'en est pris également aux socialistes français, pour avoir demandé une réunion extraordinaire de l'Assemblée nationale afin de débattre de l'élargissement de la Communauté. Mais ses propos visaient davantage le P.C.F., dont l'activisme a été souligné, avec de gros titres, par la presse madrilène.

« *Poser le problème de cette façon*, a dit M. Azcarate, *c'est le défigurer, c'est réveiller des démons réactionnaires qui, demain, se retourneront contre la gauche française elle-même. Il est révoltant de voir que les communistes et les socialistes français puissent tomber à un niveau aussi bas, aussi irrationnel en abordant un problème aussi sérieux. Auraient-ils oublié par hasard que l'obsession électorale conduit à l'opportunisme ? Est-ce qu'ils ne se rendent pas compte qu'ils jouent aux apprentis sorciers ? C'est vrai qu'il existe, objectivement, des intérêts contradictoires dans le processus d'intégration européenne. Mais il faut les traiter de façon sérieuse, concrète, en cherchant des solutions qui aient une dynamique progressiste.* »

Les communistes espagnols s'y sont efforcés dans leurs discussions avec le P.C. italien qui a, sur ce sujet, a souligné M. Azcarate, une « *attitude sensée* ». Après s'être demandé si le Marché commun était destiné à être « *un club de pays privilégiés* », et ce que pouvait avoir de « progresssite » de telles perspectives, le dirigeant du PCE a déclaré de la plus grande importance que le poids des « *forces ouvrières et populaires* » augmente dans la Communauté, ce qui recommande, à son avis, « *qu'augmente le poids de l'Europe du Sud* ».

C'est en des termes plus laconiques que la campagne du PCF a été commentée par un porte-parole du parti socialiste espagnol. Cette campagne, a-t-il dit, répond à une « *politique électorale à courte vue* ».

Les propos des dirigeants communistes et socialistes français sont de nature à convaincre leurs homologues d'outre-Pyrénées que M. Giscard d'Estaing est un meilleur défenseur de la démocratie espagnole que ne le sont MM. Mitterrand et Marchais. La gauche espagnole, en effet, s'est toujours servie du « *drapeau européen* » pour lutter contre le franquisme : M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste espagnol, l'a rappelé au président de la République française lors de leur bref entretien à Madrid, voilà un mois.

Aujourd'hui encore, communistes et socialistes espagnols sont convaincus que l'intégration à l'Europe est une garantie (ce n'est évidemment pas la seule) contre tout retour en arrière. Or, ils sont bien obligés de constater que, des principaux dirigeants français, seul M. Giscard d'Estaing a prononcé un oui sans équivoque à l'élargissement de la C.E.E. à ses trois candidats méditerranéens.

CHARLES VANHECKE.

[Répondant aux vives critiques formulées au nom du P.C.E. par M. Manuel Azcarate, « l'Humanité » du mardi 1er août affirme : « Nous avons adopté et nous adopterons nos décisions conformément à l'intérêt national, indissociable de celui des travailleurs et de celui de l'Europe des peuples. »]

A Chypre

LA COUR SUPRÊME CONFIRME LA CONDAMNATION A MORT DES ASSASSINS DE YOUSSEF SEBAI

Nicosie (*A.F.P., A.P.*). — La Cour suprême chypriote a rejeté, le lundi 31 juillet, le recours formulé par les deux auteurs palestiniens du meurtre de Youssef Sebai, ancien directeur d'*Al Ahram*, assassiné le 18 février dernier à Nicosie.

Samir Mohammed Khadar et Zayed Hussein avaient été condamnés à mort le 4 avril. Les cinq juges de la Cour suprême ont estimé, à l'unanimité, que la sentence devait être exécutée — en principe le 22 août prochain — à moins que le président de la République, M. Spyros Kyprianou, ne décide d'user de son droit de grâce.

L'un des deux condamnés s'est écrié, lorsque les magistrats ont rendu leur verdict : « *Il n'y a pas de justice à Chypre. Nous luttions pour la liberté. Nous sommes contre Sadate, contre Israël et contre quiconque s'oppose à nous.* »

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE ANNULE LES DETTES DE DIX-SEPT PAYS DU TIERS-MONDE

Londres (*A.F.P., Reuter.*). — Le ministre du développement, Mme Judith Hart, a annoncé le lundi 31 juillet, une remise de dettes d'un montant de 900 millions de livres (environ 7,6 milliards de francs) au bénéfice de dix-sept pays en voie de développement.

Mme Hart, qui s'adressait aux Communes, a précisé que cette décision s'inspirait de l'engagement en faveur de l'aide internationale au tiers-monde pris par les sept participants au récent sommet économique de Bonn.

Cette décision exclut certains pays qui violent les droits de l'homme, a précisé Mme Hart.

Les dix-sept pays concernés par le moratoire sont : l'Afghanistan, le Kenya, le Lesotho, le Bangladesh, le Botswana, l'Egypte, la Gambie, l'Inde, l'Indonésie, le Malawi, le Népal, le Pakistan, le Sierra-Leone, le Sri-Lanka, le Soudan, la Tanzanie et les Samoa occidentales.

Avant la Grande-Bretagne, quatre pays industrialisés — la Suède, le Canada, les Pays-Bas et la Suisse — avaient déjà décidé de « *passer l'éponge* » sur les dettes des pays les plus pauvres.

TROIS ANS APRÈS LE SOMMET D'HELSINKI

• Morne anniversaire ?

Certains anniversaires paraissent bien mornes. Ainsi en va-t-il du troisième anniversaire de la signature des accords d'Helsinki, que bien peu des trente-cinq pays signataires songent à célébrer aujourd'hui.

On peut comprendre aisément une telle discrétion : les promesses ébauchées il y a trois ans n'ont pas été tenues par tous les pays concernés et l'esprit de la détente — pour utiliser une expression galvaudée qui attend encore une définition précise — a plutôt reculé que progressé depuis le sommet d'Helsinki. Le récent échec de la conférence-marathon de Belgrade — qui s'est achevée en mars dernier après huit mois de débats acrimonieux — est là pour nous le rappeler. La vague de procès — donc de condamnations — qui vient de frapper nombre de contestataires soviétiques aussi.

Mais est-ce une raison pour passer sous silence ce troisième anniversaire des espoirs déçus ? Certainement pas. Si le sommet d'Helsinki a apporté des satisfactions politiques indéniables à l'U.R.S.S., il restera aussi dans l'histoire pour avoir reconnu solennellement un certain nombre de droits aux peuples européens. Que ces droits continuent à être niés est un fait. Il n'empêche qu'ils ont été proclamés, et que depuis trois ans le sujet n'est plus tabou. L'Etat, avec ses multiples raisons, a cédé un peu de terrain aux hommes, même s'il n'oublie pas de se venger à la première occasion. Même si, comme vient de le déclarer à Moscou, dans une conférence de presse, M. Kovaliev, l'un des vice-ministres soviétiques des affaires étrangères, « *le principe du respect des droits de l'homme ne doit pas être placé au-dessus des autres dispositions de l'Acte final d'Helsinki* ».

N'en déplaise à M. Kovaliev et à ses supérieurs, il est probable qu'on entendra encore beaucoup parler des droits de l'homme. A la conférence de Madrid, par exemple, qui doit poursuivre en 1980 les travaux avortés de celle de Belgrade. Et cela malgré tous les arguments d'opportunité qui pourraient être avancés pour faire taire les empêcheurs de danser en rond. C'est sans doute là l'acquis le plus important d'Helsinki : cette nouvelle sensibilité des peuples à leurs droits et aux droits des autres peuples. Une sensibilité qui doit rester « tous azimuts » pour conserver toute sa valeur et aussi toute son efficacité. Tant il est vrai que les derniers procès de Moscou ne nous feront jamais oublier les crimes commis, là aussi pour le « bonheur » du peuple, en Argentine, au Chili ou en Afrique du Sud...

JACQUES AMALRIC.

M. Giscard d'Estaing reçoit les lettres de créance des ambassadeurs de Birmanie, des Seychelles, du Pakistan et d'Espagne

Le président Giscard d'Estaing a reçu lundi 31 juillet les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de Birmanie, des Seychelles, du Pakistan et de l'Espagne.

● Birmanie

Le nouvel ambassadeur de Birmanie, M. Faw Hlaing, a rendu hommage au « *rôle important que joue la France dans l'arène internationale* ». M. Giscard d'Estaing a notamment répondu : « *La voie neutraliste que votre pays a choisie n'est pas celle de la facilité, mais c'est assurément pour la Birmanie celle de la sagesse. La France souhaite que puissent enfin s'établir en Asie du Sud-Est, sous le signe de la paix, de l'indépendance et de la neutralité, les relations de confiance et de coopération qu'elle croit indispensables à la stabilité de la région tout entière.* »

● Seychelles

M. Ralf Adam, premier ambassadeur des Seychelles en France, a affirmé que la France a toujours été placée parmi les amis privilégiés de son pays. Après avoir rappelé que depuis plus de deux siècles, « *la langue et la culture française n'ont cessé, malgré plus d'un siècle de colonisation britannique, de vivre et de participer au développement d'un pays qui acquit son indépendance en 1976* ». M. Giscard d'Estaing s'est félicité de la coopération « *qui s'est instaurée si naturellement* » entre la France et les Seychelles. « *J'aurai l'occasion* — a-t-il ajouté, *de le redire bientôt au président France-Albert René lorsque je le recevrai à Paris.* »

● Pakistan

L'ambassadeur du Pakistan, M. Iqbal A. Akhund, a évoqué « *les sentiments d'estime et d'amitié qu'entretient le peuple pakistanais à l'égard de la grande nation française* ». Il n'a fait aucune allusion aux difficultés que connaît actuellement la coopération nucléaire franco-pakistanaise et souhaité que leurs relations se renforcent. Soulignant que la France et le Pakistan étaient également « *attachés à leur indépendance* », M. Giscard d'Estaing s'est félicité « *du caractère utile et fructueux des contacts fréquents et confiants* » entre les deux pays « *sur toute question appelant une particulière attention* ».

[Né en 1924 à Hyderabad, M. Akhund a fait ses études à Bombay. Entré aux affaires étrangères en 1949, il a occupé diverses fonctions au Canada, en Espagne, aux Pays-Bas, en Arabie Saoudite, en Malaisie, avant d'être ambassadeur au Caire (1968), à Belgrade (1971) et depuis 1972 auprès des Nations unies.]

● Espagne

L'ambassadeur d'Espagne, M. Miguel Solano Aza, a souligné le « *profond attachement* » de son pays et de la France « *à la tradition européenne* ». « *Mon pays et mon gouvernement*, a-t-il dit, *ont la certitude que le gouvernement français (...) apportera tout son soutien pour faciliter l'intégration espagnole* (à la Communauté) *qui aboutira à une plus profonde unification de l'Europe occidentale et à laquelle s'incorporera avec enthousiasme le peuple espagnol* ». Le président de la République a réaffirmé que « *la France est favorable à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., qui correspond aux intérêts de votre pays, mais aussi à ceux de l'Europe* ».

« *L'effort d'adaptation*, a-t-il poursuivi, *que le passage à une nouvelle dimension de la Communauté exigera de chacun de nous n'est nullement insurmontable, et les précédents que nous avons connus avec l'élargissement de six à neuf membres sont là pour prouver que les solutions existent. Certes, les difficultés ne doivent pas être ignorées, mais elles ne sont pas insolubles.* » M. Giscard d'Estaing, s'est félicité « *de l'appartenance commune à la famille des démocraties européennes comme au monde méditerranéen* » de la France et de l'Espagne.

[M. Solano Aza est né en 1922. Licencié en droit, entré dans la carrière diplomatique en 1946, il a été consul général à Strasbourg et observateur auprès du Conseil de l'Europe en 1960, ministre-conseiller à Rome en 1965 et ambassadeur auprès des organisations internationales à Genève en 1974. M. Solano Aza, sous-secrétaire des affaires étrangères à Madrid de juillet 1976 à juin 1978, est apparenté à M. Alberto Azá, actuel chef de cabinet du président Adolfo Suarez.]

Le SNES demande « la création massive » de postes dans le second degré

« La situation ne cesse de s'aggraver d'année en année depuis six ans, mais cette fois elle atteint un point de crise avec des aspects dramatiques pour des centaines et des centaines de collègues. » C'est ainsi que le secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), M. Étienne Camy-Peyret, résume la situation des quelque trente mille professeurs qui, cette année, ont demandé leur mutation.

Le SNES observe que les demandes de mutation ne cessent d'augmenter. En 1977, on avait enregistré vingt-quatre mille demandes, soit environ un professeur titulaire sur quatre (1). On en comptabilise cette année vingt-huit mille cent quatre-vingts, auxquelles il faut ajouter celles des adjoints d'enseignement, des conseillers d'éducation, d'orientation et de certains professeurs d'écoles normales.

Cet accroissement des demandes de mutation entraîne une baisse du pourcentage des demandes satisfaites. Toujours selon le SNES, on notait en 1972 plus de la moitié des demandes satisfaites chez les professeurs de lettres modernes. Cette proportion est tombée à 43 % l'an dernier et à 37 % cette année.

Le syndicat dénonce aussi une pratique qui se répand depuis 1975 : la « *mise à disposition* » auprès des recteurs (au lieu d'être nommé à un poste, l'enseignant est nommé pour un an dans une académie et accomplit les tâches que lui assigne le recteur, selon les besoins). Ces mises à disposition touchent principalement les « *néo-certifiés* », c'est-à-dire les enseignants qui viennent d'être admis au CAPES pratique et qui reçoivent leur première affectation. D'après les calculs du SNES, le nombre des titulaires mis à disposition des recteurs était de huit cent quatre-vingts en 1976 (12 % des premières nominations), deux mille deux cents en 1977 (37 %) et deux mille sept cent trente-six cette année (chiffre partiel). L'enseignant certifié mis à disposition du recteur pour sa première année de fonction a la garantie de rester dans son académie, mais il est automatiquement muté l'année suivante.

Il en résulte des situations pénibles : couples séparés, nominations à plusieurs centaine de kilomètres du domicile, navettes incessantes, etc. (*Le Monde* daté 30-31 juillet.) Au cabinet du ministère de l'éducation, on reçoit en moyenne quarante-cinq lettres de doléances par jour à ce propos.

Le SNES demande, pour remédier à cette situation, que tous les postes soient mis « au mouvement », y compris les postes libérés par les détachements, les affectations à l'administration (proviseur, censeur, inspecteur, etc.) et les postes gardés « en réserve » par les recteurs pour assurer la rentrée. Il demande aussi que l'on tienne compte, pour établir les barèmes de mutation, des situations de famille particulières (« vie maritale », mère célibataire, etc.). Mais surtout, le SNES réclame la « *création massive* » de postes qui, selon lui, est la clé du problème.

[L'accroissement du nombre de demandes de mutation traduit le malaise de beaucoup d'enseignants, obligés de faire, dans des conditions souvent difficiles, un métier qu'ils n'ont pas toujours réellement choisi. S'il est vrai que cette augmentation est inquiétante, il n'est pas sûr que la « création massive de postes » soit la panacée. Outre qu'on ne peut créer des postes pour la seule satisfaction des enseignants, l'augmentation du nombre de postes offerts ne peut compenser, par exemple, l'attraction qu'exercent Paris ou les départements du Midi. Seules, de meilleures conditions de travail (salaires, horaires, effectifs, etc.) pourraient « fixer » les enseignants.

En attendant cette amélioration, qui passe par un recrutement mieux adapté, il faut souhaiter que les cas douloureux soient traités plus humainement. La « machine » éducation, en recourant de plus en plus à l'ordinateur, a tendance à « manipuler » son personnel — même titulaire — comme une masse de manœuvre « corvéable à merci ». Ceux qui ont pour tâche d'éduquer méritent mieux que des affectations autoritaires. — R. C.]

(1) On compte environ cent mille professeurs titulaires dans le second degré.

FORTE BAISSE DU DOLLAR A TOKYO
NOUVELLE FLAMBÉE SUR L'OR

Le dollar a été pris d'un nouvel accès de faiblesse, mardi matin 1er août, sur les grandes places financières internationales, mais toujours avec peu d'affaires.

C'est à Tokyo, où le marché est désormais privé du soutien de la Banque du Japon, qu'il a enregistré sa baisse la plus sévère (— 2 %) pour toucher, en clôture, son point le plus bas encore jamais atteint : 186,75 yens contre 190,30 yens la veille. Le repli du dollar a été moins vif sur les marchés européens, un léger raffermissement survenu vers midi atténuant ses pertes initiales.

La devise américaine s'est ainsi traitée à 4,36 F après 4,35 F (contre 4,37 F) à Paris et à 2,0365 DM (contre 2,0413 DM) à Francfort, et à 1,7250 franc suisse (contre 1,7390 FS) à Zurich. Mais de l'avis des cambistes, ce dernier cours n'a pas revêtu une grande signification, les marchés helvétiques étant fermés à l'occasion de la fête nationale.

Dans une interview accordée au « Washington Post », M. William Miller, président de la Réserve fédérale, se refuse pour sa part de parler de la baisse du dollar. Selon lui, l'explosion du yen, consécutive à la persistance d'un important excédent de la balance commerciale du Japon, est responsable des disparités accrues constatées entre le dollar et les diverses monnaies. Pour M. Miller, c'est l'appréciation continue du yen, qu'il juge maintenant surévalué, qui pousse les autres devises à monter.

La méfiance des milieux financiers à l'égard du dollar n'en reste pas moins grande. La nouvelle et subite poussée des prix de l'or observée mardi matin, après vingt-quatre heures d'accalmie, en est, semble-t-il, la traduction. Après être redescendu un peu en dessous de 200 dollars l'once lundi matin, le métal jaune, pulvérisant tous ses précédents records, a atteint le niveau inégalé de 207,40 dollars. Cette forte progression (3,5 %) serait due, indique-t-on, à une forte demande en provenance des Etats-Unis et de Hongkong.

● *Le président Hua Kuo-feng*, entamera à la mi-août sa première tournée officielle en Europe, a-t-on appris de sources diplomatiques informées à Pékin.

Le chef du P.C. chinois quittera la capitale le 12 août pour la Roumanie. A l'issue de sa visite officielle à Bucarest et après un repos de quelques jours, il gagnera la Yougoslavie pour la seconde partie de son voyage. Il y séjournera du 22 au 29 août, puis regagnera la Chine en faisant une escale de deux jours en Iran, confirme-t-on encore de mêmes sources diplomatiques (*le Monde* du 29 juillet).

Le numéro du « Monde » daté du 1er août 1978 a été tiré à 518 346 exemplaires.

MM. EMMANUEL RODOCANACHI ET JEAN-CLAUDE TRICHET SONT NOMMÉS CONSEILLERS TECHNIQUES A L'ÉLYSÉE

Par arrêté publié au *Journal officiel* daté 31 juillet-1er août, MM. Emmanuel Rodocanachi, administrateur civil et Jean-Claude Trichet, inspecteur des finances, sont nommés conseillers techniques au secrétariat général de la présidence de la République. Ils assistent M. François Polge de Combret (*le Monde* du 18 juillet), pour les questions agricoles (M. Rodacanachi) et industrielles (M. Trichet).

[Né le 5 octobre 1940 à Toulon (Var), M. Emmanuel Rodocanachi, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, est ancien élève de l'ENA. Administrateur civil (juin 1968), mis à la disposition du Commissariat du Plan (décembre 1972). Il devient, en décembre 1974, chargé de mission à titre officieux au cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre. Il est en même temps chef du bureau agriculture à la direction du budget, administrateur du Fonds d'intervention et de régulation du marché du sucre, membre du conseil de direction et de la section des départements d'outre-mer du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles, membre du conseil de direction de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes. En octobre 1975, M. Rodocanachi entre à la commission de l'agriculture et de l'alimentation du VIIe Plan, puis, en avril 1976, au conseil de direction de l'Office national interprofessionnel des vins de table. En avril 1978, il est nommé conseiller technique au cabinet de M. Maurice Papon, ministre du budget.]

[M. Jean-Claude Trichet, né le 20 décembre 1942 à Lyon, est ingénieur civil de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy, licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Inspecteur des finances (juin 1971), il est nommé, en mars 1975, rapporteur auprès du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles, comité dont il est secrétaire général de juin 1976 à mai 1978. Chargé de mission à la direction du Trésor depuis janvier 1977, M. Trichet est nommé, en avril 1978, conseiller technique au cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie.]

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu à déjeuner, mardi 1er août, au palais de l'Elysée, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

